



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

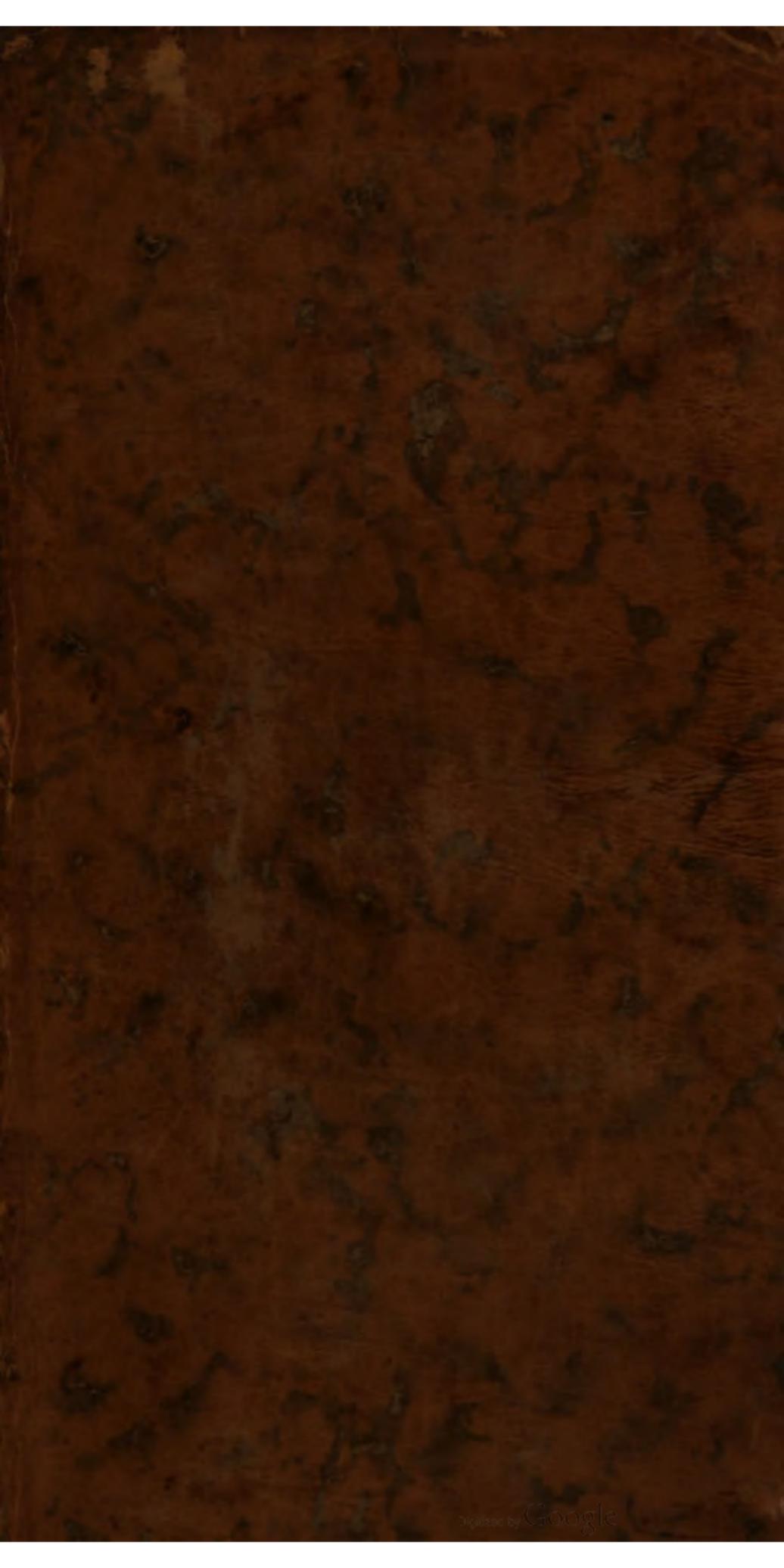
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIBLIOTHÈQUE
de la
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
de l'Eglise Evangélique libre
du Canton de Vaud.

Ex libris
PH. BRIDEL
DR. THEOL.



MCMXXXV



Sayons, Deuxième amplification p. 100
Des yeux Naïves - mit 10. au
long l'attention de ce livre
autres que d'élèves sur le contenu
de l'œuvre, de l'œuvre, l'œuvre de
l'Encyclopédie, qui a ainsi
110 colonnes.

par Lefebvre de Beauvoisy.

PHIL 3236

UNICA

PARADOXES MÉTAPHYSIQUES

S U R

LE PRINCIPE

D E S

ACTIONS HUMAINES,

*Ou Traduction Libre de la Dissertation
Philosophique de M. COLLINS, sur la
Liberté de l'Homme.*

NOUVELLE EDITION,

*Augmentée d'une Lettre Apologétique du
Traducteur, à l'Auteur des Mémoires de
Trevoux, sur un Article (110) de ce
Journal, mois d'Octobre 1755. II. Vol.
pag. 2623 & suiv.*

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt. *Senec.*



A ELEUTHEROPOLIS,

M. DCC. LVI.

Des Objets avec moi le rapport nécessaire
Règle ce que je veux & ce que je puis faire,
De la force motrice, éparée en l'Univers,
Découle le pouvoir qu'à chaque Etre di-
vers ;
Par là nous entrons tous dans l'immense
Système
De causes & d'effets, dont l'essence est
la même ;
Par des noeuds continus, & que rien ne
dissout,
Tout enfin tient à l'homme, & l'homme
tient à tout.

*Poème de la Nature des choses, par un Au-
teur Anonyme.*



TABLE

Des Chapitres , Sections & Articles contenus en ce Volume.

LETTRE A LUCIUS , page 1.
 CHAPITRE I. INTRODUCTION. 2.
 CHAPITRE II. *Argument tiré de l'Expérience.* 16.
 SECTION I. *Observations sur l'Expérience en général.* 17.
 SECTION II. *Réflexions particulières sur notre propre Expérience.* 46.
 ARTICLE I. DE LA PERCEPTION DES IDÉES. 47.
 ARTICLE II. DU JUGEMENT. 49.
 ARTICLE III. DE LA VOLONTÉ. 55.
 PREMIERE QUESTION. *Sommes-nous libres de vouloir ou de ne vouloir pas?* 57.
 SECONDE QUESTION. *De plusieurs objets sommes-nous libres de choisir un plutôt que l'autre?* 61.
 ARTICLE IV. DU POUVOIR DE FAIRE CE QU'ON VEUT. 90.
 CHAPITRE III. *Argument tiré de l'impossibilité de la Liberté.* 104.
 CHAPITRE-

T A B L E.

CHAPITRE IV. *Argument tiré de l'imperfection de la Liberté, ou de la perfection de la Nécessité.* 114.

SECTION I. *De l'imperfection de la Liberté.* 114.

ARTICLE I. *De la Liberté considérée comme le pouvoir de porter, dans des circonstances pareilles, differens jugemens sur plusieurs propositions individuellement les mêmes, & qui ne sont pas plus évidentes les unes que les autres.* 116.

ARTICLE II. *De la Liberté considérée comme le pouvoir de subjuguier notre raison par la force du choix.* 121.

ARTICLE III. *De la Liberté considérée comme le pouvoir de vouloir ou de choisir le mal reconnu pour tel, ou le bien indistinctement.* 125.

ARTICLE IV. *De la Liberté considérée comme une faculté, qui, indifférente par elle-même à tous les objets, sert à régler nos passions, nos sens, nos appétits & notre raison, choisit arbitrairement entre plusieurs objets, & rend celui, qu'elle préfère, agréable, en vertu simplement du choix, qu'elle en fait.* 127.

SECTION

T A B L E.

SECTION II. <i>De la perfection de la Nécessité.</i>	136.
CHAPITRE V. <i>Argument tiré de la certitude de la Présence Divine.</i>	154.
CHAPITRE VI. <i>Argument tiré de la nature des récompenses & des châtimens établis dans la Société civile.</i>	168.
CHAPITRE VII. <i>Argument tiré de la nature de la Moralité.</i>	171.
CHAPITRE VIII. <i>Réponse aux Objections.</i>	174.
PREMIERE OBJECTION.	<i>Ibid.</i>
RÉPONSE	175.
II. RÉPONSE.	185.
III. RÉPONSE.	<i>Ibid.</i>
II. OBJECTION.	188.
III. OBJECTION.	195.
IV. OBJECTION.	198.
CINQUIÈME ET DERNIERE OBJECTION.	200.
CHAPITRE IX. <i>Opinions des Savans sur la Liberté.</i>	203.
CHAPITRE X. <i>Conclusion de l'Ouvrage, ou précis du Système de l'Auteur sur la Liberté.</i>	229.

Fin de la Table.

AVANT PROPOS

du nouveau Traducteur.

JE ne fais à quoi l'on doit attribuer le peu de succès, qu'ont eu tous les efforts, que tant d'Ecrivains ont faits jusqu'ici pour maintenir la *Liberté* des actions humaines, si c'est à la foiblesse de leur cause, ou bien à leur mal-adresse à leur incapacité. Les noms de *King*, de *Bramball*, de *Leclerc*, de *Jacquelot*, de *Chub*, de *Placette*, de *Malebranche*, de *Locke*, de *Clarke* ne permettent point d'en rejeter la faute sur les partisans de ce Système. Il faut leur rendre justice. * Ils ont pro-

(*) Si Pergama dextrâ
defendi possent, etiam hâc defensâ fuissent.
Virg. Æneid. lib. 2.

posé

posé les Argumens les plus plausibles & les plus probables en faveur de la *Liberté*; tout ce qu'on pouvoit dire de plus fort à ce sujet, ils l'ont dit : ils ont déployé toutes les ressources de leur Logique & même de leur imagination ; ainsi à cet égard je ne vois pas qu'on ait rien à leur reprocher. Il y a tout lieu de croire, qu'ils se sont opiniâtrés à défendre une mauvaise cause : je suis cependant fort éloigné de soupçonner en cela leur bonne foi ; seroient-ils les premiers Avocats, qui se seroient aveuglés sur le mérite de leur cause ? Non assurément, & l'on ne rencontre tous les jours que trop de Discoureurs disposés à exercer leur esprit & leurs talens pour faire valoir toutes sortes d'Opinions sans s'embarasser

barasser d'abord si elles sont vraies , sauf ensuite à s'en persuader eux-mêmes à force de vouloir en convaincre les autres. Quant à moi , j'avoue franchement , que le Système de la *Liberté exempte de toute nécessité* me paroît infoutenable, & qu'il me paroîtra toujours tel , jusqu'à ce que quelque personne plus habile , que tous les Grands Hommes , que je viens de nommer , ou plus éloquente que le sentiment intime , qui m'apprend que je ne suis point libre , * * vienne à

(**) Je proteste ici , à l'exemple de l'Auteur Anglois , que je n'entends parler que d'une *nécessité morale* ; & à cet égard je ne vois pas que je sois plus coupable , que tous les Auteurs généralement de toutes les Sociétés Chrétiennes , qui conviennent unanimement , qu'une pareille *nécessité* ne détruit point ce qu'ils entendent par la *Liberté* de m'offrir

m'offrir des preuves plus décisives, que les leurs, & à résoudre plus heureusement, qu'on n'a fait jusqu'ici, les difficultés proposées par les Partisans de la *nécessité*, &

l'homme. V. là-dessus *la Placette*, *Eclaircissemens sur la Liberté*, Dissert. 2. chap. 5. p. 254. & suiv. *Suarez* de auxiliais, lib. 3. cap. 10. n. 7. *Gregoire de Valence*, tom. 2. Disput. 8. quæst. 3. *Ruys*, de *providentiâ*, disput. 10. sect. 3. n. 1. & 4. *Lami*, Jésuite & Chancelier de l'Université de Gretz, *Theol.* tom. 1. Disp. 12. n. 239. *Caramuel*, Evêque de Vigevano, *Theol. fund.* tom. 1. fund. 1. n. 49. p. m. 32. le *P. Malebranche* dans sa *Réponse à la Dissertation* de *M. Arnaud*, p. 94. *Morel*, Docteur d'Altorf vind. p. 303. *Limberch* dans sa *Conférence avec Orobio* p. 198. 233. & 246. Plusieurs Théologiens vont même jusqu'à soutenir, que le *libre Arbitre* n'a lieu qu'à l'égard des moyens seuls, & que pour ce qui regarde la dernière fin, ce n'est pas librement, mais nécessairement que nous la voulons. V. *M. de Beau lieu*, *Thes. Théol.* p. 404. & 405. qui cite en cet endroit *Rivet*, *Amesius*, *Baronius*, *Strangius* & *Amyrault*, qui pensoient ainsi.

que

7

que l'on trouvera rassemblées dans cet Ouvrage. C'est même là un des principaux motifs, qui m'ont engagé à en donner la Traduction. Je n'ignore point que cette *Dissertation* de M. *Collins* a déjà paru traduite en notre Langue (a) avec beaucoup d'exactitude par un homme de mérite nommé M. *de Bons*, auquel nous devons aussi la Traduction des *Lettres du Savant de Cambridge* à M. *Clarcke*, (b) &

(a) Elle se trouve dans le *Recueil de diverses Pieces sur la Philosophie, la Religion naturelle, l'Histoire, les Mathématiques, &c.* par MM. *Leibnitz, Clarke, Newton, & autres Auteurs celebres*, 2. Edit. Amsterd. chez François Changuion in 12. 1. Vol. p. 25. & suiv. Ce Recueil est en partie traduit de la collection Angloise, qui parut en 1717. sous ce titre, *a Collection of papers, &c.* V. l'*Eloge historique de Clarke* dans la *Bibliothèque Britannique*, tom. 3. p. 2.

(b) Ces *Lettres & ces Réponses* sont de

des *Reponses* de ce Docteur. Lorsque l'Ouvrage Anglois de M. *Collins*, Auteur du *Discours sur la liberté de penser*, & de plusieurs autres Ecrits Philosophiques, parut à Londres en 1717. la dispute étoit échauffée plus que jamais sur ces matieres & sur d'autres aussi importantes entre *Leibnitz* & *Clarke*; ce dernier, qui étoit bien éloigné de penser comme M. *Collins*, crut devoir repondre à sa Dissertation, trouvant [dit M. des Maizeaux dans la *Preface*, (c) qui est au devant du Recueil cité plus haut) que cet Auteur avoit donné à ses preuves un degré de clarté & de force capable

inserées dans le même Recueil p. 364 & suiv.

(c) V. la Préface de M. des Maizeaux Editeur du Recueil de diverses Pièces, &c. p. xxxv. & suiv.

de

de faire impression , il se propose donc dans les *Remarques* de faire voir, que » suivant » M. *Collins* , l'homme n'est » point un agent libre , mais » un Etre necessaire & purement passif. Les raisons , » les motifs, les vûes de plaisir & d'utilité ne sçauroient » (dit-il) être la cause physique ou efficiente des actions de l'homme ; puisque » ce ne sont que des idées » abstraites (d) ou des perce-

(d) Mais ces *idées* tout abstraites qu'elles sont , (encore ne le sont-elles que considérées d'un certain côté , relativement à la maniere , dont on les saisit par la reflexion & non par rapport à ce qu'elles sont réellement ,) ces idées , dis-je , ne laissent pas d'avoir leur effet comme elles ont leur cause , c'est-à-dire , que si elles sont produites par quelque chose , elles doivent inmanquablement en produire elles-mêmes une autre ; car enfin tout se tient dans la matiere ; mais c'est à quoi l'on ne pense pas , quand on raisonne. Un autre point

ptions ,

» prions passives, les motifs

encore auquel l'on ne fait pas assez d'attention, c'est de bien distinguer la cause de l'effet, ce qui est produit d'avec ce qui produit; de cette distinction néanmoins une fois bien établie résulteroient des lumieres infinies sur les questions si souvent agitées au sujet de l'ame & du corps: & peut-être en viendroit-on à ne voir entre ces deux prétendues *Substances* d'autre différence, que celle qui peut se trouver naturellement entre la cause & l'effet, ou entre un mode & un autre, ou entre une partie & une autre. Tout dépend d'établir une bonne fois & de ne jamais perdre de vûe ces Principes si simples & si féconds, savoir, qu'une telle cause n'est pas telle autre, & ainsi des effets; que ce qu'on appelle cause sous une certaine relation, peut-être appelé effet sous une autre, & ainsi des effets; qu'un tel mode n'est pas tel autre, qu'une telle propriété n'est pas telle autre, qu'une telle maniere d'être n'est pas telle autre, qu'une telle partie n'est pas telle autre; enfin que notre façon de concevoir les choses n'est point du tout leur façon d'être, &c. Faute d'avoir eu recours à ces principes, l'on a tout embrouillé dans la question de la *Liberté*. Que l'on se seroit épargné de peines par exemple, si l'on en avoit fait usage par rapport à la contingence des choses, qui n'a exactement de réalité,

offrens

„ offrent à la faculté motrice
 „ les occasions d'agir , mais
 „ ils ne la déterminent point
 „ à agir ; ainsi elle peut agir
 „ ou n'agir pas malgré toutes
 „ sortes de motifs & de rai-
 „ sons, & c'est dans cette inde-
 „ pendance absolue^(e) que con-
 „ siste la liberté de l'homme “
 (f) M. des Maisieux nous
 apprend dans la même Pre-
 face , „ que M. Collins n'a
 „ rien répondu à M. Clarke :
 „ qu'il sçait cependant de
 „ bonne part , qu'il ne se tient
 „ pas pour battu , mais qu'il
 „ a eu de fortes raisons , qui

que relativement à notre manière de concevoir!

(e) Tout ce que je demanderois à M. Clarke , ce seroit d'excepter du nombre de ces raisons , de ces motifs la raison prépondérante , le motif déterminant , quel qu'il soit.

(f) V. ces Remarques dans le Recueil de diverses Pièces , tom, 1. p. 369.

l'ont

„ l'ont empêché d'écrire. Son
 „ sentiment (continue-t-il) a
 „ été représenté par les
 „ Théologiens , comme une
 „ Doctrine , qui a de fâcheu-
 „ ses conséquences (g) & qu'il
 „ n'est pas convenable de
 „ traiter ; après une telle infi-
 „ nuation (c'est toujours M.
 „ des Maizeaux qui parle ,)
 „ il n'y a plus moyen de com-

(g) Rassurez-vous, ames craintives , & cessez de sonner le tocsin sur ceux , qui n'ont pas la complaisance de penser comme vous sur ces matieres ; apprenez , que de tous les Philosophes de l'Antiquité , ceux qui ont eu la Morale la plus relâchée , les *Epicuriens* soutenoient la *Liberté* , & que ceux qui avoient la Morale la plus sévère , les *Stoiciens* tenoient pour la *nécessité* , & reconnoissoient le *Fatum*. Ne pourroit-on pas en dire autant des deux Sectes , qui divisent aujourd'hui l'Eglise de France ? Eh ! à votre avis , les Turcs , qui croient la *Prédestination* , sont-ils généralement plus scélérats , que les Peuples , qui ne la croient point ?

23. battre à armes égales. 27

Il paroîtra peut-être surprenant, que je hazarde une nouvelle Traduction de l'Ouvrage de M. *Collins* après celle que nous en avoit donnée M. *de Bons*. Tout ce que j'ai à repondre à ceux, qui pourront me faire cette objection, c'est qu'ayant d'abord travaillé à cette Version sans connoître celle de M. *de Bons*, je la montrai à un des plus spirituels & des plus honnêtes hommes de notre siècle, qui la lût & l'examina avec attention. J'appris alors de lui l'existence de la Traduction de M. *de Bons*, ce qui ne l'empêcha pas de m'inviter le plus obligamment du monde à faire paroître la mienne: il eut même la bonté de lever les scrupules, que je lui témoignai

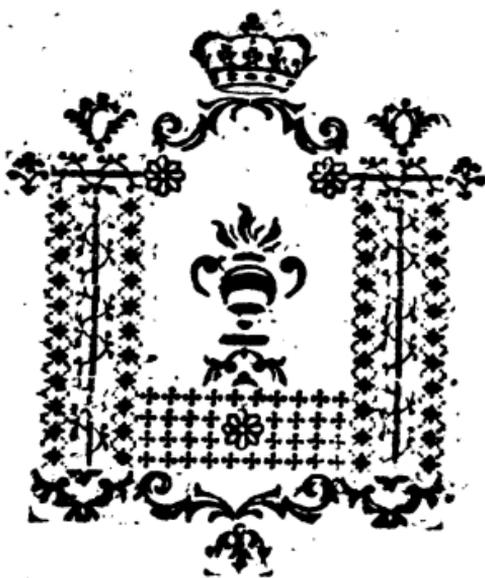
à ce sujet , en m'assurant que l'ordre & la methode , que j'avois sù mettre dans la *Dissertation* de M. Collins, & les Notes dont j'avois accompagné le Texte , en faisoient un Ouvrage tout neuf & plus intéressant encore que l'Original. J'avoue que de pareils discours , & d'autres , que je supprime ici de peur de passer pour vain , m'ont entièrement persuadé. Au surplus il se pourroit fort bien , qu'en ne croyant deferer en cette occasion qu'au jugement d'un Aristarque éclairé , je n'eusse suivi que les inspirations de mon amour propre. Si cela est , c'est une faute dont je demande sincèrement pardon au Public & à ce galant homme.

Je terminerai cet avant-
 93 propos

propos par le jugement, que
 M. de Voltaire (h) porte de
 l'Ouvrage de M. Collins & de
 M. Clarke, „ De tous les Phi-
 „ losophes, „ qui ont écrit har-
 „ diment contre la *Liberté*,
 „ celui qui sans contredit, l'a
 „ fait avec plus de methode,
 „ de force, & de clarté,
 „ c'est Collins. . . “ Le Doc-
 „ teur Clarke, qui étoit dans
 „ le sentiment de *Newton* sur
 „ la *Liberté*, & qui d'ailleurs
 „ en soutenoit les droits plus
 „ en Théologien d'une Secte
 „ singuliere, „ qu'en Philoso-
 „ phe, repondit vivement à
 „ Collins, & mêla tant d'aigreur
 „ à ses raisons, qu'il fit croi-
 „ re qu'au moins il sentoit
 „ toute la force de son en-
 „ nemi. “ La lecture de la

(h) V. la *Metaphysique* de *Newton*,
 dans les *œuvres* de *Voltaire*, Edit. de
 1731, tom. 10. p. 28.

Dissertation & celle des Remarques apprendront au Public, si M. de Voltaire a eu raison de parler ainsi & si j'ai tort de penser de même.



PRÉFACE

Preface de l'Auteur Anglois.

NOUS vivons dans un siècle, où un Auteur ne sauroit prendre trop de précautions pour prévenir les fausses interprétations & les Commentaires malins, auxquels ses raisonnemens & ses expressions peuvent donner lieu. Ce soin me paroît surtout indispensable à la tête d'un Ouvrage, où l'on traite de la *Liberte* & de la *Necessité*. Quoique je dusse naturellement m'attendre à être lû, avant que d'être jugé* dans une matiere aussi importante & aussi délicate, j'ai cru, qu'il seroit à pro-

* *Qui æquum statuerit parte inauditâ alterâ, etiãsi æquum statuerit, non æquus fuerit.*

pos d'offrir ici à mes Lecteurs quelques observations préliminaires.

Je déclare donc , en premier lieu , qu'en niant la *Liberté* au sens , qu'on attache ordinairement à ce mot , je me fais en même-tems un devoir de la reconnoître & de la maintenir au sens , où elle signifie le *Pouvoir* , qu'a l'homme de faire ce qu'il veut ou ce qu'il lui plaît. Cette définition de la *Liberté* est conforme aux idées , qu'en ont eues *Aristote* , *Cicéron* , *M. Locke* , & plusieurs autres Philosophes anciens & modernes. Je puis dire , que j'ai pesé avec la plus scrupuleuse exactitude les sentimens des plus célèbres Auteurs , qui ayent écrit sur cette matiere , & les raisons , sur lesquelles ils les ont appuyés.

iiij

je suis demeuré convaincu ,
après cet examen , que , quel-
que opposées que semblent
être entr'elles les Opinions
de ces divers Ecrivains sur
la *Liberté* , & quoiqu'en ap-
arence les définitions , qu'ils
en donnent , semblent être
contraires à la mienne , au
fonds toutes ces idées sont
absolument les mêmes , &
qu'en les approfondissant un
peu , il est aisé de voir ,
qu'elles ne different que dans
les termes.

J'avertis en second lieu ,
qu'en soutenant la *Nécessité* ,
j'entends uniquement la *Né-
cessité morale* , & que tout ce
que je prétends prouver par
là , c'est que *l'homme* , étant en
même-tems un Etre intelligent
& *sensible* , est déterminé dans ses
actions , par ses *sens* & par sa
raison. Je suis fort éloigné de
penser ,

penser , que la *Necessité* ,
 qui fait agir l'homme soit pré-
 cisément la même , que cel-
 le , qui fait agir * une Pen-
 dule , & d'autres Etres sem-
 blables , qui , faute d'intel-
 ligence & de sentiment , sont
 assujettis à une *Necessité abso-
 lue , physique ou mechanique*.
 J'ose asûrer , avec confian-
 ce , que ma définition s'ac-
 corde en cela avec celles des
 plus grands Partisans de la
Liberté , qui n'ont point fait
 difficulté de soutenir , com-
 me je fais , la *Necessité morale* ,
 ou du moins l'idée exprimée
 par ces mots.

En troisieme lieu , je me
 flatte d'avoir détruit d'avan-
 ce la plus forte de toutes les
 objections qu'on pouvoit me
 faire , en démontrant avec la
 derniere évidence , que mes
 idées sur la *Liberté* , loin d'être

* Il est
 donc clair,
 que notre
 Auteur n'a
 ici rien à
 démêler a-
 vec le Do-
 cteur Clar-
 ke, qui sou-
 tient (dans
 son *Traité*
de l'Exis-
tence & des
Attributs
de Dieu ,
 tom. I. c.
 11.) con-
 tre *Spinoza*
Hobbes , &
 leurs Sec-
 tateurs ,
 que l'hom-
 me n'est
 point un
 Etre, dont
 les actions
 soient aussi
 nécessaires ,
 que les mou-
 vemens d'une
 Pendu-
 le , p. 198.
 & suivan-
 tes.

re incompatibles * avec la
Moralité des actions & avec
l'esprit des Loix dans l'insti-
tution des peines & des
recompenses , sont au con-
traire les plus fermes & mê-
me les seuls fondemens du
Système de la Société Civile ,
dont les Notions , que j'en-
treprends de réfuter , entraî-
nent nécessairement la des-
truction. Je me suis cru obli-
gé d'entrer dans ces confi-
dérations , en traitant un su-
jet , qui a tant de rapport
avec les premiers principes
de la Morale : J'ai toujours

* Ceux , qui voudront voir cette
Objection proposée dans toute sa force
& dans toute son étendue , n'auront
qu'à consulter le Livre intitulé : *Recher-
ches Philosophiques sur la nécessité de s'as-
sûrer par soi-même de la vérité , &c. par
un Membre de la Société Royale de Lon-
dres , qui parut in octavo à Rotterdam
& à la Haye en 1742. l. 1. art. 42. pag.*
61.

été

été persuadé, que la verité ne pouvoit se trouver dans des choses, qui alloient au renversement de l'ordre, & que tout raisonnement, qui heurtoit de front l'évidence morale, étoit essentiellement defectueux; car je ne vois point de différence entre l'évidence morale & l'évidence spéculative ou métaphysique considérées toutes deux relativement aux impressions, qu'elles doivent faire sur nous: je ne fais même, à tout prendre, si l'évidence n'est pas d'une toute autre importance dans la Morale, que dans quelque autre Science, que ce soit.

IV. J'ai donné, à cet Ouvrage le Titre de *Dissertation Philosophique*, parce que je me suis borné aux preuves tirées de la raison & de l'ex-
 *
 périence;

vij.
périence, & que j'ai mis à l'écart les Argumens purement Théologiques. J'ai ainsi trouvé le moyen d'être concis, & j'ai tout lieu d'espérer, qu'on ne me saura pas moins de gré d'avoir suivi cette méthode, que si j'avois fait usage des Lieux communs de la Théologie Scolastique. Il n'y a que des gens de mauvaise humeur ou des Enthousiastes, qui puissent condamner ma façon d'agir: mais je me contolerai aisément de leur censure, si je puis avoir pour moi le suffrage des personnes sensées, qui font consister la véritable Théologie dans le Resultat de l'expérience & du raisonnement.

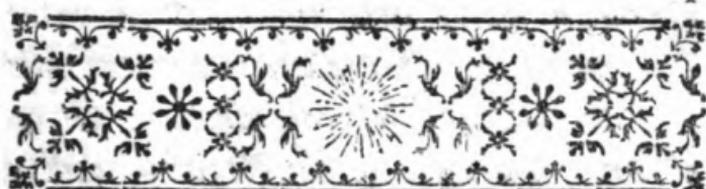
V. Je pourrois répondre d'avance à ceux, qui me demanderont de quelle utilité:

lité peut être un pareil Trai-
 sé ; 1°. que la connoissance
 de la vérité , en général , est
 toujours avantageuse 2°.
 qu'on ne sauroit rendre un
 plus grand service à la Socié-
 té , que d'établir , comme
 je fais , des vérités relatives
 à la Moralité des actions , &
 à l'institution des peines &
 des recompenses parmi les
 hommes ; mais je me con-
 tenterai de remarquer ici ,
 que cet Ecrit ne peut man-
 quer d'être utile à tous ceux ,
 qui cherchent sincèrement la
 vérité , & qui sont persua-
 dés , que l'examen est le
 moyen le plus propre pour
 parvenir à l'éclaircissement
 des Questions que j'y agite.
 Quant à ceux qui ne réflé-
 chissent sur rien , & qui sont
 ennemis de toute spécula-
 tion , ou à ceux , qui sont
 accoutumés

ix
accoutumés à décider sur
tout sans examen , ou à
ceux , qui ne lisent un Li-
vre , que pour se confirmer
dans les Opinions , qu'ils ont
déjà embrassées , je conviens
de bonne foi , que mon Li-
vre leur est tout à fait inu-
tile ; mais ils me permettront
de leur dire aussi , qu'ils ne
sauroient empêcher les au-
tres d'avoir un goût différent
du leur.



PARADOX



PARADOXES
METAPHYSIQUES
S U R
LE PRINCIPE
DES ACTIONS HUMAINES,
O U
DISSERTATION PHILOSOPHIQUE
S U R
LA LIBERTÉ DE L'HOMME.

LETTRE A LUCIUS.

 *E vous envoye enfin, mon
cher LUCIUS, mes
pensées sur la Liberté &
sur la Nécessité, dont vous
m'avez si souvent sollicité de vous faire
part. Je vous prévien d'abord, qu'en
les écrivant j'ai eu égard à votre péné-
tration, & que j'ai tâché d'être aussi
concis, que je pouvois l'être sans être
obscur; je me suis en même-tems con-
A formé*

2 *Parad. Met. sur le principe formé à votre délicatesse, & à votre goût pour la vérité en n'avancant que des choses, que je crois vraies, & en n'obmettant aucune des Vérités, que je me suis imaginé avoir quelque rapport à mon sujet; je me flatte d'ailleurs, que vous reconnoîtrez dans mes discours la candeur & la sincérité, qui siéent si bien à un Ami conversant avec son ami. Si vous trouvez par hazard, que je n'en aye pas dit assez sur certains articles, ou que j'aye obmis certaines objections, qui ne se sont point présentées à mon esprit, ou que j'ai négligées comme futiles, & que vous regardiez comme importantes: vous me ferez plaisir de me communiquer vos remarques, auxquelles je vous promets d'avoir égard.*



CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.**INTRODUCTION.**

C'EST un préjugé presque universel dans le monde , & même dans le monde savant , de croire , qu'il y a certaines matieres de spéculation si abstraites & si obscures par elles-mêmes , qu'il est impossible de les traiter avec clarté & avec précision: C'est la raison , pour laquelle les hommes pardonnent si aisément aux Théologiens & aux Philosophes l'obscurité & l'inintelligibilité des Dissertations , qu'ils font tous les jours sur les points les plus importants. Mais il n'y a point de question , sur laquelle les Auteurs ayent écrit plus obscurément , & sur laquelle on ait crû plus impossible d'écrire clairement , ou sur laquelle on s'attende à moins de précision & de netteté , que celle de la *Liberté* & de la *Nécessité*. J'ose dire néanmoins , que ce préjugé est une erreur , dans laquelle les Savans au moins n'au-
A 2 roient

4 *Parad. Met. sur le principe*
roient pas dû tomber. En effet quel-
que abstrait, quelque profond, que
soit le sujet de nos méditations,
quand il s'agiroit même de l'idée de
Dieu ou de son *Unité en trois* person-
nes, rien n'empêche que nous n'en
ayons des idées aussi claires & aussi
distinctes, que si nous réfléchissions
sur les choses les plus communes ;
car toutes les fois, que les idées nous
manquent sur une matiere, il n'est
pas possible, que nous en fassions
l'objet de notre pensée. Il est cer-
tain, que nous ne saurions avoir
l'idée d'une chose sans être au même
instant en état de communiquer cet-
te idée aux autres par le moyen des
mots : (a) effectivement les mots
étant les signes arbitraires de nos pen-
sées, il est impossible que nous en

(a) Les idées simples sont dans ce cas ;
ces sortes d'idées ne peuvent nous être
connues que par l'application de leurs
objets à notre faculté pensante : or dès
qu'une fois nous en avons eu la perce-
ption, & que nous sommes convenus de
certains termes pour les représenter,
nous sommes en état de les communiquer
aux autres par le moyen des mots.

man.

manquions jamais pour exprimer nos idées , tant que nous aurons à notre disposition une si grande quantité de termes déjà inventés , & que nous aurons la faculté d'en créer tous les jours de nouveaux suivant les occasions. * S'il est vrai , que nous ne soyons capables de méditer que sur les choses , dont nous avons des idées , & que nous puissions revêtir de signes toutes les idées que nous avons , pour en faire part aux autres , je voudrois bien favoir , pourquoi nous ne serions point en état d'exprimer une idée aussi heureusement qu'une autre ? pourquoi nous ne serions point capables de comparer nos idées sur cet objet-ci aussi-bien que sur celui-là ? & pourquoi il ne seroit point en notre pouvoir d'énoncer une certaine proposition avec autant de clarté , & de méthode , que nous énoncerions telle autre ? Lorsque nous nous servons

* V. dans les *Œuvres diverses de Locke* , Edition de Rotterdam 1710. en un vol. in 12. le traité de la conduite de l'Esprit dans la Recherche de la vérité , p. 275. & suiv.

6 *Parad. Met. sur le principe*
 du nom de *Dieu*, l'idée exprimée
 par ce mot doit nécessairement être
 aussi distincte & aussi déterminée
 dans notre esprit, que l'est l'idée de
triangle ou de *quarré*, lorsqu'il nous
 arrive de parler de l'une ou de l'au-
 tre de ces deux figures; autrement
 le nom de *Dieu* n'est qu'un son vui-
 de de sens. Qu'est-ce qui nous em-
 pêche de raisonner sur l'idée atta-
 chée au mot *Dieu* avec autant de clar-
 té, que nous le ferions sur l'idée d'un
 triangle ou d'un quarré? pourquoi la
 comparaison de l'idée de la Divinité
 comparée avec une autre idée, se-
 roit-elle plus difficile à faire, que cel-
 le de deux autres idées ensemble?
 Cette comparaison d'idées ne consis-
 te-t'elle pas uniquement dans l'obser-
 vation de leur différence & de leur
 convenance respectives? Or pour par-
 venir à ce point, est-il besoin d'autre
 chose, que de bien déterminer & de
 bien distinguer ces idées dans notre
 esprit? Or, puisqu'il est nécessaire, que
 nous ayons une idée claire du mot
Dieu toutes les fois que nous nous en
 fervons, & même une idée aussi dis-
 tincte, que celle, que nous avons
 d'un

d'un triangle ou d'un quarré: puisque nous pouvons en faire le sujet d'une proposition: puisque nous sommes en état de comparer l'idée claire & déterminée, que nous en avons, avec d'autres idées quelconques, je ne vois pas pourquoi il ne nous seroit pas possible d'exprimer nos pensées sur la *Divinité* avec autant de méthode & de clarté, que nous le ferions sur la *Figure* & sur la *Quantité*.

Qu'on ne s'imagine cependant pas, que mon intention, en parlant ainsi, soit de supposer, que l'idée de *Dieu* soit en nous aussi *complète*, que l'idée d'un *triangle* ou d'un *quarré*, ou qu'il nous soit aussi aisé de la former dans notre esprit, que celle de ces figures, ou que l'assemblage & la comparaison des différentes idées *simples*, qui composent l'idée *complexe* de la *Divinité*, ne demandent pas un grand effort de conception; je ne prétends point dissimuler ici les doutes, les difficultés, les objections presque insolubles, auxquelles cette idée peut donner lieu; mais, en convenant de tout cela, je n'en suis pas moins persuadé, que ce ne
sont

3 *Parad. Met. sur le principe*
font point là des raisons , qui puissent justifier le Galimathias & l'obscurité ; car 1°. une idée , quelque *incomplète* qu'elle puisse être , n'en est pas pour cela moins distincte ni moins vraie relativement à ce qu'elle renferme , qu'une idée *complète* : Rien n'empêche , par conséquent , qu'elle ne soit susceptible , dans son énonciation , du même degré de clarté : 2°. quoiqu'il ne nous soit pas aussi aisé de former dans notre esprit l'idée de *Dieu* , que celle d'un *triangle* ou d'un *quarré* , quoique nous ayons besoin d'une grande application pour parvenir à rapprocher & à comparer ensemble les différentes idées , qui composent l'idée complexe de la Divinité , je ne vois là tout au plus , que des motifs pour s'appliquer plus sérieusement , ou bien pour se dispenser d'écrire sur ce sujet : 3°. au cas , qu'un Écrivain par rapport à la matière qu'il traite , ait des difficultés , qu'il ne puisse résoudre à sa propre satisfaction , il est au moins en état d'exprimer ses doutes avec autant de netteté qu'il feroit toute autre de ses pensées ; tout ce
qu'on

qu'on peut exiger de lui en pareil cas, c'est qu'il n'aille point au-delà de ses idées, qu'il sache s'y renfermer exactement, & qu'il ne cherche point à en faire plus entendre à son Lecteur, qu'il n'en conçoit lui-même: En effet, pour peu qu'il sorte du cercle de ses idées, il ne peut manquer d'être obscur & intelligible malgré toutes les peines qu'il prendra pour se faire entendre. L'unique but d'un homme, qui écrit, doit être d'exprimer les choses qu'il conçoit; & le vrai moyen de contenter ses Lecteurs, & de passer auprès d'eux pour un Écrivain clair & méthodique, est de raisonner sur un sujet conformément aux notions qu'il en a.

Il en faut donc conclure, que quand'un Auteur parle obscurément de Dieu ou de quelque autre objet de sa pensée, c'est uniquement sa faute, & non point celle de son sujet. Car enfin qui l'oblige à écrire sur une matière avant que de l'avoir bien conçue ou avant que de s'être mis en état d'expliquer aux autres ses idées? Y a-t'il au monde quelque chose

10 *Parad. Met. sur le principe*
chose de plus ridicule , que de bal-
butier devant des gens , qu'on pré-
tend instruire ?

Il ne me seroit pas difficile de jus-
tifier ces Réflexions par des exemples
tirés des Ouvrages des plus célè-
bres Philosophes. En effet , lorsque
de grands Genies , tels que (b) *Gas-*
sendi , (c) *Descartes* , (d) *Cudworth* ,
(e) *Locke* , (f) *Bayle* (g) *Newton* , &
M. (h) *de Fontenelle* ont eu à traiter
les questions les plus épineuses de
Metaphysique , d'Ontologie , de
Mathématique , &c. , ils ont eu soin
de ne faire usage que des notions
claires & distinctes, qu'ils en avoient ;
ils sont ainsi parvenus à écrire sur les
sujets les plus abstraits avec autant de
clarté & de précision , que d'autres

(b) V. *Gassend. Opera.*

(c) V. sa *Méthode & ses meditations.*

(d) V. son *vrai Système intellectuel.*

(e) V. son *Essai sur l'Entendement*
humain.

(f) V. ses *Pensées sur la Comète.*

(g) V. ses *Principes Mathématiques* &
son *Traité d'Optique.*

(h) V. ses *Mondes & sa Géométrie de*
l'infini.

Au-

Auteurs en avoient employé en maniant l'Histoire & les sujets les plus communs.

D'un autre côté , toutes les fois , que des Écrivains , dont le mérite à tout autre égard n'étoit point inférieur à celui de ces hommes célèbres , n'ont point voulu , en traitant un sujet , s'en tenir aux notions claires & distinctes , qu'ils pouvoient en avoir , ils sont tombés dans les mêmes inconvéniens , (i) & ont avancé les mêmes absurdités , que les Auteurs les plus ignorans , qui entreprennent de parler de choses , qu'ils ne connoissent point du tout , ou dont ils ont des idées très-confuses. Nous avons sous les yeux tant d'e-

(i) C'est ce qui est arrivé à *Pascal* ; lorsqu'il a voulu parler de la nature de l'esprit humain , & des contradictions , auxquelles il est sujet : on pourroit aussi faire le même reproche à *M. de Voltaire* ; lorsqu'il se mêle de disserter sur le principe de nos actions , V. là dessus le tom. 3. de ses *Œuvres Edit.* de 1751. in 16. Let. 14. au Roy de Prusse , p. 41. & la *Métaphysique de Newton* , par le même , chap. 4. tom. 10. de ses *Œuvres*.

xemples

12 *Parad. Met. sur le principe*
xemples d'une pareille présomption ; nous avons tous les jours tant d'occasions de nous plaindre de l'impudence d'Auteurs , qui dissertent sur tout à tort & à travers , que je crois pouvoir me dispenser ici de désigner aucun Auteur en particulier. Cependant , après le passage , que j'ai lû dernièrement au sujet de l'ingenieux P. *Malbranche* dans une des *Lettres* de M. *Bayle* , Juge competent en ces matieres , qui étoit son ami , & qui avoit été le plus pressé à prendre son parti dans d'autres occasions , je ne puis m'empêcher de citer en cet endroit l'exemple même du P. *Malbranche*. Ce Philosophe a soutenu dans plusieurs de ses Ouvrages l'opinion , que nous voyons tout en Dieu. (k) M. *Bayle* , qui étoit , sans

(k) Qu'on me permette à ce propos une observation. Je connois un Malbranchiste décidé , qui est un des premiers à se moquer de l'idée , que *Spinoza* nous donne de la Divinité , en nous disant , qu'elle n'est que l'universalité des choses considérée comme une substance unique , simple , éternelle , infinie , immense , immuable , & qu'ainsi Dieu est tout ce que contredit ,

fontredit , un des meilleurs Dialecticiens de son siècle , déclare néanmoins après avoir lû tous les Ouvrages du P. Malbranche , & nommément son dernier , qu'il y a moins compris que jamais sa prétention. (1) Il

nous voyons , & tout ce qui existe ; mais , dit mon Malbranchiste , en admettant un pareil Siftême , il faut donc dire aussi , qu'une vache , un cochon , une crote de chien , &c. participent à la Divinité : Conséquence , (ajoute-t'il ,) qui fait sentir l'absurdité & le ridicule du *Spinofisme*. Croiroit-on , que ce même Malbranchiste , qui pense avec son Maître , que nous voyons tout en Dieu , s'emporte très-sérieusement contre ceux , qui viennent lui dire , que , s'il est vrai , que nous voyons tout en Dieu , il s'ensuit nécessairement , que nous y voyons aussi une vache , un cochon , une crote de chien , &c. Or je demande , si , tout considéré , le sarcasme n'a pas ici la même force contre le Siftême de *Malbranche* , que contre celui de *Spinosa*. Pour moi , je ne vois point , qu'à cet égard le Malbranchiste ait aucun avantage sur le Spinofiste : on peut voir à ce sujet le *Traité Anglois* , qui a pour titre *Reason and Religion* p. 209.

(1) » J'ai parcouru le nouveau Livre du P. Malbranche contre M. Arnaud , &

B

n'en

14 *Parad. Met. sur le principe*
n'en faut pas davantage pour faire
voir , que le P. Malbranche a eu un
très-grand tort de parler d'une cho-
se , sur laquelle il n'avoit point d'i-
dées claires , & dont il ne pouvoit
donner aux autres des notions plus
nettes & plus distinctes.

Vous voyez , mon cher Lucius ,
que je ne me ménage à moi-même
aucun avantage , & que je ne cher-
che point à me disculper d'avance ,
au cas qu'il m'arrive de manquer de
clarté & de méthode dans ma *Dis-*
sertation , & que je ne réussisse point
à vous prouver ce que j'ai entrepris
de vous démontrer.

ETAT DE LA QUESTION.

JE fixe d'abord l'état de la Que-
stion. L'homme est un *Agent (m)*

n j'y ai moins compris que jamais la pré-
» tention , que les idées , par lesquelles
» nous connoissons les objets , sont en
» Dieu , & non dans notre ame ; il y a
» là du mal-entendu ; ce sont , ce me sem-
» ble , des équivoques perpétuelles. V.
les Lettres de Bayle , Let. du 16. Octob.
1705. à M. Desmaizeaux.

(m) » Le Docteur *Clarke* reproche à
» notre Auteur de confondre toutes les
néces-

nécessaire, si les actions sont tellement déterminées par les Causes, qui les précédent, qu'aucune des actions passées n'ait pû être différente de ce qu'elle a été, & qu'aucune des actions futures ne puisse être autre, que ce qu'elle doit être. L'homme, au contraire, est un *agent libre*, s'il a la faculté de faire, dans un certain tems, vis-à-vis certaines circonstances, une chose ou une autre totalement différente, ou, pour me servir d'autres termes, s'il n'est point absolument nécessité à faire précisément, dans un tel instant, dans telles circonstances, & conséquemment à telles causes, qui influent

» idées, parce qu'il appelle l'homme un
» *agent nécessaire*. Le Docteur dit, qu'en
» ce cas l'homme n'est point un *agent*.
» Mais qui ne voit, que c'est là une vé-
» ritable chicane ? *Notre Auteur* appelle
» *agent nécessaire* tout ce qui produit des
» effets nécessaires. Qu'on l'appelle
» *agent* ou *patient*, qu'importe ? le point
» est de savoir s'il est déterminé nécessai-
» rement. V. *la Métaphysique de New-*
ton (chap. 4.) par M. de Voltaire tom.
10. de ses *Œuvres* Edit. in 16. de 1751.

16 *Parad. Met. sur le principe*
sur lui , telle action qu'il fait , & s'il
ne lui est pas totalement impossible
d'en faire une autre.

CHAPITRE II.

Argument tiré de l'Expérience.

COMME il s'agit ici d'une ques-
tion de fait , je veux dire , du prin-
cipe de nos actions , il est naturel de
faire d'abord attention à notre pro-
pre expérience. C'est un point , sur
lequel assurément nous n'aurons
point de peine à nous éclaircir , &
dont l'examen, d'ailleurs, suffit seul
pour décider la question. Les Parti-
sans de la Liberté , parlent de l'Ex-
périence d'un air si triomphant , &
nous l'opposent avec tant de con-
fiance , qu'il n'est pas étonnant de
me voir commencer par quelques
observations sur l'Expérience en gé-
néral : je me propose de faire ensuite
quelques réflexions particulières sur
notre propre Expérience.

SECTION

SECTION I.

Observations sur l'Expérience en général.

LE Vulgaire, élevé à croire la *Liberté* ou le *franc Arbitre*, pour se confirmer dans cette opinion, se fait gloire d'en appeler à l'expérience, & se contente, pour vous prouver que ses *actions* sont *libres*, de vous dire, qu'il éprouve intérieurement en mille occasions le sentiment de sa *Liberté*. La source de son erreur vient, ce me semble, de ce qu'il n'aperçoit point les causes, qui le font agir, ou plutôt de ce qu'il n'y fait aucune attention : ce qui lui arrive principalement dans les choses de peu d'importance, & qui lui fait croire qu'il est libre ou qu'il n'est déterminé par aucunes causes à faire ce qu'il fait.

Ajoutez à cela, que ces mêmes personnes viennent souvent à se repentir dans la suite, des actions qu'elles ont faites, & que, dans les accès de leur repentir elles n'ont point pré-

B ; sentes

18 *Parad. Met. sur le principe*
fentes à leur esprit les motifs, qui
ont déterminé leurs actions : il ne
leur en faut pas davantage pour con-
clurre, qu'ils auroient aussi bien pû
ne pas faire ce qu'ils ont fait ; & que,
comme aucun obstacle extérieur ne
les a empêchés d'agir ; la Nécessité ne
les a aucunement poussés à faire telle
action plutôt qu'une autre.

Outre cela, il se présente tous les
jours mille occasions où elles ont le
pouvoir de faire ou de ne faire pas
une telle chose à leur gré, sans que
rien au monde les empêche de sui-
vre leur volonté, soit qu'elles veuil-
lent ou ne veuillent pas agir. Elles
savent d'ailleurs, qu'elles changent
souvent de résolution, qu'elles peu-
vent choisir & qu'elles choisissent
réellement pour agir, l'instant qui
leur plaît ; qu'il leur arrive fréquem-
ment de délibérer & de demeurer,
par conséquent, en suspens & dans
une espece d'indifférence par rapport
au jugement qu'elles doivent por-
ter sur certaines propositions, ou re-
lativement au choix qu'elles doivent
faire de certains objets préférable-
ment à d'autres. Ce sont ces Expé-
riences.

ciences journalieres , qui leur font illusion , & qu'elles prennent de bonne foi pour les symptômes de leur *liberté* ou de leur *affranchissement des loix de la nécessité*. Demandez-leur si elles croient être libres? elles vous repondront sans hésiter , *oui* , & ne feront point difficulté de vous alléguer en preuve leur Expérience personnelle ; rien , selon elles , ne prouve mieux leur *Liberté* , que le *pouvoir* qu'elles ont , *de faire ce qu'elles veulent*.

Des Philosophes & des Théologiens célèbres , tant anciens que modernes , qui avoient approfondi cette matiere , ont tenu à peu près le même langage ; ce qui n'a pas empêché qu'ils n'ayent donné de la *Liberté* des définitions qui pouvoient aussi bien convenir à la *Nécessité* ou au *Fatum* des Anciens. Il faut cependant leur rendre justice : ils ont fait en même-tems , tous leurs efforts pour faire croire , qu'ils avoient les meilleures intentions du monde ; il n'a pas tenu à eux , que plusieurs des actions humaines ne fussent *libres & affranchies des loix de la nécessité*.

20 *Parad. Met. sur le principe*
cessité (n). Cicéron, par exemple, dé-
 finit la *Liberté* le *pouvoir que nous*
avons de faire ce que nous voulons ; en
 quoi il a été suivi par plusieurs Mo-
 dernes : un d'eux (o) prétend que la
Liberté est le *pouvoir d'agir ou de ne pas*
agir à notre volonté. Un autre (p) en
 donne une définition plus étendue ,
 en disant, *que c'est en nous le pouvoir de*
faire ce que nous voulons, précisément
parce que nous le voulons : de telle sorte,
que, si nous ne voulions pas le faire,
nous ne le ferions pas, & que nous fe-
rions le contraire, si nous le voulions.
 Un troisième (q) la définit le *pouvoir*
que l'homme a de faire une telle action
ou de s'en abstenir, conformément à la
détermination ou à l'impression, qu'a
reçue son esprit, & qui le porte à agir

(n) V. ses Œuvres, Edit. de Grono-
 vins, p. 3968.

(o) Placette, *Éclaircissement sur la Li-*
berté, p. 2.

(p) *Jacquelot*, dans son *Traité de l'É-*
xistence de Dieu, où *Spinoza* est réfuté en
 quelque endroit. *Jacquelot* étoit Ministre
 François à la Haye.

(q) *Locke*, *Essai sur l'Entendement hu-*
main L. 2. c. 11. §. 8.

♣

& à n'agir pas. Pour peu que le Lecteur se donne la peine de réfléchir sur toutes ces définitions, il n'aura point de peine à reconnoître, qu'en affranchissant les actions humaines de tout obstacle extérieur, elles ne sont point capables de les soustraire à la *nécessité*; c'est ce que je me réserve de faire voir dans la suite de ce Discours. Mon dessein est, en adoptant l'idée générale, que ces Auteurs nous ont donnée de la *Liberté* comme d'un *pouvoir de faire ce que nous voulons*, de démontrer en même-tems, que *cette définition de la Liberté n'exclut point la Nécessité*.

Alexandre l'Aphrodisien, (r) un des plus subtils Philosophes du deuxième siècle, le plus ancien des Commentateurs d'*Aristote*, dont les Ouvrages soient parvenus jusqu'à nous, & qui passe généralement pour son meilleur interprète, définit ainsi la *Liberté*. (s) C'est, (dit-il,) le *pouvoir que nous avons de choisir ce que nous*

(r) V. Fabricii Bibliot. Græc. tom. 4. 63. & Voss. de Sectis Philos. c. 18.

(s) De Fato, p. m. 57.

22 *Parad. Met. sur le principe*
avons à faire , après avoir délibéré , &
de faire ce que notre Raison nous dicte
de faire , au lieu qu'en agissant autre-
ment nous suivrions notre caprice. Or je
voudrois bien savoir , si un choix
fait après une mûre délibération est
un choix moins nécessaire , qu'un
choix fait par le caprice. Car enfin ,
quoiqu'un choix fait par le caprice
ou sans délibération soit d'une espèce,
& un choix fait après une mûre déli-
bération soit d'une autre toute dif-
férente , cela n'empêche pas , que ces
deux choix , fondés sur ce qui a été
jugé meilleur , ne soient également
nécessaires l'un pour une raison &
l'autre pour une autre ; les bonnes
ou les mauvaises Raisons , le juge-
ment réfléchi ou précipité , l'examen
ou le caprice n'y mettent aucune dif-
férence essentielle.

On en peut dire autant de la dé-
finition , que nous donne de la *Li-
berté* l'Evêque *Bramhall* (t) dont
nous avons plusieurs Ouvrages sur
cette matiere , & dont les principes

(t) V. les *Œuvres de Bramhall*, p.
697. 702. 707. 735.

à cet égard , s'accordent avec ceux d'*Aristote* : L'acte , (dit-il ,) dans lequel réside véritablement la *Liberté* de l'homme est l'élection ou le choix , qu'il fait de l'un de plusieurs expédiens , que lui présente son esprit , soit en préférant ou bien en rejetant l'un ou l'autre , soit en adoptant l'un avant l'autre. Pour se convaincre , que l'Auteur , en définissant ainsi la *Liberté* , la fait uniquement consister dans le choix (exclusif) de celui de ces expédiens , qui paroît à l'homme le meilleur , & non dans le pouvoir de choisir indistinctement celui , qui lui paroît le pire ou bien celui qui lui semble le plus avantageux , il suffit de jeter les yeux sur différens passages de ses *Ecrits* , tels que ceux , qu'on va lire. Il avance dans un endroit , que

- » les actions , que nous faisons dans
- » les accès d'une passion violente ,
- » ne sont point libres , parce qu'el-
- » les ne sont alors le résultat ni du
- » choix ni de la délibération....
- » Prétendre que la volonté de l'hom-
- » me est déterminée par des motifs ,
- » c'est-à-dire , par la *Raison* & par
- » la réflexion , c'est précisément la

même

24 *Parad. Met. sur le principe*

» même chose , que si on soutenoit ;
» que l'homme est un Agent libre
» ou déterminé par lui-même. En ef-
» fet ces motifs-là ne le déterminent
» point physiquement , mais mora-
» lement : or cette espece de déter-
» mination n'exclut point la vraie
» *Liberté*. Dire, que notre volonté se
» laisse nécessairement entraîner
» vers le côté où la Raison fait pen-
» cher la balance , ce n'est point dé-
» truire la *Liberté des volitions* de
» l'homme , mais établir seulement
» une espece de *nécessité hypothéti-*
» *que*. « Toutes ces expressions ne
prouvent-elles pas clairement , que
Bramhall fait consister la *Liberté* dans
la *faculté de choisir ou de rejeter* né-
cessairement une chose après la déli-
bération : par conséquent , que cette
faculté de choisir ou de rejeter est mo-
ralement & hypothétiquement *nécessai-*
re ou déterminée en conséquence de
cet examen préalable.

Enfin un grand Théologien de la
Secte *Arminienne* , qui a donné au
Public un *Cours de Philosophie* , &
qui a eu occasion d'entrer dans des
discussions fréquentes au sujet de la
Liberté

Liberté, prétend, qu'elle est » simplement l'état d'indifférence, où » se trouve notre Esprit tandis qu'il » délibère sur quelque chose ; en effet, (ajoute-t'il,) pendant le tems » que notre Esprit délibère, il est libre jusqu'au moment de l'action ; » puisque, durant cet intervalle, » rien ne le détermine à agir ou à » ne pas agir. « (v) Mais qu'on me dise un peu, si, lorsque notre Esprit délibère sur une chose, c'est-à-dire, lorsqu'il balance & compare ensemble divers motifs ou différentes idées, il est déterminé moins nécessairement à cet état d'indifférence ou de balancement par les apparences de ces idées & de ces motifs, qu'il ne l'est au moment même de l'action. Si un homme étoit réellement libre dans cet état d'indifférence, il faut

[v] V. sa Bibliothèque choisie, tom. 12. p. 105. C'est aussi dans le même endroit. qu'il dit, que toutes les actions de l'ame consistent en ses jugemens & en ses volitions, qui ne sont libres, que lorsque rien ne l'y détermine nécessairement, c'est-à-dire, quand il ne s'agit ni de l'évidence, ni du bien en général. Ibid.

C

droit

26 *Parad: Met. sur le principe*
droit qu'il fût en son pouvoir de n'être point indifférent dans le tems même où il l'est.

En supposant donc, pour un instant, que l'Expérience serve à prouver la *Liberté de l'homme* au sens, que les Auteurs ci-dessus cités ont attaché à ce mot, je suis en droit de soutenir, qu'elle sert en même-tems à démontrer que cette *Liberté* n'exclut point la *Nécessité*.

Jusqu'ici je me suis attaché à faire voir combien les définitions, que plusieurs Écrivains nous ont données de la *Liberté* comme fondées sur l'Expérience, étoient éloignées de faire évanouir toute idée de *nécessité*; je vais maintenant faire usage de plusieurs aveux faits sur cette importante matière par les plus zélés partisans de la *Liberté*, & m'en servir avantageusement pour détruire les argumens, qu'on tire ordinairement de l'Expérience en faveur du *franc Arbitre*.

Erasme (x) dans son *Traité du*

[x] V. *Ouvres d'Érasme*, tom. 9, p. 1219.

franc

franc Arbitre, qu'il a écrit contre *Luther*, avoie de bonne foi, que de toutes les questions, qui ont jusqu'ici exercé la plume des Philosophes & des Théologiens de tous les âges, il n'y en a point de si obscure ni de si difficile à résoudre, que celle du *franc Arbitre*. M. le Clerc, (2) en rendant compte de l'Ouvrage d'*Erasme*, dit que cette question du *franc Arbitre* étoit trop subtile pour *Erasme*, qui n'avoit point l'esprit philosophique : ce qui fait, (ajoute M. le Clerc,) que quelquefois il n'est pas tout-à-fait d'accord avec lui-même. (3) Le feu Evêque de *Sarum*, dans le même Ouvrage, où il soutient que tout homme éprouve au-dedans de lui-même le sentiment de sa *Liberté*, est obligé de reconnoître, que ce sujet offre de toutes parts de grandes difficultés, & qu'il ne prétend point non plus les éclaircir ou les résoudre toutes.

Le fameux *Bernardin Ochin*, sa-

(2) V. sa Bibliotheque choisie, tom. 22. p. 51.

(3) Dans son *Expos.* p. 117.

28 *Parad. Met. sur le principe*
vans Auteur Italien, a fait un *Traité*
très-subtil & très-ingénieux, (aa) in-

(aa) *Bernardin Ochin* a fait plusieurs *Ouvrages*, dont la liste est insérée dans la *Bibliothèque des Anti-Trinitaires*. *Bayle* ne croit pas, qu'il ait publié aucun *Ouvrage* en Latin: il composoit tout en Italien, & il trouvoit ensuite des *Traducteurs*; le Livre dont il s'agit ici, est dans ce cas. » Il n'y a qu'un jour, (dit » *Bayle* art. *Bernardin Ochin* Remarque » P.) que j'ai parcouru les *Labyrinthes* » traduits en Latin: ils m'ont parû l'ou- » vrage d'un homme, qui avoit l'esprit » fort net & fort pénétrant. « Quant à la personne de cet Auteur, voici ce que *Bayle* en dit dans le même article. *Bernardin Ochin* fut un de ces *Ecclésiastiques* d'Italie, qui sortirent de leur pais au *XVI.* siècle pour embrasser la Religion Protestante. Il étoit de *Sienne*: il avoit été d'abord *Cordelier*, puis *Capucin*. Il demeura dans ce dernier *Ordre* depuis l'an 1534. jusqu'à l'année 1542. Ceux, qui ont dit, qu'il en fut le *Fondateur* ou l'un des quatre premiers qui s'y engagèrent, se trompent; mais il est vrai, qu'il en fut élu *Général*. Quelques-uns disent, qu'il avoit été *Confesseur* & *Prédicateur* du Pape. Il observoit sa *Regle* avec une merveilleuse austérité, & il prêchoit avec un zèle incomparable; & apparemment il ne songeoit à rien moins qu'à quitter

rer son Froc & son Eglise, lorsque les conversations d'un Juriconsulte Espagnol (nommé *Joannes Valdesius*,) qui avoit pris goût en Allemagne à la Doctrine de *Luther*, lui mirent des doutes dans l'esprit. Ce fut à Naples, qu'il parla avec ce Juriconsulte, & qu'il commença de prêcher des choses, qui paroissoient fort nouvelles. Il devint suspect, & il fut cité à la Cour de Rome. Il y alloit, mais il trouva à Florence *Pierre Martyr* son bon ami, auquel il communiqua les avis, qu'il avoit reçûs du hazard, où il se mettoit en se livrant à la discrétion du Pape. La chose bien examinée, ils resolurent tous deux de se retirer en pais de sûreté. *Ochin* partit le premier, & prit sa route vers Genève. . . . Un Continuateur de *Baronius* (*Spondanus ad annum 1525. num. 27.*) assûre qu'*Ochin* fit provision d'une femelle, qui le suivit à Genève, & avec qui il se maria publiquement, afin de donner une preuve très-authentique de son renoncement à la Papauté. Il ne se fixa point à Genève, il s'en alla à *Ausbourg*. . . . Il fit le voyage d'Angleterre avec *Pierre Martyr* l'an 1547. . . . Les changemens qui se firent dans la Religion de ce Pais-là après la mort du Roy *Édouard*, contraignirent ces deux Docteurs d'en sortir. Ils repasserent la mer l'an 1543. & se retirerent à *Strasbourg*. *Ochin* étoit à *Basle* l'an 1555. mais il fut appelé la mè-

me année à *Zurich* pour y être Ministre de l'Eglise Italienne, qui s'y forma. . . . *Ochin* chassé de *Zurich* & de *Basle* à l'occasion de quelques Dialogues, qu'il avoit fait imprimer, qui contenoient entr'autres erreurs celle de la *Polygamie* se retira en Pologne à l'âge de soixante-seize ans, mais le Nonce *Commendon* l'en chassa bien-tôt par l'Édit, qu'on accorda contre les Hérétiques étrangers. . . . *Ochin* s'en alla en *Moravie*, & y mourut peu après de la peste. . . . On parle diversement des circonstances de sa mort, & l'on ne s'accorde pas sur les Hérésies, qu'il embrassa depuis sa sortie de Suisse: les uns disent, qu'il se fit Anabaptiste, après avoir prêché hautement l'Hérésie de *Macedonius*; les autres disent en général, qu'il combattit le Mystere de la Trinité. Les Anti-Trinitaires le comprennent au nombre de leurs Auteurs. . . . C'est à tort que quelques-uns ont assuré qu'il étoit l'Auteur du Livre *De tribus Impostoribus*. . . . On a souvent outré les choses, qui le regardent. *M. Varillas* a débité plusieurs mensonges touchant cet Ex-Capucin. *Moreri* n'en a pas toujours parlé juste. *Palearius* a donné de grands éloges à ce Moine. V. le *Diction. hist. & crit.* art. *Bernardin Ochini*. Remarques A. B. C. D. E. G. H. I. K. M. O. P. R. T. U. X. & les *Amusemens des Eaux de Spa* tom. 2.

*de libero aut seruo Arbitrio, de diuina
 promotione, destinatione, & libertate,
 disputatio, & quonam pacto sit ex
 iis Labyrinthis exeundum, autore Ber-
 nardino Ochino Sanensi, nunc primum
 ex Italico in Latinum translati. Bas-
 lea, apud Petrum Pernam.* Il y mon-
 tre avec une grande force, que ceux
 qui soutiennent, que l'homme agit
 librement, s'embarassent dans qua-
 tre grandes difficultés, & que ceux,
 qui prétendent, que l'homme agit
 nécessairement, tombent dans qua-
 tre autres embarras aussi grands, si
 bien qu'il forme huit Labyrinthes,
 quatre contre le franc Arbitre, &
 quatre contre la Nécessité. Il se tour-
 ne de tous les côtés imaginables pour
 tâcher de rencontrer une issue, &
 n'en trouvant point, il conclut à
 chaque fois par une priere ardente
 adressée à Dieu, afin d'être délivré
 de ces abîmes. Néanmoins dans la
 suite de l'Ouvrage il entreprend de
 fournir des ouvertures pour sortir
 de cette prison: mais il conclut que
 l'unique voie est de dire, comme
 Socrate, *unum scio, quod nihil scio,*
*tout ce que je sçai, c'est que je ne sçais
 rien.*

32 *Parad. Met. sur le principe rien.* » Il faut se taire, (dit-il,) & » juger, que Dieu n'exige de nous ni » l'affirmative, ni la négative sur des » points de cette nature. « Voici le titre de son dernier Chapitre. *Quâ viâ ex omnibus supradictis Labyrinthis citò exiri possit, qua docta ignorantia via vocatur, Le chemin le plus court pour sortir de tous ces Labyrinthes, appelé le chemin de la docte ignorance.*

Un illustre Auteur, (bb) qui en appelle sans cesse à la commune Expérience pour prouver la *Liberté* de l'homme, convient que dans toute la Philosophie il n'y a point de question plus obscure ni plus embarrassante que celle de la *Liberté*, & qu'il n'y a point de sujet, sur lequel il regne plus de contradiction entre les Sçavans, que celui-là : il se dé-

P. 99.
P. 105.
P. 117.

(bb) *Guillaume King* Docteur en Théologie, Evêque de Londondery. V. son Ouvrage intitulé *De origine mali* dont on donna une nouvelle Édition à Breme chez *Philippe Godefroi Saurman* en 1704. (in 40.) sur la copie de Londres. M. *Leibnitz*, dans ses *Remarques* sur ce Livre du Docteur *King*, dit qu'il est plein de savoir & d'élégance.

clare

clare hautement contre l'idée, qu'on a communément de la *Liberté*, & en propose une nouvelle, qu'il avoïe lui-même n'être pas sans difficulté.

Or comment est-il possible, qu'on voïe si peu clair dans une simple question de fait, où il ne s'agit, dit-on, que de consulter l'Expérience? Quelle difficulté peut-il donc y avoir à prouver une chose déjà démontrée par le sentiment intérieur? Eh? quoi, est-il besoin de tant de Philosophie pour cela? pourquoi tant de contradictions sur un pareil sujet? & comment peut-il arriver, que tous les hommes éprouvent en eux-mêmes le sentiment de la *Liberté*, tandis qu'on avoïe, que l'idée, qu'on a communément de la *Liberté*, est fausse & démentie par l'Expérience, tandis qu'on en propose une nouvelle inconnuë jusqu'alors ou du moins connuë de peu de personnes, & qu'on se sert de l'Expérience pour la prouver? puisqu'il regne tant d'obscurité sur cette matière, il faut sans doute que l'Expérience ne décide point aussi positivement, qu'on

34 *Parad. Met. sur le principe*
qu'on voudroit nous le faire croire ;
en faveur de la *Liberté*.

D'autres partisans de la *Liberté* semblent n'avoir embrassé ce Syste-
me , qu'en considération des préten-
dus inconvéniens attachés à celui de
la *Nécessité*. Le grand *Episcopus* ,
dans son *Traité du franc Arbitre* ,
reconnoît en effet , que les partisans
de la *Nécessité* paroissent avoir pour
eux l'Expérience , & qu'ils sont en
grand nombre ; (cc) il ne se dissimule
point la force de ce fameux ar-
gument , qu'il appelle lui-même
trionphant, savoir , que la *volonté*
est déterminée par l'entendement : il est
le premier à soutenir , que „ si cela
„ n'étoit point , la *volonté* , dans
„ l'homme , seroit une faculté aveu-
„ gle , qui pourroit se proposer pour
„ objet le mal comme mal , & re-
„ jeter même les choses , qui lui
„ plairoient : que par une consé-
„ quence nécessaire , il seroit aussi
„ inutile d'user de promesses , d'in-

(cc) V. ses *Œuvres* , tom. 1. p. 198.
199. 200.

sinuations

„ sinuations , de raisonnemens , &
„ de menaces avec un homme ,
„ qu'avec une pierre ou un arbre. «
Il ajoute , que „ tout cela est fort
„ plausible & a 'une grande appa-
„ rence de probabilité ; il va même
jusqu'à dire , que *c'est là le sentiment*
de presque toutes les Ecoles. „ C'est là ,
„ (*ajoute-t'il ,*) l'écueil , contre le-
„ quel les plus habiles défenseurs de
„ la *Liberté* sont venus échoüer : ja-
„ mais ils n'ont répondu à cet argu-
„ ment , qui semble tiré de l'Expé-
„ rience , & qui a été cause (selon
„ lui) que tant de personnes , dans
„ les siècles passés & dans le nôtre
„ ont admis le Siftême d'une néCESSI-
„ té fatale en toutes choses. « Mais
comme un pareil Siftême rend tou-
tes nos actions nécessaires , & qu'il
détruit , par conséquent , (selon
lui ,) la Religion , les Loix , les pei-
nes , & les recompenses ; cela lui suf-
fit pour conclure , qu'il est faux , &
pour lui faire abandonner , sans au-
tre examen , une opinion , qui lui
avoit paru si plausible. Plusieurs au-
tres défenseurs de la *Liberté* , à l'exem-
ple d'*Episcopi*us , n'ont pas eû d'au-
tres

36 *Parad. Met. sur le principe*
tres Raifons pour fe refufer au témoignage manifefte de l'Expérience , que ces mêmes difficultés imaginaires. J'en appelle hardiment à l'Expérience : En effet , n'eft-il pas évident , que nous fommes déterminés par le plaifir ou par la peine , & que notre jugement , notre volonté , & nos actions ne fe décident qu'en faveur des chofes , qui nous paroiffent raisonnables , ou contre celles , qui ne nous paroiffent pas telles ? Il y a toute apparence , que , fi l'on parvenoit à perfuader à *Epifcopius* & à fes femblables , que la moralité des actions , & l'institution des peines & des recompenses dans la fociété ne peuvent fubfifter fans l'admission du Siftême de la *Néceffité* , & que la Religion , les Mœurs , & les Loix ne fçauroient avoir aucun fondement folide , tant qu'on regardera l'homme comme un *Agent libre* , (ce que je compte bien démontrer dans la fuite avec la dernière évidence ,) il y a , dis-je , toute apparence , qu'ils n'héfiteroient pas un moment à nier la *Liberté* , dès qu'ils feroient afûrés , que l'établif-
fement

lement de ce Dogme n'est nullement nécessaire pour le maintien de l'ordre dans la Société civile. Au surplus, je renvoye mon Lecteur aux Ouvrages des plus habiles défenseurs du Système de la Liberté : il verra combien de fois il leur arrive de se contredire eux-mêmes, (comme ils se le reprochent les uns aux autres,) de battre la campagne, d'employer des expressions obscures, & de parler de la *Liberté* d'une manière intelligible ; il apprendra enfin à ne faire pas plus de cas de leurs Traités sur cette matière, que M. *Locke* (*dd*) n'en faisoit de celui d'*Episcopus*, dont tous les autres Ouvrages annoncent un Écrivain profond, nerveux, & méthodique.

Parmi les Auteurs, qui soutiennent la Liberté, comme parmi ceux, qui la nient, il s'en trouve un grand nombre, qui interpretent différemment le sentiment intérieur par rapport à cette question de fait, & qui tirent de leur propre expérience des conséquences différentes de celles,

(*dd*) dans ses Lettres p. 521.

38 *Parad. Met. sur le principe*
qu'en tirent ordinairement les parti-
sans déclarés du *franc Arbitre*.

(cc) Un ancien Auteur s'exprime
ainsi en parlant de la *fatalité*: » La fa-
» talité, (dit-il ,) est un dogme suffi-
» samment prouvé par l'opinion uni-
» versellement reçue parmi les hom-
» mes. Car il n'est gueres possible ,
» que les hommes se trompent sur
» certains points, sur lesquels ils
» sont tous d'accord, excepté un
» petit nombre, qui ne s'écartent
» du sentiment général, que par at-
» tachment à certaines idées parti-
» culieres, dont ils se sont coëffés.
» Ainsi (ajoute-t'il) il ne faut pas
» écouter *Anaxagore de Clazoméne*,
» Philosophe d'ailleurs assez estima-
» ble, lorsqu'il reclame en sa faveur
» le sentiment général, & nous dit,
» que rien ne s'opere dans le mon-
» de par la *fatalité*, & que ce mot
» n'est qu'un son vuide de sens, «
S'il en faut croire le témoignage
de tous les Auteurs anciens, qui
ont écrit sur cette matiere, le Do-

(cc) *Alexander*, dans son *Traité* ci-des-
sus cité, de *Fato*.

gme

gme de la fatalité maîtresse de tous les événemens a été, dans les siècles passés, un point de foi généralement établi dans l'esprit du Peuple * & des Philosophes, comme les Relations modernes de nos Voyageurs nous apprennent, que c'est aujourd'hui une opinion adoptée par la plus grande partie du genre humain. Quoique ce Dogme n'ait point trouvé autant de partisans parmi les Chrétiens, que parmi les Sectateurs des autres Religions, il est pourtant certain, qu'il y a eu & qu'il y a encore parmi (ff) les Chrétiens un grand nombre

(*) L'accord des sages avec le peuple, c'est-à-dire, de ceux qui examinent, avec ceux, qui n'examinent point, & celui des sages entre eux dans une même opinion, sont deux signes caractéristi-

ques de vérité, sous lesquels il est presque impossible, que l'erreur se cache. Voulez-vous distinguer exactement le vrai du faux, dans un préjugé vulgaire? vous trouverez ordinairement, que, dans ce qu'il a de vrai, les sages s'accordent avec le peuple, & que, dans ce qu'il a de faux, ils s'accordent tous contre lui. *Boullier, Essay Philos. sur l'ame des Bêtes, tom. 2. part. 2. chap. 5. not. 1. p. 61.*

(ff) Témoin, entr'autres, *Leibnitz*, dont le Système sur la Création de l'Univers & sur son Existence se réduit à dire, que Dieu, par la constitution de sa nature, a été inévitablement déterminé à créer un Univers, & à le créer tel que nous le voïons : que ses perfections infi-

20 *Parad. Met. sur le principe*
de *Fatalistes*. Les Théologiens les
plus zélés pour la défense du *libre Ar-*
bitre n'ont pas fait difficulté d'avouer
eux-mêmes, (gg) *que parmi les Chro-*
tiens il se raconte des Fatalistes aussi dé-

nies ne lui ont pas permis de refuser sa
puissance à l'exécution de cette idée : que
toutes les parties de l'Univers corporel
font des machines ou parties de machi-
nes, dont chacune concourt avec les au-
tres pour exécuter le jeu, auquel elles
sont destinées : qu'outre cela, il n'a pû se
refuser de donner l'Existence à des natu-
res capables de penser, qui s'imagineroient
recevoir des impressions de la part
des machines corporelles, & influencer sur
leurs mouvemens, quoiqu'en tout cela
il n'y eût rien de réel, que des sentimens
& des volontés accompagnés de la per-
suation trompeuse d'y contribuer. Or je
demande, si ce n'est pas là admettre un
pur *Fatalisme* ? On peut voir l'Exposé,
que fait *Bayle* du Siftême de *M. Leibnitz*
sur l'*harmonie préétablie*, *Dict. crit. art.*
Rorarius Rem. H. L. & la Replique aux
Réflexions contenuës dans cet art. sur ce
sujet, dans le *recueil de diverses pièces sur*
la Phil. tom. 2. p. 389. ainsi que la
Théodicée de *M. Leibnitz*, & son *Eloge*
par *M. de Fontenelle*.

(gg) *V. Reeves's Apol.* vol. 1. p. 150.
& *Sherlock, of. Prov.* p. 66.

cidés,

des actions humaines. - 41
cités , qu'on en ait jamais vû parmi les
Philosophes de l'Antiquité.

M. Bayle , ce Philosophe si subtil
& si pénétrant , assûre , qu'il s'en
faut beaucoup , que ceux , qui ont
été les plus attentifs à suivre les mou-
vemens des hommes , & qui ont
réfléchi le plus profondément sur le
principe de leurs actions , s'accor-
dent dans les conséquences , qu'ils
tirent de leurs observations , avec
ceux qui ne raisonnent , dans ces for-
tes de matieres , que sur de pures
suppositions. (hh)

(hh) » Ceux , (dit Bayle) qui n'exa-
» minent pas à fond ce qui se passe en
» eux-mêmes , se persuadent facile-
» ment , qu'ils sont libres , mais les per-
» sonnes , qui ont étudié avec soin les
» ressorts & les circonstances de leurs
» actions. . . doutent de leur franc arbi-
» tre , & viennent même jusqu'à se per-
» suader , que leur Raison & leur Esprit
» sont des esclaves , qui ne peuvent ré-
» sister à la force qui les entraîne où ils
» ne voudroient point aller. » V. le Dic-
» tionnaire hist. & critique à l'article Helene
Remarque T. de la seconde Edit. & Y.
de la dernière. V. aussi des passages sur
cela. Ibid. à l'art. Ovide Remarque G.

42 *Parad. Met. sur le principe*

Le célèbre M. de *Leibnitz*, ce gé-
nie transcendant & universel, (ii)
prétend que le Docteur *King* a eu
tort d'en appeller à l'Expérience pour
justifier la définition qu'il nous don-
ne (kk) de la Liberté en ces termes:
» C'est une faculté, (dit ce Prélat,)
» qui, indifférente par elle-même à

de la *seconde Edit.* & H. de la *derniere.*
Voici ce qu'il dit dans un autre endroit.
» M. *Jacquelot* (dans son livre de l'*Exi-*
» *stence de Dieu.*) prouve contre *Spino-*
» *sa* la Liberté du Créateur par celle, que
» nous éprouvons dans notre ame ; mais
» il est certain, que notre Expérience de
» *liberté* n'est pas une bonne raison de
» croire, que nous soyons libres, & je
» n'ai encore vû personne, qui ait prou-
» vé qu'il soit possible, qu'un être créé
» soit la cause efficiente de ses volitions.
» Toutes les meilleures preuves qu'on
» allegue, sont que, sans cela, l'hom-
» me ne pecheroit point, & que Dieu
» seroit l'auteur des mauvaises pensées,
» comme des bonnes. V. les *Lettres de*
Bayle, Let: du 13. Decemb. 1696. à
M. L'Abbé *Dubos*.

(ii) Dans ses *Remarques sur le Livre de*
L'origine du mal, p. 76.

(kk) Dans son *Livre de l'origine du*
mal.

tous

» tous les objets, sert à régler nos
» passions, nos appétits, nos sens,
» & notre Raison, choisit arbitrai-
» rement entre plusieurs objets, &
» rend celui, qu'elle préfère, agréa-
» ble en vertu du choix, qu'elle en
» fait ; « M. de *Leibnitz* nie formel-
» lement, que nous éprouvions en
» nous-mêmes un pareil ou tout autre
» sentiment de *Liberté* : il soutient au
» contraire, que nous éprouvons une
» certaine détermination dans toutes
» nos actions. », Nous sentons, (dit-il,)
» quelque chose en nous, qui nous
» pousse à faire un choix ; s'il arrive
» que nous ne puissions sur le champ
» rendre raison des motifs, qui nous
» déterminent, une légère attention
» sur la constitution de notre ma-
» chine, sur celle des Corps, qui
» nous environnent, sur l'état ac-
» tuel & précédent de notre esprit,
» & sur mille petites circonstances,
» qui rentrent toutes dans ces causes
» principales, nous convaincra bien-
» tôt, qu'il est inutile de chercher
» ailleurs le principe de notre déter-
» mination, & d'avoir recours,
» pour l'expliquer, à un état de pu-
» re:

44 *Parad. Met. sur le principe*

» re indifférence & à je ne sçai quel
» pouvoir de l'esprit , qui produi-
» roit sur les objets les mêmes effets ,
» que les couleurs produisent , à ce
» qu'on nous dit , sur le Caméléon. «
En un mot il est si peu disposé à con-
venir avec le Docteur *King* , que
l'Expérience puisse servir de fonde-
ment à son Système sur la *Liberté* ,
qu'il le regarde comme une chime-
re , & le compare à la Puissance ,
qu'on attribue ordinairement aux
Fées de métamorphoser les choses à
leur volonté.

Il paroît enfin , que les Journa-
listes de Paris sont fort éloignés d'a-
dopter les idées du Docteur *King* sur
la *Liberté* , & de croire avec lui , que
l'Expérience les justifie (ll).

(ll) » M. *King* (disent les Journalistes
» en rendant compte de son Livre de l'o-
» rigine du mal) n'est content d'aucune
» des opinions , qu'on a sur la *Liberté* :
» il en propose une nouvelle ; il suit le
» sentiment commun en ce qu'il veut ,
» que la *Liberté* soit exempte de nécessité
» aussi-bien que de contrainte : mais il en
» pousse l'indifférence jusqu'à soutenir ,
» que le Plaisir n'est pas le motif , mais
Ainsi,

Ainsi , tout bien examiné , les Preuves , que l'Expérience administre en faveur de la *Liberté* , se réduisent à fort peu de chose ou plutôt à rien. En effet , résumons un peu les raisonnemens des Auteurs sur cette matiere. Plusieurs ont honoré du nom de *Liberté* des actions , qui , au fonds & à les considérer attentivement , sont nécessaires : quelques-uns ne peuvent s'empêcher de contredire eux-mêmes la commune Expérience , (à laquelle ils en appellent pourtant sans cesse ,) en convenant , que la question de la *Liberté* est très-obscuré & en le prouvant très-bien par leurs propres Écrits ; les uns ne se déclarent pour la *Liberté* , qu'à cause des difficultés imaginaires , qu'entraîne , selon eux , le Système de la *Nécessité* , & n'ont point d'autre motif pour combattre une opinion , qu'ils avoient être , suivant

» l'effet du choix de la volonté , *placet res*
» *quia eligitur* , non *eligitur quia placet.*
» Cette pensée le fait tomber dans beau-
» coup de contradictions. V. le *Journal*
des Savans du 16. Mars 1705.

toutes

46 *Parad. Met. sur le principe*
toutes les apparences , conforme à
l'Expérience : les autres (& ce sont
les plus judicieux) ou pensent que
la *Liberté* ne sçauroit se prouver par
l'Expérience , ou bien sont persuadés ,
que l'Expérience suffit seule
pour apprendre aux hommes , qu'ils
sont des Agens nécessaires : Enfin le
gros du Genre-humain a toujours eu
pour principe , que la Nécessité dé-
terminoit ses actions.

SECTION II.

Réflexions particulières sur notre propre Expérience.

A P R È S m'être préparé les voyes
en faisant voir que l'Expérience ne
prouve point la *Liberté* , & en me
servant pour cela des armes des dé-
fenseurs mêmes de la *Liberté* : Après
avoir détruit , par une conséquence
naturelle , tous les argumens tirés de
l'Expérience en faveur de la *Liberté* ,
il est tems d'entrer dans un exa-
men sérieux & profond des différen-
tes actions de l'homme relatives à
mon sujet ; cet examen nous fera
infailliblement connoître jusqu'à
quel

quel point nous devons compter sur l'Expérience pour l'éclaircissement de l'importante question de sçavoir , si les hommes sont des êtres libres ou nécessaires. Je crois, que ces actions peuvent se réduire aisément à quatre , qui sont 1°. la *Perception des idées* : 2°. le *Jugement* , ou la *faculté de juger de plusieurs propositions* . 3°. la *Volonté* : 4°. le *Pouvoir de faire ce que nous voulons* , & qui vont faire le sujet d'autant d'Articles différens.

ARTICLE I.

DE LA PERCEPTION DES IDÉES.

QUANT à cette première opération de l'Esprit , tout nous prouve , qu'elle n'est nullement volontaire , & conséquemment qu'elle est *nécessaire*. En effet , toutes nos idées , tant celles qui nous viennent des sens , que celles , qui naissent de la réflexion , s'offrent à nous soit que nous le voulions ou que nous ne le voulions point , de façon même que nous ne sommes point les maîtres de les réjetter. Lorsque nous
pensons

48 *Parad. Met. sur le principe*

penfons, nous ne pouvons nous empêcher de sentir, que nous penfons : Donc les idées, qui naiffent de la réflexion, font néceffaires. Lorsque nous veillons, nous ne fçaurions nous difpenfer de faire ufage de nos fens : donc les idées, qui nous viennent par les fens, font néceffaires. La même néceffité, qui nous force à recevoir des idées, fait auffi, que chaque idée, en particulier, eft néceffairement ce qu'elle eft dans notre eſprit : car il n'eſt pas poſſible, qu'une choſe ſoit dans aucun cas différente d'elle-même; il eſt évident, que ce premier acte, une fois néceffaire, eſt le principe & la cauſe originaire de tous les actes intellec-

(*) L'a-
me agit
par ſes de-
ſirs ſur cer-
tains en-
droits du

cerveau ſans ſavoir comment elle agit, quel ſera l'effet de ſon action. . . . les deſirs qu'il faut concevoir en même-tems comme autant d'efforts & d'impulſions, heurtent, ébranlent certaines parties du *Sensorium*, ſphere de ſon activiré. Cet ébranlement, en vertu du concert, qui regne entre toutes les pieces de la Machine, cauſe dans toute cette machine un mouvement propre à ſatisfaire ce deſir. . . . La liaiſon entre ce deſir actif & le mouvement, qui en reſulte, eſt néceffaire. *Boullier, Eſſay Philoſ. ſur l'ame des Bêtes*, tom. 2. part. 2. chap. 8. not. 5. pag. 173. & 174.

teur

teur (mm) judicieux , qui s'étoit attaché à observer la marche & les opérations de l'Esprit humain , » Si
 » les Temples sont remplis d'images
 » sacrées , qui ont toujours eu la
 » plus grande influence sur les ac-
 » tions de la plûpart des hommes ,
 » on peut en dire à peu près autant
 » des idées & des images peintes
 » dans nos ames , & qui sont com-
 » me des puissances invisibles , qui
 » nous subjuguent , & qui gouver-
 » nent absolument toutes nos ac-
 » tions. «

ARTICLE II.

D U J U G E M E N T.

LA seconde opération de l'esprit est le *Jugement* ou la *faculté de juger de plusieurs propositions*. Toute proposition doit me paroître ou évidente par elle-même ou évidente en vertu de certaines preuves , ou seulement probable ou improbable , ou bien

(mm) M. Locke , dans ses *Œuvres diverses Edit.* de Rotterdam 1710. en un vol. in 12. *Traité de la Conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité* , 142. 143.

E douteur.

50 *Parad. Met. sur le principe*
douteuse ou fausse. Or ces différen-
tes apparences d'une proposition re-
lativement à moi , ne provenant
que du degré de son évidence à mon
égard & de la situation actuelle de
mon esprit , je suis aussi peu le maî-
tre de changer quelque chose à ces
diverses apparences par rapport à
moi , que je le suis d'altérer l'idée ,
qu'a fait naître en moi la sensation
d'une certaine couleur déterminée ,
comme du Rouge , par exemple. Il
ne m'est pas possible non plus de
porter un jugement contraire à ces
apparences : car enfin juger de plu-
sieurs propositions , est - ce autre
chose , que prononcer sur leurs ap-
parences telles , qu'elles nous af-
fectent ? On ne sauroit se dispen-
ser de prononcer ainsi , à moins
qu'on ne rejette le témoignage de sa
propre conscience : or c'est ce qui est
impossible. Tout homme , qui s'i-
magine qu'il est en sa puissance de
juger, qu'une proposition n'est point
évidente , quoiqu'elle lui paroisse
telle , ou de prononcer à son gré ,
qu'une proposition vrai-semblable
l'est plus ou moins , qu'elle ne le lui
paroît

paroît en conséquence des preuves : un pareil homme, dis-je, ne fait ce qu'il dit, & ne tardera pas à reconnoître l'absurdité de sa prétention, pour peu qu'il veuille se donner la peine de définir les mots & d'analyser leur valeur. La Nécessité de cette détermination résultante des apparences des objets a été sou tenue par tous les Philosophes anciens, même par les *Académiciens* & les *Sceptiques*. Voici comment Ciceron s'exprime : (nn) ,, Vouloir ôter à un

(nn) *At verò animus quodam modo eripitur his, quos neque sentire neque assentiri volunt. Etenim necesse est, ut lancem in librâ, ponderibus impositis, deprimi : sic animum perspicuis cedere. Nam, quomodo non potest animal ullum non appetere id, quod accommodatum ad naturam appareat, (Græci id cœkion appellant,) sic non potest objectam rem perspicuam non approbare : quanquam, si illa, de quibus disputatum est, vera sunt, nihil attinet de assensione omninò loqui. Qui enim quid percipit, assentitur statim... Maximè autem absurdum, vitia in ipsorum esse potestate, neque peccare quemquam sine assensione : hoc idem in virtute non esse, cujus omnis constantia & firmitas ex his rebus constat, quibus assensa est, & quas approbavit : om-*

42 *Parad. Met. sur le principe*
 „ homme le pouvoir d'acquiescer à
 „ une proposition , dont il recon-
 „ noît l'évidence , c'est vouloir le
 „ priver de ses sens & de ses facultés
 „ intellectuelles: car enfin son esprit
 „ est aussi nécessairement déterminé
 „ à cet acquiescement , que l'est une
 „ Balance à pancher vers le côté ,
 „ où se trouve le plus grand poids.
 „ En un mot , de même que les ani-
 „ maux , en général , n'ont de goût
 „ que pour les choses , qui ont de
 „ la convenance avec leur nature ,
 „ l'homme aussi ne peut acquiescer
 „ qu'aux choses qui lui paroissent
 „ claires & évidentes : il est donc
 „ inutile (ajoute-t'il) de disserter ici
 „ sur l'acquiescement , que nous
 „ devons donner aux choses , dont
 „ il est question entre nous , si elles
 „ sont réellement vraies. En effet
 „ celui qui perçoit ou conçoit clai-
 „ rement une chose , ne peut man-

*ninòque antè videri aliquid, quàm agamus ;
 necesse est , eique , quod visum sit , assen-
 tiri. Quare qui aut visum aut assensum tol-
 lit , is omnem actionem tollit è vita. Cicer.
 Quæst. academ. lib. 2.*

quer

quer d'y acquiescer au même instant . . . Ce n'est pas seulement dans la pratique du vice , mais encore dans celle de la vertu , que l'approbation ou l'acquiescement précède l'action : tout dépend , dans l'un comme dans l'autre cas , de l'objet auquel l'homme a d'abord donné son approbation. Avant que nous nous déterminions à agir , & même afin que nous agissions , il faut nécessairement qu'il y ait eu précédemment quelque objet , dont l'apparence quelconque nous ait affecté , & ait entraîné notre acquiescement. Il n'est donc pas possible d'ôter à l'homme le pouvoir d'acquiescer à une proposition en conséquence de l'impression , qu'elle a faite sur son esprit , sans détruire en lui , au même instant , toute action. " Il est facile d'étendre les conséquences de ce Raisonnement à tous les jugemens , que nous portons sur les choses , relatifs aux apparences , qu'elles nous offrent. Ce ne seroit pas même faire tort à *Cicéron* que de penser , qu'en qualité d'*Académicien*

54 *Parad. Met. sur le principe*
démicien & de Sceptique, il re-
 gardoit comme nécessaires toutes les
 espèces de jugemens ou d'acquiesce-
 mens de l'homme fondés sur les ap-
 parences des objets, qu'il appelloit
visa, & les Grecs *Phænomena*.
 „ Ceux, qui prétendent, (dit (oo)
 „ *Sextus Empiricus*, que les *Scepti-*
 „ *ques* détruisent, par leur Systême,
 „ les apparences des choses, ou n'ont
 „ jamais conversé avec eux, ou ne
 „ les ont pas bien entendus. En ef-
 „ fet détruisons-nous les sensations,
 „ les affections, auxquelles nos sens
 „ sont sujets tous les jours, soit que
 „ nous le voulions ou non, & qui
 „ nous forcent à nous soumettre
 „ aux apparences, qu'elles nous of-
 „ frent? Lorsqu'on nous demande,
 „ si les objets sont tels, qu'ils paroissent,
 „ on ne nous entend ni douter de
 „ ces apparences, ni les nier, mais
 „ seulement douter, si les objets
 „ extérieurs sont réellement tels
 „ qu'ils nous paroissent.

(oo) Dans ses *Hypotheses Pirrhoniennes*,
 Liv. 2. c. 19.

ARTICLE

ARTICLE III.

DE LA VOLONTÉ.

JE viens maintenant à l'examen de l'acte , que l'on appelle en nous *Volonté*. Nous éprouvons tous les jours , que ce qui nous porte à faire une action , ou bien à nous en abstenir , à la continuer ou à la finir , est un certain motif de préférence , résultant d'une première perception , lequel nous détermine pour l'un ou l'autre de ces différens partis. Ainsi , avant que nous ayons eu le tems de délibérer ou de faire des réflexions sur notre état actuel , nous donnons la préférence à un objet sur tous ceux qui se trouvent être en concurrence avec lui. Semblablement , soit que nous nous abstenions de certaines actions , dont nous ayons eu précédemment l'idée , soit que nous persistions dans celles , que nous avons une fois commencées : soit que nous les finissions ; tout ce que nous faisons enfin dans l'un ou l'autre de ces trois cas , est une suite nécessaire du premier

56 *Parad. Met. sur le principe*
mier parti, que nous avons pris en
préférant une chose à l'autre. Ce
pouvoir, qu'a l'homme de faire
une chose ou de s'en abstenir, de
la poursuivre ou de la mettre à fin,
est ce qu'on appelle proprement la
Volonté, (pp) dont l'exercice actuel
se nomme *Vouloir*.

On agite ordinairement à ce su-
jet deux questions, qui consistent à

(pp) M. *Locke* n'en a pas une autre
idée, lorsqu'il dit que » la *Liberté* con-
» siste dans le pouvoir de suspendre l'ac-
» complissement de ses desirs, de les
comparer avec d'autres desirs, jusqu'à ce
» que reconnoissant le parti le plus avan-
» tageux, on se trouve mal à son aise de
» ne le pas suivre. « Or cette *Liberté* ren-
ferme les idées de perception, de juge-
ment, de volonté, d'action résultante de
la dernière résolution. La perception est
nécessaire, personne n'en doute : juger
c'est découvrir qu'une opinion est supé-
rieure en preuves à une autre opinion ;
ainsi à le bien prendre, cette faculté ne
diffère point de la perception. Elle est
donc nécessaire aussi. La volonté se tour-
ne nécessairement vers le plus grand bien
reconnu pour tel actuellement, &c. V.
l'Essai sur l'Entendement humain liv. 2,
chap. 21,

savoir,

Savoir 1°. si nous sommes libres de vouloir ou de ne vouloir pas, 2°. si, de deux ou de plusieurs objets, nous sommes libres de choisir l'un plutôt que l'autre ?

PREMIERE QUESTION

Sommes-nous libres de vouloir ou de ne vouloir pas ?

A examiner cette première Question de sang froid, on ne balancera point un moment à se déclarer pour la négative. Car supposons, qu'on propose à un homme de faire une certaine action, comme de se promener, & qu'on laisse la chose à son choix; je soutiens, que, dans un pareil cas, la volonté de se promener ou de ne se pas promener, existe à l'instant dans cet homme. Quand on lui proposeroit même de faire cette action demain, comme, par exemple, de se promener demain, sa volonté n'en seroit pas moins nécessaire à se déterminer sur le champ. Car le parti qu'il prendroit alors, se-
roit

58 *Parad. Met. sur le principe*
roit ou de différer à en prendre un sur
la chose proposée, ou bien de se dé-
terminer dans le moment : or, soit
dans un cas, soit dans l'autre, il est
toujours vrai de dire, que sa vo-
lonté se décide sur le champ ainsi
que dans la première hypothèse, où
il n'étoit question que de se déter-
miner à se promener ou à ne se pas
promener. Ainsi dans quelque posi-
tion qu'on mette un homme, il ne
peut se dispenser de prendre à l'in-
stant un parti, quel qu'il soit. C'est
ce qui fait voir l'erreur de ceux (99)
qui prétendent que les hommes sont
libres de vouloir ou de ne vouloir
pas, *parce que* (disent-ils,) *ils sont*
les maîtres de suspendre leur volonté re-
lativement aux actions, qui sont ren-
voquées au lendemain ; mais il est évi-
dent, que ces personnes-là abusent
des termes. En effet lorsqu'on dit
que l'homme est nécessairement dé-
terminé à vouloir, on n'a jamais
entendu, qu'il fût nécessairement dé-
terminé à vouloir ou à choisir sur le
champ un certain objet entre deux

(99) *Locke, ibid.*

dans

dans chaque cas proposé, ou à faire précisément un certain choix dans certains cas, comme par exemple à voyager en *France* ou en *Hollande*; tout ce qu'on a voulu dire par là, c'est qu'il est nécessité à prendre, dans quelque circonstance que ce soit, une résolution quelconque. Eh ! quoi, en est-il moins déterminé, en général, à vouloir, parce qu'il lui arrive souvent, en certains cas, de suspendre son *vouloir* ou son choix ? Suspendre son vouloir, qu'est-ce autre chose, qu'un acte même de sa volonté ? En effet, n'est-ce pas proprement vouloir différer son choix, sa *volition* sur le sujet, dont il s'agit alors ? Enfin, quelques efforts, qu'on fasse pour prouver la *Liberté* au moins dans le cas de la suspension du choix, on ne parviendra jamais à me persuader, qu'il y ait quelque différence réelle entre le cas de cette suspension & les autres cas les plus ordinaires, où notre choix & notre volonté ne se déterminent qu'en conséquence du degré d'excellence, qu'un objet nous semble avoir sur un autre. Car un homme,

20 *Parad. Met. sur le principe*
me, par exemple, qui aime mieux
vivre en Angleterre, que d'en for-
tir (lequel allurément n'est détermi-
né que par la satisfaction, qu'il goû-
te à vivre en Angleterre;) rejette
la pensée, la volonté de quitter ce
pays pour aller vivre ailleurs; il en
est de même d'une personne, qui
suspend son choix sur quelque su-
jet proposé : quel Rôle joue-t-elle
alors ? Ou elle ne veut rien faire
dans ce moment, ou elle refuse ab-
solument de prendre là-dessus une
résolution : mais soit qu'elle refuse
absolument de se déterminer, ou bien
qu'elle refuse simplement de le faire
pour le présent, cela change-t-il rien
au fonds de la question ? Concluons
donc hardiment, que vouloir sus-
pendre son choix, n'est pas un acte
moins essentiel de la *Volonté*, que
les autres *vouloirs* ou choix, de quel-
que nature qu'ils soient, & par con-
séquent qu'il n'est pas plus exempt,
qu'eux, des Loix de la *Nécessité*. (rr)

(rr) Quelque soit notre vouloir, il
nous est imprimé, & c'est par cette impression
victorieuse, que nous voulons ce qu'elle
nous nécessite à vouloir. En un mot, notre

SECONDE

SECONDE QUESTION.

De plusieurs objets sommes-nous libres de choisir l'un plutôt que l'autre ?

IL est d'abord indispensable d'examiner, si nous sommes libres de choisir l'un ou l'autre de deux objets, entre lesquels nous appercevons quelque différence, c'est-à-dire, dont l'un nous paroît plus avantageux, que l'autre, ou bien dont l'un nous semble moins nuisible que l'autre! Pour éclaircir cette question, il ne faut que considérer la nature & l'essence de la *Volonté*. Le choix de préférence ou la *Volition* est relativement au bien & au mal, ce qu'est le jugement par rapport à la vérité ou à la fausseté d'une proposition. (ss) Vouloir une chose préféra-

volonté veut du vouloir dont elle veut, comme les corps se meuvent du mouvement, dont ils se meuvent : ce mouvement, qui est en eux, n'est pas d'eux. V. l'Essai Philos. sur la Provid.

(ss) Il échape à M. Chub un des défenseurs les plus zelés & les plus méthodiques de la *Liberté*, de dire à ce sujet, » que si la

liberté d'un agent consiste dans le pou-
blement

62 *Parad. Met. sur le principe*
blement à une autre , c'est propre-

» voir d'assigner la différence des choses ,
» c'est-à-dire , de déterminer arbitraire-
» ment ce qui sera bon ou mauvais , jus-
» te ou injuste , & par conséquent ce qui
» lui plaira ou ne lui plaira pas , il faut
» avouer qu'il n'y a ni ne sauroit y
» avoir de *Liberté* , parce que les cho-
» ses , dont il s'agit , sont fondées dans
» la nature indépendamment de toute
» décision ; à quoi il faut ajouter , que
» la supposition d'un tel pouvoir renfer-
» me une absurdité : car , comme le
» juste & l'injuste , le bien & le mal sup-
» posent une différence naturelle dans les
» choses ; aussi , sans cette différence il
» ne sauroit y avoir de raison pourquoi
» une chose nous plairoit ou nous déplai-
» roit plus qu'une autre : ainsi supposer
» un pouvoir , qui met de la différence
» dans de certaines choses , dans le tems
» qu'il n'y en a aucune dans la nature ,
» c'est supposer que les choses peuvent
» différer pendant qu'elles sont sembla-
» bles. “ Aussi , pour tâcher d'éviter
les conséquences , qui résultent naturel-
lement de ces réflexions , est-il obligé de
restrindre la *Liberté* au pouvoir , qu'a
l'homme d'agir d'une manière convenable ou
contraire à la convenance morale des cho-
ses , supposé que cette différence soit dans
la nature. . . „ Ainsi (continue-t-il)
quoique par la nature de la chose cha-
que homme soit disposé à préférer le
ment

ment juger, qu'une chose, tout con-

„ bonheur à la misere, & quoique la
„ constitution particuliere de chaque
„ homme puisse l'incliner à préférer une
„ sorte de plaisir à une autre, ce qui,
„ à ce que je crois, est tout ce qu'on
„ peut m'objecter de plus fort,) cepen-
„ dant aucun homme n'est déterminé par
„ là à être généreux ou bassement inté-
„ ressé, à être vertueux ou vitieux . . .
„ Le fondement de cette différence, fa-
„ voir qu'un homme est bienfaisant ou
„ vertueux, & qu'un autre est mal-faisant
„ ou vitieux ne vient point de la diffé-
„ rence naturelle des choses, car alors
„ tous les hommes seroient également
„ vertueux ou vitieux, ni d'une incli-
„ nation, qui tire son origine de la
„ constitution particuliere de chaque
„ homme, & qui le porte à préférer
„ une sorte de plaisir à une autre, la
„ chose ayant également lieu à l'égard
„ des gens vertueux, & a l'égard de
„ ceux qui ne le sont pas : mais il vient
„ clairement de ce pouvoir ou de cette
„ liberté qui se trouve dans tous les hom-
„ mes, & par laquelle ils dirigent ou
„ arrêtent leurs inclinations ou leurs ef-
„ forts comme ils le jugent à propos. “
Or je demande au Lecteur impartial, si
tous ces raisonnemens détruisent l'in-
fluence nécessaire qu'ont sur nos actions
la *différence naturelle des choses*, & la con-
stitution particuliere de chaque individu,

¶4 *Parad. Met. sur le principe*
sideré, est meilleure ou n'est pas si
mauvaise, qu'une autre. En un mot,
comme nous jugeons de la vérité ou
de la fausseté d'une proposition se-
lon les apparences, qui nous affec-
tent, de même aussi nous voulons ou
nous choisissons nécessairement tel
ou tel objet en conséquence de l'im-
pression, que les apparences font
sur nous, à moins qu'on ne soutien-
ne, qu'il nous est possible de nous
refuser au témoignage de notre pro-
pre conscience, & de regarder com-
me très-mauvais ce qui s'offre à nous
sous une apparence contraire, &
vicissim.

que notre Auteur a été forcé de recon-
noître, jointes à la diversité des circon-
stances, où chaque individu se trouve
placé, & qui peuvent varier à l'infini ses
perceptions, ses jugemens, ses passions,
& ses affections : diversité, que M.
Chub n'ignoroit certainement point, mais
dont il n'a pas jugé à propos de faire
mention ici, l'on devine aisément pour
quelle raison. V. *les nouveaux Essais sur*
la Bonté de Dieu, la Liberté de l'homme,
& l'Origine du mal, traduits de l'Anglois
de M. Chub. A Amsterdam, chez Fran-
çois Changuion 1733.

Un.

Un Auteur célèbre avoue , qu'il n'y a point de „ question plus absurde , que de demander , si l'homme est libre de choisir celui qui lui plaît du mouvement ou du repos : une pareille demande (ajoûte-t-il ,) suffit pour nous faire voir , que la liberté & la volonté n'ont rien de commun ensemble ? En effet , demander , si l'homme est libre de vouloir demeurer en repos ou se mouvoir , parler ou se taire , c'est demander si un homme est libre de vouloir ce qu'il veut ou d'agréer ce qui lui plaît , question qui ne mérite aucune réponse. “ (11)

Supposer qu'un Etre sensible ; quelque nom que vous lui donniez , est capable de choisir le mal & de rejeter le bien , c'est nier qu'il soit réellement sensible , c'est lui enlever une faculté , que votre premie-

(11) „ C'est demander , (dit-il encore) „ si une faculté a une autre faculté , une „ autre puissance “ V. *l'Essai sur l'Entendement humain* , par M. Locke , liv. 2. ch. 21. sect. 25.

66. *Parad. Met. sur le principe*

re hypothese admettoit en lui : car tout homme , qui jouit de ses sens , cherche naturellement son plaisir & son bonheur , évite la peine & le *mésaise* , (uu) & cela même dans l'in-

(uu) ,, Il est prouvé par l'Expérience ;
5, (dit M. *Locke* au même endroit) que
5, ce n'est pas le plus grand bien même
5, quand il est reconnu pour tel , qui dé-
5, termine la *Volonté* , mais que c'est
5, quelque *mésaise* , dont on est travail-
5, lé : de quoi voici les raisons. Nous ne
5, pouvons être heureux , tant que nous
5, nous sentons mal à notre aise. 1. tou-
5, tes nos actions tendent à la félicité , le
5, seul *mésaise* nous empêche d'en jouir ;
5, bien plus il gâte les plaisirs , que nous
5, goûtons actuellement. Car une petite
5, douleur peut corrompre les plus grands
5, plaisirs. L'exemption de la douleur
5, étant donc le premier pas vers le plai-
5, sir , il est naturel , que ce soit par là ,
5, que l'esprit soit déterminé première-
5, ment. 2. comme il n'y a rien de pré-
5, sent à l'ame , que le *mésaise* , il s'en-
5, suit , que seul il a la puissance de nous
5, déterminer. Mais l'esprit (dira-t-on)
5, ne peut-il pas être touché d'un bien
5, absent par l'examen qu'il en a fait ?
5, Oüi , l'esprit peut avoir l'idée d'un
5, bien absent : mais si cette idée n'excite
5, pas en nous un desir & par ce desir un
stant 20

stant, où il se laisse aller à des ac-

„ *mésaise*, qui soit plus puissant pour
„ nous déterminer que tous les autres,
„ cette idée n'est dans l'esprit, que com-
„ me plusieurs autres idées, que com-
„ me une spéculation entièrement inacti-
„ ve. On peut dire aussi, que c'est le
„ bonheur ou le bien, qui excite le de-
„ sir : mais ce ne sont pas toutes sortes
„ de biens avoués pour tels, qui font
„ naître le desir ; l'homme ne désire,
„ que cette portion de bien, qui, selon
„ la disposition présente de son esprit,
„ lui paroît nécessaire, essentielle pour
„ être heureux : hors cette portion,
„ tous les autres biens, quelque grands
„ qu'ils soient, n'excitent nullement ses
„ desirs . . . “ Ces réflexions pourroient
seules servir de réponse aux longs raison-
nemens de M. *Chub* à ce sujet, qui se ré-
duisent à dire : que „ la perception & le
„ jugement de l'entendement peuvent
„ être considérés comme le même acte ou
„ comme deux actes différens, c'est-à-di-
„ re que ; quoique chaque acte de ju-
„ gement puisse être dit un acte de per-
„ ception, chaque acte de perception
„ néanmoins n'est pas un acte de juge-
„ ment : si bien (continue-t-il) que la
„ perception, quand on la distingue du
„ jugement, consiste à voir les choses
„ telles qu'elles sont ou qu'elles paroiss-
„ sent être) avec leurs circonstances &
„ leurs conséquences ; au lieu que juger
„ consiste à prononcer sur leur conve-
tions

„ nance ou leur non-convenance avec
„ les circonstances, auxquelles elles ont
„ rapport . . . quoique nous soyons pas-
„ sifs, (ajoute-t-il quelques lignes plus
„ bas,) à l'égard de ces perceptions
„ Et que nous ne puissions voir les cho-
„ ses autrement qu'elles nous paroissent,
„ & d'un autre côté, quoiqu'il ne
„ puisse y avoir d'action sans une perce-
„ ption précédente, la perception &
„ l'action ne sont cependant pas néces-
„ sairement liées Il est parfaite-
„ ment clair par l'Expérience, qu'un
„ homme préfère par cupidité le mou-
„ dre bien de lui-même au plus grand
„ bien d'un autre ou au bien du public,
„ quand il trouve ces choses en opposi-
„ tion, & qu'un autre préfère géné-
„ reusement le plus grand bien d'un au-
„ tre ou le bien du Public au moindre
„ bien qui ne regarde que lui, si ces
„ choses sont incompatibles : ce qui se-
„ roit impossible, si la perception &
„ l'action étoient nécessairement liées
„ ensemble. Car, si cela étoit, tous
„ les hommes seroient également géné-
„ reux ou également intéressés, “ (*M.*
Chub me permettra de lui faire observer
ici en deux mots, qu'il faudroit pour ce-
la nécessairement supposer, que tous les
hommes eussent précitément la même or-
ganisation, la même *appréhension*, les
mêmes habitudes, les mêmes appétits,
vent

vent avoir des conséquences funestes pour lui.

les mêmes passions ; ce qui n'est point & qui ne peut être ,, suivant que leur ,, entendement les informeroit des conséquences de leurs actions par rapport ,, au mal d'eux-mêmes ou des autres : la ,, même cause produiroit le même effet ,, & la même perception la même action dans chaque sujet : mais l'Expérience démontre le contraire. “ Je vous arrête ici, *M. Chab*, & je vous soutiens, que l'Expérience prouve contre vous, que la même cause produit le même effet dans les mêmes circonstances & sur un même sujet, & que la même perception produit la même action sur le même sujet disposé de la même manière & placé dans les mêmes circonstances. Pour peu que je voulusse, à votre exemple, me livrer à la déclamation, & faire montre d'une vaine éloquence, il me seroit fort aisé de donner de l'étendue à ce raisonnement, & de vous rendre paroles pour paroles : mais rassurez-vous, je ne cherche qu'à prouver, & point du tout à faire des amplifications. Ce que vous ajoutez, n'est pas plus concluant en faveur de votre Système.,, J'avoüe bien, ,, (dites-vous,) que l'action suit ou accompagne quelquefois les perceptions que nous avons en songe : les hommes parlent quelquefois, se promènent ou

L'ingénieur.

„ font d'autres actions en songe : mais
„ cela est rare ; au lieu que cela seroit
„ toujours , si l'action étoit nécessaire-
„ ment liée avec la perception. “ Vous
„ ajoutez , „ que , quand même la facul-
„ té , qui apperçoit , seroit trompée ,
„ les objets de la perception n'étant pas
„ réels , cela ne seroit néanmoins rien
„ dans le cas dont il s'agit , à l'égard de
„ l'influence physique d'une telle perce-
„ ption , puisque la perception seroit
„ réelle , quoique les objets de la per-
„ ception ne le fussent pas . . . Enfin
„ *perception & action* sont les effets de
„ deux causes , qui n'ont pas plus de
„ connexion ensemble , que les qualités
„ d'actif & de passif : si je passe , par
„ exemple , dans une rue , & qu'un ob-
„ jet digne de pitié se présente à ma vûe ,
„ ma perception est nécessaire , l'idée de
„ cet objet étant excitée en mon ame in-
„ dépendamment de ma volonté. Et si
„ je sens , que j'ai le pouvoir de soula-
„ ger la misere de ce malheureux & que
„ je juge qu'il est juste , que je le fasse ,
„ je suis à l'égard de ces perceptions pas-
„ sif jusqu'à ce point , que si je fais at-
„ tention à l'objet , dont il s'agit , je
„ n'en puis penser autrement que je n'en
„ pense : mais si je soulage ce miséra-
„ ble , il faut que je le fasse par un pou-
„ voir , dans l'exercice duquel je ne suis
„ pas passif , mais actif (Me prouvez-
propos

propos une réflexion très-juste.

„ vous bien cela , M. Chub ?) il faut ,
„ que je donne à mon corps les mouve-
„ mens , qui sont nécessaires pour pro-
„ duire cet effet dans le tems que j'ai la
„ liberté de faire usage de cette faculté
„ active ou de rester en repos. “ (Le
moyen de démontrer , mon cher M.
Chub , cette *Liberté* prétendue , à moins
que vous ne détruissiez ce que vous venez
vous-même de reconnoître , je veux dire ,
cette perception nécessaire de l'ob-
jet , suivie de ce jugement également né-
cessaire, résultant, comme la perception ,
des causes & des circonstances , qui les
ont précédées & accompagnées ? De gra-
ce , ne glissez sur aucun anneau de cette
chaîne non interrompue de causes &
d'effets , qui sont tous également néces-
sités à être ce qu'ils sont indépendam-
ment de notre caprice ou de notre
choix.) „ Or si je fais un tel jugement ,
„ ce n'est ni la perception de l'objet mi-
„ sérable , ni la faculté que j'ai de le
„ soulager , ni la convenance d'en agir
„ ainsi , ni la perception de ce soulage-
„ ment lui-même , qui en est la cause
„ physique : toutes ces perceptions peu-
„ vent avoir lieu en songe , sans qu'il
„ s'ensuive le moindre mouvement : le
„ mouvement étant produit par un pou-
„ voir aussi différent de la perception ,
„ que la perception l'est elle-même de
„ l'action. “ Sapez - vous bien , M.
Ceux

72 *Parad. Met. sur le printipe*

„ Ceux qui commettent de grandes
„ fautes ,) dit-il ,) s'imaginent au
„ moment qu'ils s'y déterminent ,
„ prendre le meilleur parti ou du
„ moins le moins mauvais , autre-
„ ment il ne seroit pas possible ,
„ qu'ils les commissent ; “ il justifie
cette réflexion par l'exemple de *saint*
Pierre , qui nia trois fois *Jesus-Christ*.
„ Il est certain , (ajoute notre Au-
„ teur) que cet Apôtre en niant son
„ divin maître , jugeoit ce parti le
„ plus avantageux de tous ceux ,
„ qu'il pouvoit prendre alors , c'est-

Chub , pourquoi les mêmes perceptions
ne produisent pas les mêmes effets en
songe , que pendant la veille ? (car vous
avez tort de dire , qu'en songe elles ne
produisent aucune action : en effet si el-
les n'en produisent pas d'extérieures , il
ne s'ensuit pas qu'elles n'en produisent
aucune intérieure , dans le cerveau ,
dont elles altèrent la disposition , ce qui
produit les Rêves ;) c'est qu'en songe
les dispositions de l'esprit & des organes
sont différentes de ce qu'elles sont pen-
dant la veille. Qu'y a-t-il donc d'éton-
nant , que des causes différentes pro-
duisent des effets différens. V. *Chub* ,
ibid.

à dire ,

55 à-dire , qu'il jugea , que , dans
,, cette occasion, le peché qu'il com-
,, mettoit en niant *Jesus-Christ*, étoit
,, un moindre mal , que le danger ,
,, qu'il couroit en ne le niant point ,
,, & qu'il se détermina en consé-
,, quence de ce jugement. Si au con-
,, traire, il avoit sù alors , qu'il
,, commettoit un plus grand mal en
,, niant son Maître , il se seroit dé-
,, terminé *gratis*, c'est-à-dire , sans
,, motif & sans cause, & auroit con-
,, sciemment préféré le mal comme
,, mal, ce qui est une absurdité palpa-
,, ble. “ (xx) Un des plus grands Phi-
losofes de ce siecle (zz) observe
aussi , ,, qu'il y a en France plusieurs
,, nouveaux *Réünis*, qui vont à la Mes-
,, se avec un dépit, qui approche de la
,, fureur : ils savent qu'ils offensent
,, Dieu mortellement , mais , com-
,, me chaque absence leur coûteroit
,, deux pistoles plus ou moins , &
,, qu'ayant bien supputé ils trou-
,, vent , qu'au bout d'un certain

(xx) V. *la Théorie de l'amour de M. Norris*, p. 199.

(zz) *Bayle, Réponse aux Questions d'un Provincial*, vol. 3. p. 756.

74 *Parad. Met. sur le principe*

„ tems cette amende, autant de fois
 „ payée qu'il y a de jours de Fêtes &
 „ de Dimanches, les réduiroit eux &
 „ leurs enfans à mendier de porte en
 „ porte, ils concluent qu'il vaut
 „ mieux offenser Dieu, que de se
 „ réduire à la mendicité. “

En un mot, quoiqu'il n'y ait
 presque point d'absurdité, qui n'ait
 été sou tenue par quelque ancien
 Philosophe, il n'y en a néanmoins,
 au rapport de Platon, aucun, qui
 ait poussé l'extravagance (yy) jusqu'à
 avancer, que les hommes fissent le
 mal volontairement & en connois-
 sance de cause; (&c.) le même Au-
 teur assûre, „ que faire le mal pour
 „ le mal & rejeter le bien reconnu
 „ pour tel, répugne absolument à
 „ notre nature. Toutes les fois, (a-
 „ joute-t-il,) qu'un homme est for-
 „ cé de choisir entre deux maux,
 „ vous ne le verrez jamais choisir le
 „ plus grand, pour peu qu'il soit en

(yy) *Sed nescio, quomodo nihil tam
 absurdé dici potest, quod non dicatur ab
 aliquo Philosopho, V. Cicer. de Divin. lib.
 2. n. 119.*

(&c.) *V. Platonis opera, Edit. Serr.
 Vol. 1. p. 345. 346.*

son

„ son pouvoir de choisir le moins,
„ dre. “ Le plus ardent défenseur de
la *Liberté* (1.) parmi les Modernes
est même obligé d'avouer, que quel-
que choix que fasse notre *volonté*,
il est toujours fondé sur l'idée de
bien que nous attachons à l'objet
préférè, & que l'objet de notre
choix, en général, est le bien qu'on
peut regarder comme la fin & com-
me le but de toutes nos actions.

Je crois, qu'il n'en faut pas da-
vantage pour démontrer, que
l'homme n'est point libre de choisir
entre deux objets, entre lesquels,
tout considéré, il apperçoit quelque
différence; & pour en dire autant de
tous les choix ou volitions de cette
espece, qu'il est possible d'imaginer.

Enfin la dernière ressource des par-
tisans de la liberté, est de dire, que
notre choix au moins est libre entre
plusieurs choses indifférentes ou sem-
blables, comme, par exemple, en-
tre plusieurs œufs: que, dans de tels
cas, l'homme ne trouvant dans les

(1.) V. les Œuvres de *Bramhal*, p.
656. 658.

76 *Parad. Met. sur le principe*
objets mêmes aucun motif de détermination, n'est point nécessité à choisir l'un plutôt que l'autre, puisqu'il n'apperçoit entre eux aucune différence: mais qu'il est alors uniquement déterminé par un pur acte de sa volonté sans le secours d'aucune autre cause, que celui de son franc arbitre. A cela je répons 1°. en demandant à ceux, qui font cette objection, si le cas, qu'ils proposent, & autres pareils sont les seuls où l'homme ait un choix libre entre plusieurs objets? Si l'on avoue, que ce sont là les seuls cas, où la volonté de l'homme soit libre dans son choix, alors on m'accordera beaucoup plus qu'on ne pense, & l'avantage sera entièrement de mon côté. En effet il y a, en général, fort peu d'objets, (si même il y en a,) qui soient parfaitement semblables. D'ailleurs, on ne sauroit me faire cette concession sans convenir, que la nécessité a lieu dans tous les cas, où notre esprit peut appercevoir quelque différence dans les objets, & conséquemment dans tous les cas, qui ont trait à la
Morale

Morale & à la Religion, en faveur desquelles néanmoins on s'est fait un devoir de maintenir un Système aussi absurde, aussi inconséquent, que celui de la *Liberté* ou de la *Volonté* exempte de *nécessité*; de sorte que, par ce moyen, la *Liberté*, pour laquelle on a fait de si grands efforts, se trouve presque réduite à rien, & détruite dans le point le plus important, dans celui précisément où l'on s'imagine avoir le plus d'intérêt de l'établir. Si, au contraire, les cas proposés ne sont pas les seuls, où l'homme soit libre dans son choix entre plusieurs objets, que n'assigne-t-on ces autres cas, au lieu de se borner à des exemples, qui ne peuvent être d'aucun poids, & dans lesquels la grande ressemblance des objets entr'eux, & d'autres raisons de la même force, servent uniquement à rendre la cause de nos déterminations plus difficile à connoître, par conséquent à obscurcir davantage la question, qui seroit aisée à éclaircir, pour peu qu'on voulût les réduire simplement à savoir, si la *volonté* de l'homme est libre dans

78 *Parad. Met. sur le principe*
des cas de la plus grande importan-
ce. (2) Je dis en second lieu, que
toutes les fois que notre volonté se
détermine à faire un choix, il est im-
possible, qu'il y ait eu une parfaite
égalité entre les circonstances, qui
l'ont précédé. Car dans le cas, par
exemple, où il s'agit de choisir en-
tre deux œufs, entre lesquels notre
esprit n'apperçoit aucune différence,
on ne prouvera jamais, qu'il y ait
eu ou qu'il puisse y avoir eu une
égalité parfaite entre les circonstan-
ces, qui ont précédé le choix, que
j'ai fait d'un de ces œufs préférable-
ment à l'autre. Pour rendre toutes
choses égales par rapport à la volon-
té, il ne suffit pas que ces choses
soient égales ou semblables entr'el-
les : les différentes dispositions de
notre esprit, nos opinions, nos pré-
jugés, notre temperament, nos
passions, nos habitudes, & notre
situation actuelle, tout cela doit être
mis en ligne de compte, & regar-
dé, comme faisant partie des cau-

(2.) V. la *Theodicée* de Leibnitz, tom.

ces, (3) qui déterminent notre choix,

(3) » Il se peut faire, qu'en consé-
 » quence des Loix coéternelles à la ma-
 » tière, les mouvemens de mon corps
 » m'obligent à certaines pensées, m'atta-
 » chent à certains desirs, & que je ne
 » sois pas libre dans le tems où je crois
 » l'être le plus. Dans cette supposition
 » mes craintes, mes espérances, mes
 » souhaits, mes idées, mes peines, mes
 » joies seront des modifications nécessai-
 » res de mon esprit. Le principe en fera
 » dans les mouvemens de mon corps,
 » qui eux-mêmes seront nécessaires en
 » qualité de résultat particulier des im-
 » pressions générales de la masse univer-
 » selle. Le mouvement du tout entraîne-
 » ra & modifiera les mouvemens des
 » parcelles du tout. Je serai ce qu'est une
 » goutte d'eau au milieu des profonds
 » abîmes de la mer. Cette goutte d'eau
 » ne peut rien contre l'effort des colon-
 » nes environnantes pressées par les co-
 » lonnes éloignées, dont l'effet, quoi-
 » que médiat, est invincible. Il faut
 » que cette goutte cede à l'entraînement,
 » qui la surmonte. Voilà mon image. Je
 » suis une foible portion de ce Tout va-
 » sté, que j'appelle *Univers*. Je vais,
 » non où je veux, mais où sa rapidité
 » m'emporte. Je ne veux que ce qu'il
 » me fait vouloir par l'impression, qu'il
 » donne à mon corps, & qui se com-

CON-

„ munique imperceptiblement à mon
„ ame par le rapport des modalités de la
„ double substance , qui me compose. Je
„ suis pressé , contraint , agité , poussé
„ par les Etres qui m’environt , &
„ je communique à mon tour aux Etres
„ voisins une partie de la violence que
„ j’éprouve. Rien n’est des-uni , rien
„ n’est isolé : tout se touche & se donne
„ la main , pour ainsi dire : un seul atôme
„ tient à tous les autres par l’interpo-
„ sition des atômes placés dans les inter-
„ stices. Voyez une troupe de Bergers
„ & de Bergeres , qui dansent en rond.
„ La troupe , quoique divisible en au-
„ tant de personnes , qu’il y a de Ber-
„ gers & de Bergeres , ne forme
„ pourtant qu’un tout unique . les mou-
„ vemens particuliers de chacun sont
„ déterminés par les mouvemens com-
„ muniés de proche en proche. Ces
„ mouvemens propres & personnels
„ sont tout à la fois le secours & l’im-
„ pression l’un de l’autre : celui , qui cau-
„ se , est causé : mais comme ce mouve-
„ ment est circulaire , il ne commence &
„ ne finit dans aucun des Danseurs : il se
„ partage & n’est entier que dans la
„ troupe entiere. Cette naïve comparai-
„ son m’éclaircit ma propre pensée ; il
„ me semble , que j’en connois mieux ,
„ comment chaque partie de l’Univers
„ rieurs

rieurs , entre lesquels nous choisissons. L'influence , que toutes ces choses ont sur notre volonté , est si considérable , qu'elles sont seules capables de la déterminer & de nous faire donner la préférence à un objet sur un autre , dans le cas même , où ces objets ont entr'eux toute la ressemblance possible. Dans le cas d'un choix à faire entre deux œufs semblables , pour me servir de l'exemple proposé , il y a d'abord dans la personne , qui doit faire le choix , une disposition à manger un de ces œufs , ou d'en faire quelque autre usage , disposition , qui n'est assurément autre chose en elle qu'une volonté causée par quelque motif

est entraînée par le tout de l'Univers , vers. " V. l'Essai Philosophique sur la Providence : on attribue cet Ouvrage à M. l'Abbé Houteville , Auteur du Livre de la Religion Chrétienne prouvée par les Faits ; l'on remarque , qu'il regne à peu près la même méthode dans ces deux Traités , je veux dire , que les objections & les difficultés , que l'Auteur se propose dans l'un & dans l'autre , sont toujours plus fortes que les solutions qu'il en donne.

précédent

§2 *Parad. Met. sur le principe*
précédent & résultant de son état
actuel, dont elle n'est point maî-
tresse. Elle a, en second lieu, une
autre volonté, qui est de n'en choi-
sir qu'un ou de n'en prendre d'abord
qu'un. Entroisième lieu, & en con-
séquence de ces deux premières vo-
lontés, elle en choisit & en prend
un dans le même instant : or ce
choix d'un de ces œufs préférable-
ment à l'autre est ordinairement la
suite nécessaire de la disposition, où
se trouvent actuellement nos orga-
nes, disposition, dont on ne peut
rapporter la cause, qu'à des habitu-
des précédentes & formées depuis
long-tems, ou bien le résultat d'une
détermination instantanée, occa-
sionnée par quelques circonstances
présentes. En réfléchissant sur nos
propres actions, nous pouvons ai-
sément reconnoître, que la plûpart
des choix, que nous faisons, se
rapportent aux dernières causes, que
nous venons d'indiquer, toutes les
fois que nous ne pouvons les attri-
buer à la considération des qualités
des objets. En effet l'expérience nous
apprend, que le jeu de nos organes
&

& des différentes parties de notre corps est déterminé par des habitudes précédentes & formées depuis long-tems, ou bien par quelque cause particuliere, qui agit actuellement sur elles. En quatrieme lieu, dans cet enchaînement de causes & d'effets qui se précèdent & qui se suivent, dont les plus proches paroissent se ressembler entr'eux, il existe réellement certaines différences si légères à la vérité, qu'elles nous échappent, & que nous sommes hors d'état de discerner par le peu d'habitude, où nous sommes d'y prendre garde : ce qui n'empêche cependant pas, qu'en concurrence avec d'autres causes elles ne produisent des effets aussi nécessaires, que peut (4) l'être, pour faire pencher une balance d'un côté, celui d'un grain mis dans un de ces bassins, quoique l'œil ne puisse discerner précisément de combien le poids d'un de ces bassins l'emporte sur l'autre. J'ajoute, que, comme nous parvenons, sans

(4.) V. *La Réponse aux Questions d'un Provincial*, à l'endroit déjà cité.

que

84 *Parad. Met. sur le principe*
que nos yeux portent leurs décou-
vertes jusques-là , à nous asûrer ,
que , si le bassin d'une balance s'é-
leve & l'autre baisse , il y a réelle-
ment un plus grand poids dans un
bassin que dans l'autre , & que le
moindre poids ajouté suffit pour
faire pencher la balance d'un côté :
nous pouvons de même savoir , que
la moindre circonstance ajoutée à la
chaîne des causes , qui précédent
chaque effet , suffit pour la modi-
fier ou pour en produire un nou-
veau. Quand on fait d'ailleurs , que
toutes les choses , qui ont un com-
mencement , ont nécessairement une
cause , il est facile d'en conclurre ,
que nos choix doivent avoir une
cause quelconque , quand bien mê-
me nous serions incapables de la dis-
cerner. (5.) Ce dernier principe doit

(5.) „ Les deux sources de l'erreur ;
„ où l'on est sur la *Liberté* , sont que l'on
„ ne fait que ce que l'on veut faire , &
„ qu'on délibere très-souvent si on fera
„ ou si on ne fera pas. Un esclave ne se
„ croit point *libre* , parce qu'il sent qu'il
„ fait malgré lui ce qu'il fait , & qu'il
„ connoît la cause étrangere , qui l'y
„ nous

nous porter à reconnoître dans

„ force ; mais il se croiroit libre s'il se
„ pouvoit faire , qu'il ne connût point
„ son maître , qu'il executât ses ordres
„ sans le savoir , & que ces ordres fus-
„ sent toujours conformes à son inclina-
„ tion. Les hommes se sont trouvés en
„ cet état , ils ne savent point que les
„ dispositions du cerveau font naître tou-
„ tes les pensées & toutes leurs diverses
„ volontés ; & les ordres , qu'ils reçoivent ,
„ pour ainsi dire , de leur cerveau
„ sont toujours conformes à leurs incli-
„ nations , puisqu'ils causent l'inclina-
„ tion même. Ainsi l'ame a cru se déter-
„ miner elle-même parce qu'elle igno-
„ roit & ne connoissoit en aucune ma-
„ niere le principe étranger de sa déter-
„ mination En second lieu on a dé-
„ libéré , & parce qu'on s'est senti par-
„ tagé entre vouloir & ne pas vouloir ,
„ on a crû , après avoir pris un parti ,
„ qu'on eût pû prendre l'autre. La con-
„ séquence étoit mal tirée ; car il pouvoit
„ aussi bien se faire qu'il fût survenu
„ quelque chose , qui eût rompu l'é-
„ galité qu'on voyoit entre les deux par-
„ tis , & qui eût déterminé nécessaire-
„ ment à un choix : mais on n'avoit garde
„ de penser à cela , puisqu'on ne sentoit
„ pas ce qui étoit survenu de nouveau ;
„ & faute de le sentir , on a dû croire ,
„ que l'ame s'étoit déterminée elle-mê-

H

l'homme

l'homme une cause quelconque de son action, quoique nous ne l'apercevions pas distinctement, de la même manière, que nous concevons, qu'un plus grand poids peut seul faire pancher la balance d'un côté, quoique nos yeux ne puissent

„ me & indépendamment de toute cause
 „ étrangère. Ce qui produit la délibération & ce que le commun des hommes n'a pû deviner, c'est l'égalité de
 „ force, qui est entre deux dispositions
 „ contraires du cerveau, & qui donne
 „ à l'ame des pensées contraires. Tant
 „ que cette égalité subsiste, on délibère : mais dès que l'une des deux dispositions matérielles l'emporte sur
 „ l'autre par quelque cause physique que
 „ ce puisse être, les pensées, qui lui
 „ répondent, la fortifient & deviennent
 „ un choix. De là vient qu'on se détermine souvent sans rien penser de nouveau, mais seulement parce qu'on
 „ pense quelque chose avec plus de force qu'auparavant. De là vient aussi,
 „ qu'on se détermine sans savoir pourquoi. Si l'ame se déterminoit elle-même, elle devrait toujours savoir la
 „ raison. “ V. dans les *nouvelles Libertés de penser* (petit in 16. imp. à Amsterdam 1748.) le *Traité de la liberté* par M., . . . part. 4.

découvrir

découvrir aucune différence sensible entre les poids respectifs des deux bassins.

Mais je suppose, pour un moment, le cas d'une véritable égalité, & d'une parfaite indifférence : je prétends qu'en ce cas-là même une proposition acquiert un nouveau degré d'évidence. Je suppose donc, qu'il s'agisse de deux œufs, qui paroissent à un homme parfaitement semblables, & qu'il n'ait ni la volonté de les manger ni celle d'en faire quelque autre usage que ce soit ; car il faut le supposer dans cet état, pour que les objets en question lui soient parfaitement indifférens : car, si une fois on admettoit en lui une volonté de manger des œufs, cette première disposition entraîneroit nécessairement un enchaînement de causes & d'effets capables de détruire cette égalité absolue dans les circonstances relatives aux objets du choix, qui seroit à faire : cette première volonté seroit bientôt suivie d'une seconde, c'est-à-dire, de celle de manger d'abord un de ces œufs : ces deux volontés ne

H 2 mang

manqueroient pas de mettre en jeu les organes de cet homme, & de leur donner une certaine détermination toujours subordonnée à des habitudes précédentes ou à des impressions instantanées occasionnées par quelques circonstances particulières & actuelles, ce qui suffiroit pour porter cet homme à choisir & à prendre d'abord un de ces œufs plutôt que l'autre. En supposant ainsi le cas d'une parfaite égalité, je soutiens, qu'il n'est pas possible, que cet homme fasse jamais un choix. En effet il est clair, qu'il rencontre, dès le commencement, des obstacles insurmontables, qui l'empêchent de se déterminer. N'éprouvons-nous pas tous les jours, qu'avant que de pouvoir choisir entre deux œufs, il est nécessaire, que nous ayons préalablement la volonté de manger un œuf ou d'en faire un autre usage : qu'autrement nous n'y toucherions jamais ? n'en est-il pas de même, en général, par rapport à toutes les choses, qui peuvent devenir les objets de notre choix ? ne sentons-nous pas, que
jamais

jamais nous ne parviendrions à nous déterminer entre ces objets , si nous n'avions précédemment une volonté de choisir? Il n'arrive jamais à un homme d'épouser une femme plutôt qu'une autre, ou de voyager en France plutôt qu'en tout autre pays , ou de composer un livre sur un sujet plutôt que sur un autre , qu'il n'ait eu antécédemment une volonté générale de se marier , de voyager , ou d'écrire.

C'est donc aller manifestement contre l'Expérience , que de supposer , comme font nos adversaires , qu'un homme , dans un état d'indifférence parfaite , puisse faire un choix. L'Expérience prouve au contraire , que l'homme est toujours déterminé par quelque chose , quelque volonté qu'il ait , ou quelque choix qu'il fasse.



ARTICLE IV.

DU POUVOIR DE FAIRE CE
QU'ON VEUT.

JETTONS maintenant les yeux sur les actions de l'homme résultantes de sa volonté ou du choix par lui fait : voyons si ces actions sont libres. Consultons pour cela l'Expérience , & nous reconnoîtrons sans peine , que , nécessaires dans leur principe , elles ne le sont pas moins , considérées en elles-mêmes. Soit que notre volonté nous porte à réfléchir ou à délibérer sur quelque chose , soit à lire , par exemple , à nous promener , ou à courir , nous nous sentons nécessités à faire ces actions , à moins que quelque obstacle étranger , comme une apoplexie ou quelque autre accident ne nous en empêche. Dans le cas même de ces accidens , nous sommes aussi nécessités à abandonner ou à interrompre une action , que nous l'aurions été à l'entreprendre ou à l'exécuter conformément

formément aux dispositions de notre volonté, si nous n'en avons pas été détournés par cet empêchement extérieur. Quand il nous arrive de changer de volonté après avoir commencé une action, cela vient de ce que nous sommes nécessairement déterminés à interrompre cette action, & à faire (6.) un nouveau choix.

(6.) „ Il est évident, qu'un poids de
„ cinq livres emporté par un poids de
„ six, est emporté aussi nécessairement,
„ que par un poids de mille livres, quoi-
„ qu'il le soit avec moins de rapidité ;
„ ainsi ceux, qui ont l'esprit sain, étant
„ déterminés par une disposition du cer-
„ veau, qui est un peu plus forte,
„ que la disposition contraire, sont dé-
„ terminés aussi nécessairement, que
„ ceux qui sont entraînés par une dispo-
„ sition, qui n'a été ébranlée d'aucune
„ autre : mais l'impétuosité est bien
„ moindre dans les uns que dans les au-
„ tres, & il paroît qu'on a pris l'impé-
„ tuosité pour la *nécessité*, & la douceur
„ du mouvement pour la *liberté*. On a
„ bien pû par le sentiment intérieur ju-
„ ger de l'impétuosité ou de la douceur
„ du mouvement : mais on ne peut que
„ par la raison juger de la *nécessité* ou de
„ la *liberté*. — *Ibid.*

Aristote

92 *Parad. Met. sur le principe*
 Aristote pensoit à peu près de même
 sur ce sujet. „ Comme dans les ma-
 „ tieres de spéculation (dit-il) nous
 „ acquiesçons nécessairement aux
 „ inductions & aux conséquences
 „ tirées des prémisses , de même
 „ s'il nous arrive de faire l'applica-
 „ tion de ces raisonnemens à la pra-
 „ tique , nous y conformons né-
 „ cessairement nos démarches , nos
 „ actions. Par exemple , un hom-
 „ me , qui de ces prémisses , *toute*
 „ *chose saine est bonne à manger , or*
 „ *cette chose est saine ,* en infereroit ,
 „ *donc elle est bonne à manger ,* seroit
 „ nécessité à manger de cette chose
 „ saine , à moins que quelque ob-
 „ stacle ne s'y opposât. “ (7.)

Veut-on une nouvelle preuve tirée
 de l'Expérience en faveur de la *néces-*
sité ? qu'on se donne la peine de
 comparer les actions des Etres sen-
 sibles & doués d'une intelligence
 inférieure à la nôtre , (7. a.) avec

(7.) *Ethica , lib. 7. cap. 5. Opera!*
Edit. Paris. vol. 2. p. 88.

(7. a) „ Vous n'ignorez pas , que les
 „ Cartesiens sont déjà divisés en deux
 les

les actions des hommes. Tout le monde convient, que les bêtes sont des agens nécessaires: (7. b.) or il est

„ factions à l'égard de l'ame des Bêtes :
„ les uns disent, qu'elle n'est point dis-
„ tincte du corps ; les autres qu'elle est
„ un esprit, & par conséquent qu'elle
„ pense. “ Bayle, dans les nouvelles Let-
tres contre l'Histoire du Calvinisme, Let.
2. p. 51. V. aussi là dessus Ditton, Re-
ligion Chret. prouvée par la Resurrection,
Supl. p. 491. 492. Dacier, Vie de Py-
thagore, p. 88. 92. L'Essai Philos. sur
l'ame es Bêtes, par Boullier, Discours
préliminaire. & part. 1. chap. 5. 6. &c.
le Traité de la connoissance des Bêtes par
M. Dilly Prêtre d'Embrum, chap. 28. la
Philosophie Chret. d'Ambroise Victor,
vol. 5. & 6. & la Recherche de la Vérité
par le P. Malbranche, liv. 6. chap. 7. p.
258. 3. vol. de la dernière Edit.

(7. b.) Il paroît de là que le pouvoir de
„ l'ame sensitive (de l'ame des Bêtes) doit
„ être resserré dans un cercle beaucoup
„ plus étroit. Si elle ne sentoit point, elle
„ n'agiroit point aussi. Car sur quoi agi-
„ roit elle ? quel seroit l'objet, quelle la
„ matiere de son action ? Sa sphere d'acti-
„ vité est donc renfermée dans ses sensa-
„ tions. Mais ces sensations sont des per-
„ ceptions confuses, qui lui deviennent
„ présentes. Elle n'est donc point maî-
„ tresse de suspendre son attention à leur
certain

94 *Parad. Met. sur le principe*
certain, qu'on n'apperçoit entre leurs
actions (8.) & les nôtres aucune diffé-
rence, qui puisse faire conjecturer,
que nous soyons des Etres libres, tan-

„ égard, d'éloigner, d'appeler celles
„ qu'il lui plaît, de les comparer ensem-
„ ble par la réflexion, d'en faire naître
„ de nouvelles pour les opposer aux au-
„ tres. . . . L'ame sensitive se remuera
„ donc toujours dans le petit cercle de
„ ses sensations, & n'agira qu'autant,
„ que ce qu'elle sent lui donnera lieu
„ d'agir. D'ailleurs n'étant pas maîtresse
„ de se donner d'autres perceptions,
„ que celles, qui l'affectent dans ce mo-
„ ment, si elle agit, ce sera conformé-
„ ment à la sensation présente. . . La
„ douleur & le plaisir sont, pour ainsi
„ dire, les poids & les ressorts, qui
„ l'inclineront, & la plus forte sensa-
„ tion l'emportera par conséquent sur la
„ plus foible. “ *Essai Philos. sur l'ame*
des Bêtes, par Boullier, tom. 2. part. 2.
chap. 12. p. 266. 267.

(8.) V. *l'Histoire critique de l'ame des*
Bêtes, par M. Guer, tom. 2. l'Essai
Philos. sur l'ame des Bêtes, par Boullier,
tom. 2. part. 2. chap. 3. Locke, Essay
sur l'Entendement humain, liv. 2. c. 9. §.
14. Bayle Dict. crit. art., Rorarius Re-
marque E.

dis

dis qu'elles sont des agens * nécessaires. Les Brebis , par exemple , sont regardées comme des Etres nécessaires dans toutes leurs actions , comme lorsqu'elles se couchent sur le gazon , qu'elles vont d'un pas lent ou précipité , selon le sentiment , qui les affecte : quand elles vont à droit ou à gauche : lorsqu'elles s'arrêtent ou qu'elles bondissent sur l'herbe : quand elles balancent ou qu'elles délibèrent sur le chemin , qu'elles suivront : lorsque la faim ou la soif les porte à manger ou à boire : quand elles boivent ou mangent selon leurs dispositions actuelles , ou suivant que la boisson ou le pâturage leur plaît : quand elles préfèrent le pâturage le plus beau, le plus gras : lorsqu'elles choisissent entre plusieurs pâturages qui leur sont indifférens ou qui paroissent semblables : quand elles viennent à l'accouplement : lorsqu'elles sont chaudes ou froides dans leurs amours : quand elles prennent plus ou moins de soin de leurs petits : lorsqu'elles sentent les impressions de la crainte : quand elles appréhendent le danger

* V. sur le degré de la liberté des animaux, Puffendorf, Droit de la nature & des gens, liv. 2. ch. 1. §. 4 qui fait voir, qu'elles n'ont point de principe de moralité, qui mette un frein à leur liberté.

96 *Parad. Met. sur le principe*
danger & qu'elles fuyent pour l'éviter, ou qu'elles ont le courage de se défendre elles-mêmes, comme il leur arrive souvent, lorsqu'il s'éleve entr'elles quelque demêlés occasionnés par l'amour ou par quelque autre motif, & qui se terminent quelquefois par des combats: quand elles suivent celles de leurs compagnes, qui s'avisent de marcher à la tête du troupeau: Enfin lorsqu'elles obéissent au Berger & à son chien, ou qu'elles semutinent contr'eux. Par quel privilege l'homme seroit-il censé libre, lorsqu'il fait des actions ou purement les mêmes ou du moins se mblables? J'avoue, qu'il a plus de connoissances, que la Brebis. Il est vrai, qu'il est sensible à plus de plaisir, que cet animal, & qu'outre les sensations agréables, qui lui sont communes (9.) avec la Brebis, il a encore

(9.) V. l'*Histoire crit. de l'ame des Bêtes*, ibid. l'*Essay Philosoph. sur l'ame des Bêtes*, par Boullier, tom. 2. part. 2: c. 9. p. 190. & suiv. Edit. de 1737. *Shaftsbury* 6. *Caract.* tom. 3. *Misc.* p. 220. le *Speftateur Anglois* tom. 2. *Discours*
les

Les sentimens de vertu & d'honneur, qui sont pour lui une source de voluptés délicates inconnuës à la Brute; (9. §.) il a aussi l'avantage d'être

21. de la trad. l'Histoire du *Formicaleo* par M. *Poupart*, dans les *Memoires de l'Académie Royale des Sciences*, an. 1704. p. 319. Edit. de Hollande; la Lettre de M. *Leeuwenhoek* sur le mouvement de Rotation de certains animalcules aperçûs par le Microscope sur de la lentille sauvage, mouvement qui leur sert à amener leurs nourritures; les *Transactions Philosoph.* vol. 28. an 1713. p. 160. *Cicer. de naturâ Deorum*, cap. 48. *Willis, de animâ Brutorum*, cap. 6. M. de *Fontenelles*, *Eloge de M. de Billettes*, &c.

(9. *) On peut consulter sur tout cela le P. *Pardies*, dans son *Discours de la connoissance des Bêtes*, §. 70. 75. *Bayle*, *Dict. crit.* art. *Pereira*, Rem. C. E. H. tom. 4. & *Nouvelles de la Rep. des Lettres*, Mars 1684. p. 22. *Huet Cens. Philos. Cartes.* c. 8. §. 8. p. m. 949. *Descartes*, *Ep. ad H. Morum*, qui est la 117. du 1. vol. de ses *Lettres*, & dans son *Traité des Passions*; la *Philosophie de Regis*, *Phys.* liv. 8. part. 1. chap. 24. pag. 84. le P. *Malbranche*, *Traité de Morale*; *Willis*, *ibid.* *Borelli*, *de motibus animalium*, & les *Raisonnemens du P. Guerin*, *Journal des Sçavans*, Supl. d'Avril 1707. p. 117. 120. Edit. d'*Amsterdam*.

tre plus affecté, qu'elles, par les objets absens, & par les choses futures: il est sujet à plus de vaines craintes, à plus de méprises, à plus de mauvaises actions, & à beaucoup plus d'absurdités par rapport aux notions des choses: il a plus de pouvoir & de forces, plus d'art & d'industrie: il est en même-tems capable de faire plus de mal & de bien à ses semblables, que ne le sont les Bêtes. Mais enfin toutes ces facultés, tous ces pouvoirs essentiellement les mêmes dans l'homme & dans la brute, & différens uniquement par rapport au degré, ne renferment virtuellement en eux aucune sorte de *Liberté*: ces différences mêmes de degré, qui ne changent rien à leur essence, ne sauroient mettre entre l'homme & la

* Les actions des bêtes, * c'est-à-dire, entre deux Êtres animaux, qui nous paroissent les plus spirituelles, les actions des hommes mêmes ne prouvent point la présence d'une âme, comme l'immobilité, qui nous paroît la plus stupide n'en prouve pas l'absence: ce qui constitue l'âme, c'est le sentiment du *soy*, dont nous ne pouvons juger que pour nous: il nous est donc impossible de prouver directement que les Bêtes ont une âme ou de prouver qu'elles n'en ont point; nous n'en pouvons juger, qu'obliquement & par analogie, à peu près comme nous jugeons des Habitans des Planètes. V. les *Lettres de M. de Maupeou* 2. Edit. in 16. à Berlin (Paris, chez Doyand) 1753. Let. P. 41.

doüés

doüés de sentiment, une disparité telle, qu'elle fasse de l'un un *agent libre*, & de l'autre un *agent nécessaire*: de même que cette diversité de degré dans les facultés (9. ¶) & dans

(9. ¶) ,, Qu'appercevons - nous chez
,, elles (les Brutes) ? des actions sui-
,, vies, raisonnées, qui expriment un
,, sens, & qui représentent les idées,
,, les desirs, les interêts, les desseins. . .
,, il est vrai qu'elles ne parlent pas. Cette
,, disparité entre les Bêtes & l'homme
,, vous servira tout au plus à prouver,
,, qu'elles n'ont point comme lui des
,, idées universelles, qu'elles ne for-
,, ment point de raisonnemens abstraits;
,, mais elles agissent d'une maniere con-
,, séquente. Cela prouve qu'elles ont un
,, sentiment d'elles-mêmes, & un inte-
,, rêt propre, qui est le principe & le
,, but de leurs actions. . . Elles ont une
,, correspondance avec les hommes, té-
,, moins les chevaux, les chiens, &c.
,, On les dresse, ils apprenent: on leur
,, commande, ils obéissent, . . . ils
,, aiment, ils haïssent. . . là les ani-
,, maux paroissent réfléchir sur les ob-
,, jets, rappeler le passé, prévoir l'a-
,, venir, tirer des conséquences de ce
,, qu'ils ont vû à ce qu'ils n'ont point
,, vû; on les voit, Logiciens & Politi-
,, ques nouveaux: profiter de l'expé-
,, rience, conclurre juste de certains
,, les

100 *Parad. Met. sur le principe*
 les organes des diverses especes de
 Bêtes, telle que celle que les Oi-
 seaux, les Poissons, & les Reptiles,
 ne peut influer en maniere quelcon-
 que sur la nature & sur l'essence de
 leurs actions. Ainsi je n'ai pas be-
 soin ici, de recourir, d'un côté, aux
 actions des animaux les plus subtils
 (9. §.) tels que le Renard, le Caf-

„ principes, imaginer des ruses, for-
 „ mer, & conduire un dessein avec la
 „ dernière finesse, & donner souvent le
 „ change aux hommes, en ce cas-là
 „ plus bêtes qu'eux. “ *Essai Philos. sur*
l'ame des Bêtes, tom. 1. part. 1. chap. 6.
 p. 98. & suiv. V. aussi tout le chap. 7. du
 même *Essai*, & le *Traité de la connois-*
sance des animaux, par de la Chambre.

(9. §) „ Hæc animalibus inest cunc-
 „ tis, nec inseritur, sed innascitur . . .
 „ Sine ullâ cogitatione, sine consilio
 „ fit quidquid natura præcipit. Non
 „ vides quanta subtilitas fit apibus ad fin-
 „ genda domicilia? quanta dividui la-
 „ boris obeundi concordia? Non vides
 „ quàm nulli mortalium imitabilis sit illa
 „ araneæ textura? quanti operis fit fila
 „ disponere, alia in rectum, &c. Nas-
 „ citur ars ista, non discitur. “ *Seneque*,
Epist. 121. „ Corpora quidem magnitu-
 „ dine, viribus, firmitate, patientiâ,
 „ velocitate præstantiora in illis mutis
 tor,

tor, &c. & , de l'autre (10.) à cel-

„ videmus . . . moliri cubilia , & ni-
 „ dos texere & educare fœtus & exclu-
 „ dere : quin etiam reponere in hiemem
 „ alimenta ; operâ quædam nobis inimi-
 „ tabilia , qualia sunt cerarum & mel-
 „ lis , efficere , non nullius fortasse ra-
 „ tionis est. “ *Quintil. 2. instit. orat.*
cap. 16. V. Aristote , Hist. animal, Elien ,
de Nat. animal. cap. 11. Pline Hist. nat.
cap. 1. init. Grotius , de jure Belli &
Pacis , Disc. prælim. §. 7. avec les No-
tes sur la sociabilité des Bêtes ; Bayle Dict.
crit. art. Barbe , Rem. C. Les Histoires
des Insectes , par M. de Reaumur ; le
Mémoire de M. Bon sur la soie d'araignée ,
dans les Mémoires de l'Académie Royale
des Sciences , an. 1710. & des Observa-
tions curieuses sur les Castors , qui se
trouvent dans une Lettre de M. Sarra-
zin à M. de Tournefort insérée dans les
Mémoires de l'Académie Royale des Scien-
ces , an. 1710. p. 82.

(10.) » Conformément aux vrais prin-
 » cipes de la Physique , il paroît , que
 » l'état de veille ou celui de sommeil ,
 » une passion , ou une fièvre chaude ,
 » l'enfance & l'âge avancé font des cho-
 » ses , qui ne diffèrent que du plus ou du
 » moins , & qui ne doivent pas , par
 » conséquent , emporter une différence
 » essentielle , telle que seroit celle de
 » laisser à l'homme sa *liberté* ou de ne la

I ; les

102 *Parad. Met. sur le principe*
les des enfans , qui de l'aveu même

» lui pas laisser. « V. dans les nouvelles
libertés de penser déjà citées , le *Traité de*
M. . . sur la Liberté , part. 4. p. 132.
» Les Philosophes sont hors d'état de
» prouver , que l'ame de l'homme & l'a-
» me des Bêtes soient de différente natu-
» re. Qu'ils disent & qu'ils répètent mil-
» le & mille fois : celle de l'homme rai-
» sonne & connoît les universaux & le
» bien honnête , celle des Bêtes ne con-
» noît rien de tout cela : nous leur re-
» pondons , ces différences ne sont que
» des accidens , & ne sont point une
» marque d'une distinction spécifique
» entre des sujets. *Aristote & Cicéron* à
» l'âge d'un an n'avoient point eu de
» pensées plus sublimes , que celles d'un
» chien , & s'ils eussent vécu dans l'en-
» fance 30. ou 40. ans , les pensées de
» leur ame n'eussent été que des sensa-
» tions & de petites passions de jeu & de
» gourmandise : c'est donc par accident
» qu'ils ont surpassé les Bêtes , c'est à
» cause , que les organes , dont leurs
» pensées dépendoient , ont acquis tel-
» les ou telles modifications , à qui les
» organes des Bêtes ne parviennent pas.
» L'ame d'un chien dans les organes d'*A-*
» *ristote & de Cicéron* n'eût pas manqué
» d'acquiescer toutes les lumieres de ces
» deux grands hommes. « *Bayle* , *Di&*
crit. art. *Rorarius* Rem. E.

des

des Partisans de la Liberté, sont des *agens* absolument nécessaires; je me contenterai de faire quelques questions par rapport à ces derniers.

1°. Jusqu'à quel âge les *Enfans* continuent-ils d'être des *Agens nécessaires*?

2°. Quand deviennent-ils véritablement *libres*?

3°. Quelle différence y a-t-il entre les affections, les sentimens, qu'ils éprouvent à l'âge, où on les suppose *libres*, & ceux, qu'ils éprouvoient tandis qu'ils étoient déterminés nécessairement?

4°. Quelles sont précisément les actions, auxquelles on peut reconnoître, qu'ils sont des *agens nécessaires* à un certain âge, & celles, par le moyen desquelles on peut s'assurer dans la suite, qu'ils jouissent d'une *liberté* pleine & entière?



CHAPITRE III.

Argument tiré de l'impossibilité de la Liberté.

UNE autre raison, qui prouve invinciblement, que l'homme est un *agent nécessaire*, & que j'ai indiquée dans le Chapitre précédent, c'est que toutes ses actions ont un commencement : or tout ce qui a un commencement, a nécessairement une cause ; & toute cause est nécessaire. En effet, s'il étoit possible, que quelque chose au monde eût un commencement sans avoir de cause, le néant produiroit quelque chose : mais si cela pouvoit être, il faudroit donc dire aussi, que le monde a eu un commencement sans avoir eu de cause : ce qui seroit tomber dans la plus grande des absurdités.

D'un autre côté, si une cause n'est point nécessaire, pour ce qu'elle est, il n'y a plus de causes réelles dans le

le monde. Effectivement, dès que les Causes ne sont plus nécessaires, elles ne peuvent plus être propres à produire précisément certains effets, ou, pour m'exprimer autrement, elle n'ont que de l'indifférence pour tels ou tels effets. Une autre conséquence de cette hypothèse, c'est qu'elle tend à ressusciter & à rendre possible le Systême d'Épicure fondé sur le *hasard*: en ce cas-là, le monde, dont nous admirons l'ordre & la symmétrie: aura fort bien pû avoir été produit par un concours irrégulier ou fortuit d'atômes, ou ce qui revient absolument au même, sans aucune cause antécédente. Car, pour réfuter le Systême d'Épicure, ne soutenons-nous pas (& avec raison) que le hasard ne sauroit avoir produit un Tout si régulier, que tout effet doit être proportionné, assorti à sa cause; qu'un Tout aussi régulier, que notre monde, ayant eu un commencement, a eu nécessairement pour cause un Etre intelligent, qu'autrement l'effet n'auroit été analogue à la cause, ni la cause à l'effet? Or de tout cela il résulte

208 *Parad. Mst. sur le principe*
résulte, que certaines causes cor-
respondent, se rapportent à certains
effets & non à d'autres : mais, si ces
causes sont relatives à ces effets &
non à d'autres, il s'enfuit, qu'elles
doivent nécessairement exclure ces
derniers. Il n'y a donc point de dif-
férence entre une cause, qui n'est
point affectée à un certain effet, &
une cause nulle; si une cause n'a
point de rapport à un effet, elle
n'est point cause : donc une cause
relative à un effet, est une cause
nécessaire : car si elle ne produit
point cet effet, elle n'a point de
rapport avec lui, ou bien elle n'est
point cause relativement à lui. Par
conséquent la *Liberté* ou le pouvoir
d'agir, de faire telle ou telle autre
chose dans des circonstances parfai-
tement semblables, est une chose
impossible & aussi absurde, que le
Système des Athées.

Comme l'hypothèse de la *Liberté*
ne sauroit avoir d'autres fondemens,
que les principes, sur lesquels les
Athées & les Épicuriens établissent
ordinairement la leur, il n'est pas
étonnant de voir au nombre des
défenseurs

défenseurs zélés de la Liberté les plus
grands Athées de l'antiquité (11) &

(11.) Pour s'en convaincre, il suffit de
jetter les yeux sur ces Vers de Lucrece,

*Denique si semper motus connectitur omnis,
Et veterè exoritur semper novus ordine
certo:*

*Nec declinando faciunt primordia motus
Principium quoddam, quod fati fœdera
rumpat,*

*Ex infinito ne causam causa sequatur:
Liberà per terras unde hæc animantibus
extat,*

*Unde est hæc, inquam, fati avolsa vo-
luntas,*

*Per quam progredimur, quò ducit quemque
voluptas?*

*Declinamus item motus, nec tempore certo,
Nec regione loci certâ, sed ubi ipsa tu-
lit mens.*

*Nam dubio procul his rebus sua cuique
voluntas*

*Principium dat: & hinc motus per membra
rigantur.*

*Nonne vides etiam patefactis tempore
puncto*

*Carceribus, non posse tamen prorumpere
equorum*

*Vim cupidam tam de subito, quam mens
avet ipsa?*

*Omnis enim totum per corpus materiali
Copia conquiri debet, cœditæ per artus*

de

108 *Parad. Met. sur le principe*
 devoir, d'un autre côté, les Stoïciens ;
 (12.) c'est-à-dire, la Secte la plus re-
 ligieuse de l'Antiquité, au nombre
 des Partisans de la Nécessité (13.)

Omnes, ut studium mentis connexa se-
quatur :

Ut videas initum motus à corde creari ,
Ex animique voluntate id procedere primum!
Indè dari porro per totum corpus & artus...
Jamne vides igitur , quamquam vis externa
multos

Pellit & invitos cogit procedere sapè ,
Præcipitesque rapit , tamen esse in pectore
nostro

Quiddam , quod contra pugnare obstare-
que possit. . .

De rerum naturâ lib. 2. v. 250:

Le Docteur Clarke a donc tort de dire
 (dans son *Traité de l'Existence & des At-*
tributs de Dieu tom. 1. chap. 11.) » que
 „ tous les Athées s'accordent à rejeter
 » cette proposition , qu'une puissance in-
 finie peut donner le pouvoir de commencer le
 mouvement , » parce que (ajoute-t-il) la
 » Liberté de la volonté en est une suite
 » nécessaire. “ p. 188. & suiv.

(12.) V. *Euseb. Præpar. Evangel. lib.*
6. cap. 7.

(13.) Voici comme *Senèque* s'expri-
 me : „ *Fata nos ducunt : & quantum*
pelloient,

ou du *Fatum* comme ils l'appel-

» cuique restet , prima nascentium hora
 » disposuit. Causa pendet ex causâ : pri-
 » vata & publica longus ordo rerum tra-
 » hit. Ideo fortiter omne ferendum est :
 » quia non , ut putamus , incidunt cun-
 » cta , sed veniunt. Olim constitutum
 » est , quid gaudeas , quid fleas : &
 » quamvis magnâ videatur varietate sin-
 » gulorum vita distingui , summa in
 » unum venit. Accepimus peritura peri-
 » turi. Quid ita indignamur? Quid queri-
 » mur? Ad hæc parati sumus. Utatur , ut
 » vult , suis natura corporibus. Nos læ-
 » ti ad omnia & fortes cogitemus nihil
 » perire de nostro. Quid est boni viri?
 » Præbere se fato. Grande solatium est
 » cum universo rapi. Quidquid est ,
 » quod sic vivere iussit , sic mori : eâdem
 » necessitate & Deos alligat : irrevocabi-
 » lis humana pariter ac divina cursus ve-
 » hit. Ille ipse omnium conditor ac rec-
 » tor scripsit quidem fata , sed sequitur.
 » Semper paret , semel iussit. Quare ta-
 » men Deus tam iniquus in distributione
 » fati fuit , ut bonis viris paupertatem ,
 » vulnera , & acerba funera adscriberet?
 » Non potest artifex mutare materiam.
 » Hæc passa est. Quædam separari à qui-
 » busdam non possunt , cohærent : indi-
 » vidua sunt. Languida ingenia in som-
 » num itura aut in vigiliam somno simil-

K rivée

210 *Parad. Met. sur le principe*
loient. (14) La même (15) chose est
arrivée chez les Juifs, je veux dire,
dans cette Nation, qui, outre les
lumières naturelles, avoit en la pos-
session une grande quantité de livres
inspirés, dont la plûpart sont ac-
tuellement perdus, & qui d'ailleurs
avoit de fréquentes conversations
très-intimes avec la Divinité. Ils
étoient divisés en trois Sectes prin-
cipales, savoir les *Sadducéens*, (16)

» limam, inertibus nectuntur elementis:
» ut efficiatur vir cum curâ dicendus, for-
» tiore fato opus est. « *De Provid. cap. 5.*

(14) V. *Cicer, de Naturâ Deorum*,
Lib. I. & de *Fato*, lib. singul.

(15) On en pourroit dire autant des
deux sectes, qui divisent actuellement
l'Eglise de France.

(16) » Chez les Juifs la *Métempsychose*
» a été crue par les Pharisiens, qui étoient
» les principaux Docteurs de leur na-
» tion. « V. *Les Recherches Philosophi-*
ques sur la nécessité de s'assurer par soi-mé-
me de la vérité, sur la Certitude de nos
connoissances, & sur la nature des Etres,
accompagnées de Remarques historiques &
critiques, par un Membre de la Société
Royale de Londres, (à Amsterdam & à la
Haye chez la Veuve Johnson & Fils, 1742,
in 80,) Liv. I. art. 43. p. 65,

les

les *Pharisiens*, (17.) & les *Esséniens*. (18.) Les *Sadducéens* qui passoient assez généralement pour des Athées & des gens sans religion, souvenoient que l'homme étoit libre. Les *Pharisiens*, au contraire, qui affectoient une grande piété, rapportoient toutes choses à une espece de *Fatalité*, ou à la volonté de Dieu : le premier article de leur foi étoit, que le Destin & Dieu font tout ; il n'étoit donc pas possible, qu'ils songeassent sérieusement à maintenir le Systême de la *Liberté*, lorsqu'ils admettoient une espece de *libre Arbitre*, après avoir reconnu cette *nécessité souveraine de toutes choses*. Les *Esséniens*, qui étoient les plus religieux d'entre les Juifs, & dont la conduite n'a jamais été l'objet de la censure de Notre-Seigneur, comme celle des *Pharisiens*, souvenoient hautement une *Fatalité* & une *Né-*

(17.) V. L'historien *Josephe*, de la guerre des Juifs, Liv. II.

(18.) V. Le même, *antiquités Judaïques*, Liv. 18. chap. 2. Selon *Blandel*, *Scaliger*, & plusieurs autres *Ecrivains*.

112 *Parad. Met. sur le principe*
cessité absolue. M. Dodwel (19) pré-
 ,, tend, que saint Paul (20.) qui étoit
 ,, fils d'un *Pharisien*, & qui l'étoit
 ,, lui-même, avoit reçu cette Doc-
 ,, trine touchant le Fatalisme des
 ,, Docteurs de cette Secte, qui la te-
 ,, noient eux-mêmes des Stoiciens. “
 Cet Auteur ajoûte, ,, que la Philo-
 ,, sophie Stoïcienne est très-utile
 ,, & même nécessaire (21.) pour l'ex-
 ,, plication de plusieurs points de la
 ,, Théologie Chrétienne : que l'É-

les *Therapeutes* n'étoient autre chose que
 les *Esséniens*.

(19.) V. *Prolegomena. ad Stearn. de*
obstin sect. 40. & 41.

(20.) „ Et dicit : ego sum Judæus ;
 ,, natus in Tarso Ciliciæ, nutritus autem
 ,, in istâ Civitate, secus pedes Gamaliel,
 ,, eruditus juxta veritatem paternæ le-
 ,, gis, æmulator legis.... Act. des Apôt.,
 ,, chap. 22. v. 3.

(21.) Celle d'*Aristote* ne l'est pas
 moins, s'il en faut croire *Palavicin* dans
 son *histoire du Concile de Trente*, lorsqu'il
 dit *Senza Aristotile noi mancavano di mol-
 ti articoli de fede*. Ne pourroit-on pas en
 dire autant de *Platon* ; V. là-dessus le
Platonisme dévoilé. (vol. in 12 à Colo-
 gne 1709.) cap. 5. 7. 9. 12. 13. 18. part.

circut

» criture sainte est pleine de passa-
» ges, où le Saint-Esprit parle con-
» formément aux Opinions des
» Stoïciens, & que quiconque
» cherchera à pénétrer le vrai sens
» de tout ce que dit saint Paul (22.)
» sur la Prédestination & sur la Ré-
» probation, reconnoitra aisément la
» conformité des principes de cet
» Apôtre avec ceux des Stoïciens. «
Ainsi la Liberté, qu'on peut regarder
comme le plus ferme appui de
l'Athéisme, a aussi été reconnue &
adoptée par les Athées les plus dé-
terminés, tandis que la Fatalité &
la nécessité de toutes choses a tou-

(22.) » Quod enim operor, non in-
» telligo. Non enim quod volo bonum,
» hoc ago : sed quod odi malum, illud
» facio... nunc autem jam non operor il-
» lud, sed quod habitat in me peccatum...
» Scio autem quod non habitat in me,
» hoc est in carne meâ, bonum : nam
» velle adjacet mihi : perficere autem,
» non invenio... Video autem aliam le-
» gem in membris meis repugnantem le-
» gi mentis meæ, & captivantem me in
» lege peccati, quæ est in membris me-
» is... Ep. aux Romains, chap. 7. v. 15
17. 18. 23.

114 *Parad. Met. sur le principe*
jours été considérée comme une
opinion religieuse, & a été le prin-
cipe constant des Sectes les plus
pieuses & les plus respectables par-
mi les Payens comme parmi les Juifs.
C'a même été la Doctrine de saint
Paul, ce grand Apôtre des Gentils.

CHAPITRE IV.

*Argument tiré de l'imperfection de la
Liberté ; & de la perfection de
la Nécessité.*

LES Partisans de la Liberté ne
cessent de nous la vanter, comme
une des plus grandes perfections.

SECTION I.

De l'Imperfection de la Liberté.

JE me propose ici de détruire
toutes leurs prétentions à cet égard,
en leur faisant voir, que la Liberté,
à la considérer relativement aux dif-
férentes définitions, que nous en
donnent les Théologiens & les Phi-
losophes, seroit souvent une imper-
fection

fection dans l'homme , mais jamais une perfection ; ce qui ne me fera pas plus difficile à prouver , que l'impossibilité (23.) de cette même Liberté , qui fait le sujet du Chapitre précédent.

(23.) ,, Every act of man's will
,, and every desire , and inclination pro-
,, ceedeth from some cause, and that from
,, another cause , wick causes in a conti-
,, nuall chain (whose first link in the
,, hand of god the first off all causes) pro-
,, ceed of *necessity*. So that to him , that
,, could see the connexion of those causes,
,, the necessity of all mens voluntary ac-
,, tions would appear manifest.... they
,, can have no passion nor appetite to
,, any thing, of wick appetite god's will
,, is not the cause. And did not his will
,, assure the *necessity* of man's will , and
,, consequently of all that on man's will
,, dependeth , the *Liberty of men* would
,, be on contradiction and impediment
,, to the omnipotence and *Liberty of god*.
Hobbes's Leviathan part. 2. c. 21. p.
108.

ARTICLE I.

De la *Liberté* considérée comme le pouvoir de porter , dans des circonstances pareilles , différens jugemens sur plusieurs propositions individuellement les mêmes , & qui ne sont pas plus évidentes les unes que les autres.

DE cette définition, qui, de l'aveu même de nos adversaires, (24) n'exclut point la nécessité, où nous sommes de porter le même jugement sur plusieurs propositions également évidentes, de cette défini-

(24.) „ Quand je dis , que nous som-
 „ mes *libres* , j'entends (selon la défini-
 „ tion de la *Liberté*) qu'absolument par-
 „ lant je pourrois juger , que ce que je
 „ juge vrai , ne l'est pas , & que ,
 „ quand je m'examine moi-même , je
 „ me sens à cet égard dans une disposi-
 „ tion toute différente , qu'à l'égard des
 „ propositions évidentes ; je sens que
 „ je ne puis pas ne pas croire les der-
 „ nières , & que je puis douter des au-
 „ tres. “ (Telles sont les absurdités où
 conduit l'entêtement , que l'on a pour
 un Système , dont on s'est une fois
 coëffé !) V. *la Bibliothèque choisie de le
 Clerc* , tom. 12. p. 88, 89;

tion

raison (dis-je) une fois admise, il s'ensuivroit que les hommes, dans leurs jugemens, jouïroient d'une *Liberté*, qui ne serviroit qu'à les rendre des Êtres imparfaits & déraisonnables. En effet, s'il est vrai, qu'ils agiroient en Êtres déraisonnables en jugeant, que des propositions réellement évidentes ne le seroient pas: montreroient-ils plus de bon sens, en décidant, que des propositions probables seroient improbables, ou que d'autres improbables seroient probables? Les apparences, que nous offrent les propositions, soit qu'elles nous paroissent évidentes, probables ou improbables, peuvent seules être la base des jugemens que nous en portons. D'ailleurs les apparences des propositions probables ou improbables relativement à nous résultent aussi nécessairement des raisons respectives, qui nous les font paroître tels, que les apparences de propositions évidentes peuvent résulter des raisons, qui nous les font paroître évidentes. Si c'est une marque de perfection & de bon-sens, dans
un

218 *Parad. Met. sur le principe*
un homme , de se déterminer sur des apparences de clarté & d'évidence, il n'est pas moins digne de la qualité d'Être raisonnable , de se déterminer sur des apparences de probabilité ou d'improbabilité ; dont ce seroit une imperfection en lui de se déterminer autrement.

C'est avancer une absurdité palpable , & ôter à l'homme une perfection , au lieu de lui en donner, que de soutenir , qu'il n'est point nécessairement déterminé dans ses jugemens respectifs par des apparences probables ou improbables , comme il l'est par des apparences évidentes ; il y a même plus , c'est que n'être point déterminé par des apparences de probabilité , annonceroit en lui une imperfection plus grande , que de ne pas l'être par des apparences d'évidence. En effet presque toutes nos actions ont pour principe les apparences probables des choses ; il y en a , au contraire , fort peu , qui soient fondées sur les apparences évidentes ; si donc il étoit possible que nous jugeassions improbable

probable ou fausse une proposition, qui nous paroîtroit probable, il faudroit avoüer en même-tems aussi, que nous manquerions de regle sûre (25) pour nous décider dans nos

(15) Que dire après cela de la définition que M. Chub donne de la Liberté ?
„ C'est (dit-il) ce pouvoir , qu'a chaque
„ homme d'agir ou de ne point agir confor-
„ mément ou d'une maniere contraire à
„ une Regle ? “ Rien n'égale l'absurdité
d'une pareille définition , si ce n'est peut-
être le raisonnement dont il l'appuie.
„ L'homme [continue-t-il] a une ame
„ capable d'entendement & d'affections :
„ chacune de ces facultés lui offre diffé-
„ rens motifs d'agir ou de ne point agir
„ suivant les différentes circonstances où
„ il se trouve. Or quoiqu'un motif soit
„ nécessaire pour qu'il agisse [puisque la
„ faculté active ne se déploiera point à
„ moins que quelque raison précédente
„ ne l'y pousse) nous n'en sommes pas
„ moins libres pour cela. Car comme les
„ motifs agissent sur nous par persua-
„ sion & non pas par contrainte , aussi
„ tout homme a le pouvoir d'admettre
„ ou de rejeter ces motifs , c'est-à-dire ,
„ a la liberté d'agir ou de ne pas agir
„ d'une maniere conforme ou contraire
„ à ce à quoi ces motifs tâchent de nous
„ porter. . . Or quoique , quand nous
jugemens

„ sommes excités par quelque chose à
„ agir , quelque motif finalement doive
„ prévaloir , & que ce motif par rap-
„ port à l'événement soit aussi efficace
„ pour produire ou pour empêcher l'ac-
„ tion, qu'une nécessité Physique, néant-
„ moins il n'y a pas dans un cas la même
„ compulsion que dans l'autre. “ [Mais
dites-moi un peu , M. *Chub* , qu'importe
ici le plus ou le moins de compulsion ?]
„ le motif qui prévaut n'est pas une rai-
„ son active , mais seulement une raison
„ passive d'agir ou de n'agir pas “ [en
„ vérité , M. *Chub* , vous n'y songez
pas de nous donner des différences de
noms pour des différences de choses ,]
„ parce qu'il y a cette différence entre
„ motif & nécessité physique , savoir que
„ l'un force & l'autre ne fait qu'inviter :
„ l'un conseille un Etre actif [voilà un
conseil qui a bien l'air d'un commande-
ment !] „ & l'autre agit sur un Etre pas-
„ sif. D'où il suit que l'homme a autant
„ le pouvoir & la liberté de rejeter le
„ motif , qui prévaut , que celui , qui
„ ne prévaut pas. De plus , si les motifs
„ agissent d'une manière irrésistible ,
„ alors le pouvoir actif doit inévitable-
„ ment être excité à agir ou à ne pas
„ agir dès qu'il y aura quelque motif
„ présent à notre ame. Mais l'expérien-
„ ce démontre , que cela n'est point ,

ARTI-

ARTICLE II.

De la *Liberté* considérée comme le
pouvoir de subjuguier notre Raison
par la force du choix.

TELLE est l'idée, que le Doc-

„ parce que le motif présent prévaut
„ quelquefois & quelquefois point. De
„ plus , si les motifs agissent d'une ma-
„ nière irrésistible , alors , dans chaque
„ occasion , où deux motifs sont pré-
„ sents à l'esprit , dont l'un excite à agir
„ & l'autre à n'agir pas [ce qui arrive
„ souvent ,] un homme sera dans la né-
„ cessité de faire & de ne pas faire une
„ chose dans le même but , ce qui est
„ contradictoire. “ [Point du tout , M.
Chub , la contradiction n'est que dans
vos raisonnemens : dans le cas, que vous
proposez , savez-vous ce qui arrivera
définitivement ? de deux choses l'une : ou
un homme agira , ou bien il n'agira pas ;
quelque parti qu'il prenne , ce sera tou-
jours le plus fort motif , qui l'emportera.
Au reste , je défie l'homme le plus in-
consequent de rassembler plus de contra-
dictions & d'absurdités en moins de li-
gnes , que ne l'a fait M. *Chub* en cet
endroit : c'est de pareils argumens, qu'on
peut dire , avec *Tertullien* , *Etiam solum-*
modò demonstrare , destruere est.

L

teur

122 *Parad. Met. sur le principe*
teur King (26.) paroît vouloir nous
donner de la *Liberté*, lorsqu'il dit,
que la *volonté* semble avoir un si grand
pouvoir sur l'entendement, que celui-ci
une fois subjugué par le choix de la vo-
lonté, non seulement regarde comme
mauvais ce qui est réellement bon, mais
se voit aussi obligé à admettre comme
vrai ce qui est faux. On conviendra
sans peine avec moi, que l'homme,
doué d'une pareille faculté, seroit
l'Etre le plus déraisonnable & le plus
inconséquent, qu'on pût imaginer,
& que rien, au monde, ne seroit
plus imparfait que lui, au moment
où il s'aviserait d'en faire usage. En
effet peut-on concevoir rien de plus
extravagant ni de plus absurde, que
le pouvoir de refuser, selon notre
caprice, notre acquiescement à des
propositions évidemment vraies, &
de le donner au contraire à d'autres,
qui nous paroissent évidemment
fausses, c'est-à-dire, de rejeter le té-
moignage de notre propre con-
science?

(26) Dans son livre de l'Origine du
mal déjà cité.

ARTI-

ARTICLE III.

De la *Liberté* considérée comme le pouvoir de vouloir ou de choisir le mal (reconnu pour tel) ou le bien indistinctement. (27.)

UNE pareille faculté, dans l'homme regardé comme un Etre doué de sentiment, seroit une véritable imperfection, s'il est vrai que la misère en soit une dans sa nature. En effet vouloir ou choisir le mal comme mal, c'est vouloir être misérable, c'est souhaiter sciemment sa propre destruction. Les mortels sont déjà assez malheureux par les faux jugemens, & par les fausses démarches, qu'ils font tous les jours, trompés par les apparences des objets, & entraînés par la fougue de leurs passions. Combien notre sort ne seroit-il pas encore plus triste & plus affreux, si, au lieu de choisir, comme il nous arrive souvent dans notre situation actuelle, le mal pour le bien, dont il a les apparences,

(27) *Cheyné Philos.* princ. l. 3. s. 13.

224 *Parad. Met. sur le principe*
nous étions les maîtres de choisir indifféremment le bien ou le mal, & de nous déterminer ainsi à notre gré en vertu de ce pouvoir décoré du nom de *Liberté* ! Dans une pareille position, & avec une pareille *Liberté*, nous ressemblerions à des enfans abandonnés à eux-mêmes, qui ne sauroient marcher, & qui ne font usage de leur liberté, que pour tomber ; ou à des enfans, dans la main desquels on met un couteau, ou enfin à de jeunes Danseurs de corde, qu'on laisse aller seuls sur la corde après les premières leçons, sans avoir personne auprès d'eux pour les retenir au cas qu'ils fassent quelque faux pas. Les inconvéniens, qu'entraîne nécessairement cette prétendue *Liberté*, ont même frappé les plus zélés Partisans de ce Système (28.) au point, qu'ils ont reconnu,

(28.) » On ne peut pas dire, que les
», Bienheureux aient la même liberté par
», rapport à la sainteté, qu'Adam avoit
», par rapport à l'innocence, & qu'ils
», puissent la perdre. Si cela étoit, leur
», bonheur seroit incertain, & par conséquent imparfait. Bib. Ch. t. 12. p. 95.
que

que les Etres créés , dans le séjour
de la félicité suprême cessent d'être
libres , c'est-à-dire , d'avoir la
liberté de choisir le mal comme
mal , & qu'ils sont alors inviolable-
ment attachés à leur devoir en
vertu de l'état heureux , dans lequel
ils se trouvent. (29.)

ARTICLE IV.

De la *Liberté* considérée comme le
pouvoir de choisir , dans des circonstances parfaitement égales , l'un ou l'autre de plusieurs objets indistincts ou semblables.

TELLE est la définition , que quelques Auteurs ont donnée de la *Liberté*; mais à l'envisager même sous cet aspect , je ne vois pas , qu'elle renferme aucune perfection. En effet ces objets , qu'ils appellent *indistincts* ou *semblables* , peuvent être regardés ou comme réellement différens l'un de l'autre & nous paroissant *semblables* & *indistincts* uniquement à cause de notre défaut de dis-

(28) Œuvres de Bramhall p. 655.

126 *Parad. Met. sur le principe*
cernement : ou bien comme exacte-
ment semblables l'un à l'autre. Or
plus nous aurons d'occasions de fai-
re usage de notre liberté vis-à-vis
d'objets de la première espèce, c'est-
à-dire, plus il se rencontrera de cas,
où les objets nous paroîtront sem-
blables sans l'être réellement, plus
nos erreurs & nos méprises seront
fréquentes. Car si nous avions des
idées justes de ces choses, nous re-
connoîtrions d'abord qu'elles ne
sont nullement semblables. Une *Li-
berté* de cette nature ne pourroit
donc être que la suite nécessaire d'u-
ne imperfection réelle de nos facul-
tés. Quant au pouvoir de faire un
choix de préférence, dans des cir-
constances supposées parfaitement
égales, de l'un ou l'autre de deux
objets réellement indistincts & sem-
blables, je voudrois bien savoir,
de quelle utilité pourroit être à l'hom-
me un pouvoir pareil, & quel nou-
veau degré de perfection lui procu-
reroit cette faculté d'exercer unique-
ment son *libre Arbitre* sur des objets
absolument semblables.

ARTICLE

ARTICLE V.

De la *Liberté* considérée comme une faculté, qui, indifférente par elle-même à tous les objets, sert à régler nos passions, nos sens, nos appétits, & notre raison, choisit arbitrairement entre plusieurs objets, & rend celui, qu'elle préfère, agréable en vertu simplement du choix, qu'elle en fait.

IL ne me sera pas difficile de faire à l'égard de cette définition du Docteur (30.) King, ce que j'ai fait à l'égard des définitions précédentes, je veux dire, de démontrer, que la *Liberté* exempte de nécessité, sous quelque point de vuë qu'on la présente, ne sauroit être dans l'homme qu'une imperfection. Pour sentir le peu de solidité d'une pareille hypothèse, il est d'abord nécessaire de se rappeler ici les argumens, dont je me suis servi plus haut pour prou-

(30.) Dans son livre de l'Origine du mal, chap. 5. p. 197. 198. 113.

128 *Parad. Met. sur le principe*
ver, que l'existence d'une faculté
telle que seroit celle de se détermi-
ner arbitrairement, est contraire à
l'expérience, & même impossible;
que nos passions, nos appétits, nos
sens, ou notre raison nous détermi-
nent dans tous nos choix; que
nous préferons tels ou tels objets
uniquement parcequ'ils nous plai-
sent; qu'il n'est donc pas vrai, com-
me le prétend le Docteur *King*, que
les objets nous plaisent seulement
en vertu de notre choix. Cela une
fois posé, il ne me reste plus qu'à
faire voir, qu'une pareille faculté
seroit dans l'homme une véritable
imperfection.

1°. les avantages, que l'homme
pourroit retirer d'une *liberté* telle, que
le Docteur *King* l'imagine, ne se-
roient presque rien en comparaison
de ceux, que lui procure tous les jours
une détermination nécessaire, telle
que je la conçois. En effet tout l'agrè-
ment, toute l'utilité, que cette pré-
tendue *Liberté* lui promet, consiste
dans le pouvoir, qu'on suppose,
qu'il auroit de se créer de nouveaux
plaisirs

plaisirs en vertu des choix , qu'il feroit.

Or l'homme considéré comme un Etre intelligent & nécessaire , auroit autant de droit au privilege de se rendre heureux par le choix de tels ou tels objets , qu'un autre Etre quelconque , que l'on supposeroit *libre* dans le sens du Docteur King ; s'il est vrai , comme il le soutient , que les objets plaisent en vertu du choix , que l'on en fait , ce qui doit avoir également lieu pour l'homme déterminé nécessairement , & pour l'autre Etre supposé *libre* : Ainsi à cet égard l'avantage est égal de part & d'autre.

Mais indépendamment de tout cela , l'homme , en tant que déterminé nécessairement , a encore le bonheur d'être immédiatement affecté par les objets , & entraîné invinciblement vers eux par les apparences de bonté ou de convenance , que l'expérience , aidée de la réflexion , lui offre , & qui les lui font paroître doux , utiles , ou agréables. Il n'est pas possible , qu'il ait de l'indifférence pour ce qui lui cause quelque

272 *Parad. Met. sur le principe*
rapport à un objet ; qui se présente
à lui comme agréable : c'est qu'a-
lors il doute , il balance ; & qu'il
examine d'abord si cet objet , tout
considéré , est capable de le rendre
heureux ; c'est que se sentant en
même-tems sollicité par la raison ,
les sens , les appétits & les passions ,
il souhaiteroit faire le meilleur choix
possible , enfin un choix qui satisfît
également son cœur & son esprit ,
ou du moins qui satisfît celle de ces
deux facultés qui lui semble la plus
nécessaire à son bonheur. Si,
par hazard , son choix tombe sur
un objet , qui par l'événement se
trouve disgracieux , l'expérience ,
qu'il en fait , sert à le précaution-
ner pour l'avenir & à le mettre en
état de faire un autre fois un choix
plus satisfaisant pour lui. Ainsi ,
dans ce cas-là même , son malheur
tourne à son profit ; & il est vrai
de dire , que , dans tous les tems &
dans toutes sortes de circonstances ,
il recherche , il obtient le plus
grand bonheur que sa situation ac-
tuelle puisse comporter.

Il ne sera pas inutile de remar-
quer

quer ici, que, parmi les plaisirs, * * Quis animo ampl. Etitur aliquid quod cum non delectat? aut quis habet in potestate, ut occurrat quod eum delectare possit, vel delectet cum occurrerit. S. Aug. lib. 1. quæst. 2. ad Simplician. n. 21. procurent tous les jours à l'homme, plusieurs sont si fort éloignés d'être l'effet de son propre choix, qu'ils ne sont pas même le fruit de la plus légère méditation ou de la moindre opération précédente de sa part. Tel est, par exemple, le cas d'un homme, qui rencontre un trésor sur sa route, ou celui d'un particulier, qui reçoit un legs d'une personne inconnue.

Je soutiens en second lieu, que cette faculté de choisir arbitrairement, exposeroit l'homme à faire des choix pires, que ceux, qu'il feroit en vertu d'une détermination nécessaire. Et en effet un homme nécessairement déterminé dans son choix par les apparences des objets & en conséquence de l'état actuel de ses organes & de son entendement, ne risque autre chose que de se méprendre sur le degré de relation des choses avec lui; au lieu qu'un Etre absolument indifférent à tous les objets, & qu'aucun motif ne dirige Voluntas ipsa, nisi occurrerit quod delectet, atque invitet animum, moveri nullo modo potest. Hoc autem ut occurrat, non est in hominis potestate. Ibid. n. 22. Quis nesciat, non esse in hominis potestate quid sciat, nec esse consequens, ut quod appetendum cognitum fuerit, appetatur, nisi tantum delectet, quod intendendum est. Idem, lib. de Spiritu. & lit. c. 35.

M

dans

134 *Parad. Met. sur le principe*
dans le choix, qu'il en fait, choisit
à l'aventure. Le seul cas, où il puisse
faire un bon choix, c'est lorsqu'il
lui arrive, comme la définition du
Docteur *King* le fait assez
entendre, de préférer un objet,
qu'il puisse, en vertu de sa faculté
créative, rendre agréable, de façon
que son choix soit réellement
louable & digne d'être approuvé.
Cette prétendue faculté d'ailleurs,
loin de tirer aucun avantage de l'ex-
périence, doit naturellement con-
tinuer toujours à faire des choix
à l'aventure, & à n'en faire de
bons, qu'en conséquence d'un
heureux concours de circonstances:
car, si elle profitoit de l'expérience,
& si elle avoit quelque égard à
ce que les objets peuvent offrir d'a-
gréable ou de disgracieux, elle cesse-
roit d'être une faculté telle, que le
Docteur *King* la conçoit, & ne se-
roit plus qu'une simple faculté nue
& affectée par la nature réelle ou
apparente des objets.

Il est donc hors de doute, que
l'homme supposé indifférent à tous
les objets, devroit faire des choix
pires,

pires, que le même homme considéré comme un Agent nécessaire; de même qu'il est incontestable, que la faculté de choisir à l'aventure & sans le moindre motif, expose à des choix pires, que l'usage nécessaire de nos sens, de notre expérience, & de notre entendement.

En troisième lieu, il est évident, qu'une pareille faculté de choisir arbitrairement entre plusieurs objets sans aucun égard à leurs qualités, détruiroit absolument l'exercice naturel de nos sens, de nos appétits, & de nos passions, qui nous ont été donnés pour nous aider dans la recherche de la vérité & du bonheur, & pour assurer la conservation de notre Etre. En effet, si l'homme jouïssoit du pouvoir de choisir sans aucun égard aux inspirations ni aux avertissemens, que ses sens & sa raison lui administrent tous les jours, si son choix subjuguoit également son cœur, son esprit & ses sens, tout ce dont il pourroit se vanter, ce seroit d'avoir la faculté de ne point suivre, quand il le voudroit, le *Diétamen* de sa conscience.

SECTION II.

De la Perfection de la *Nécessité*.

POUR achever de nous convaincre de l'imperfection de la *Liberté*, en tant qu'elle exclut toute *nécessité*, attachons-nous un instant à considérer la perfection, qui suit naturellement d'une détermination nécessaire. En effet peut-on dire qu'une chose soit parfaite, lorsqu'elle n'est point telle nécessairement? Tout ce qui n'est point nécessairement parfait, peut être imparfait, & dès-là l'est réellement.

N'est-ce point une perfection dans Dieu, que de connoître nécessairement toute vérité? N'est-ce pas aussi une perfection en lui, que d'être nécessairement heureux? N'est-ce pas même une perfection en lui, que de vouloir & de faire toujours le *mieux*? En effet, si toutes choses lui étoient indifférentes, comme le soutiennent (32.) quelques parti-

(32.) Le Docteur *King* dans son livre de l'*Origine du mal*, p. 177.

sans de la *Liberté*, & si elles ne pouvoient devenir bonnes, qu'en vertu de son choix, il est évident, que ce ne seroit ni ses propres idées, ni la nature ou les qualités des choses, qui le détermineroient à préférer une de ces choses à l'autre, & que, par conséquent ses volontés n'auroient aucune cause, aucun motif; (33.) ce qui est absolument impossi-

(33.) » Quoique Dieu soit l'Auteur de la nature & de ces relations, que les choses ont entr'elles, cependant les choses étant faites & ayant de certaines relations, le bien & le mal naîtra nécessairement de la nature & des relations des choses mêmes & non pas de la volonté arbitraire de leur Auteur. Ainsi la douleur est un mal, quand Dieu déclareroit le contraire: sa décision ne sauroit jamais nous porter à y trouver de l'agrément, parce que nous sommes convaincus par sentiment, qu'il n'y en a point... Si les actions de Dieu sont dirigées par quelque Loi, cette loi ne sauroit être autre chose que l'ordre ou la convenance des choses: &, par conséquent, il ne sauroit être dit agir d'une manière arbitraire ou d'une manière opposée en aucun sens, qu'autant qu'il

138 *Parad. Met. sur le principe.*
ble dans quelque Être que ce soit ;

est lié ou n'est pas lié par la convenance morale des choses. . . Si la convenance morale des choses est un motif propre à diriger la conduite de Dieu dans un cas , ce motif doit avoir la même influence dans tous les cas , l'efficace en devant être nulle , ou toujours la même. . . Comme ce qui est juste & convenable dans la nature des choses , devient règle & loi pour nous en tant qu'Êtres intelligens : de même dans la nature des choses c'est une règle pour Dieu , c'est-à-dire , il est aussi convenable , que Dieu suive cette règle , que quelqu'autre Intelligence que ce puisse être. Et par conséquent , comme ceci sera toujours la mesure des actions de Dieu , de même il approuvera ou désapprouvera les actions de ses créatures intelligentes à proportion qu'elles auront plus ou moins de convenance avec cette règle. Tellement que la raison pourquoi Dieu aime une action & en hait une autre , n'est pas à cause que l'une est faite pour obéir à ses commandemens , & l'autre non , mais parce que ces actions en elles-mêmes sont des objets propres à être approuvés ou désapprouvés : car comme la valeur de chaque commandement a sa source dans la fin louable , à laquelle ce com-

&

& qui répugne à cet axiome incontestable, que tout ce qui a un commencement, doit avoir une cause. Si, au contraire, toutes choses ne sont pas indifférentes à Dieu, il s'ensuit qu'il est nécessairement déterminé par le mieux. (34) Comme

„ mandement sert, de même aussi la va-
„ leur de l'obéissance doit avoir une ori-
„ gine toute pareille. Quand on fait une
„ chose uniquement parce qu'elle est
„ commandée, il n'y a d'un côté rien
„ de louable dans l'action, & de l'autre
„ il en revient du deshonneur au Législa-
„ teur, parce qu'il paroît que l'action
„ n'a été faite que pour plaire à son hu-
„ meur fantasque. ... V. les nouveaux
Essais de M. Chub déjà cités.

(34) „ Si Dieu est réellement un Etre
„ sage & bon... alors il s'ensuit, qu'il sou-
„ tiendra ce caractère dans la conduite
„ qu'il tiendra à l'égard de ses créatures...
„ Il suit que Dieu est toujours en état de
„ faire ce qui en soi-même est le plus
„ estimable & ce qui dans la nature des
„ choses est droit, bon, & convena-
„ ble : connoissant en quoi la convenan-
„ ce, la bonté, & l'excellence de cha-
„ que chose consiste. Or il se conduira
„ toujours d'une manière conforme à
„ cette connoissance, parce que ce qui
„ est convenable & bon, est si beau en
„ d'ailleurs,

149 *Parad. Met. sur le principe*
d'ailleurs il est souverainement sage,

lui-même & tellement préférable dans
la nature des choses au mauvais & au
non-convenable, que cette considéra-
tion seule fera un motif suffisant pour
déterminer la Volonté Divine & pour
diriger sa conduite à l'égard de ses
créatures; car, comme il n'est pas
susceptible d'intérêt, il est clair, qu'il
ne sauroit être porté à agir d'une autre
manière. C'est ainsi que je prouve,
que Dieu se servira toujours de ses
propriétés naturelles (de sa science &
de son pouvoir) pour des desseins de
bien-faisance; car comme Dieu con-
noît par la nature des choses, que la
communication du bonheur est l'usage
le plus estimable & le plus noble,
qu'il en puisse faire, cette seule rai-
son suffit toujours pour déterminer un
Être tel que lui à faire toujours ce qui
est le plus loüable & le meilleur
Dieu gouverne ses actions par des
principes de raison: par où j'entends,
que, dans la conduite que Dieu tient
avec ses créatures il n'agit pas arbitrai-
rement, mais fait de la raison des
choses la règle & la mesure de ses ac-
tions. Il a égard à la convenance mo-
rale des Loix qu'il prescrit & aux qua-
lités des sujets, à qui il dispense des
faveurs, ou inflige des peines. Com-
mander ce qu'il est juste & convena-
il.

il doit avoir un but , un dessein ,

„ ble qu'un Etre sage & bon commande ,
„ & ce qu'il convient que des créatu-
„ res placées dans les circonstances où
„ nous sommes , fassent , est si excel-
„ lent en soi-même & si préférable à ce
„ qui lui est contraire , que Dieu sera
„ disposé par la nature des choses à en
„ faire la regle & la mesure de son au-
„ torité. Au lieu que , d'un autre côté ,
„ gouverner arbitrairement & jouër ain-
„ si le rôle d'un Enfant , ou d'un Etre
„ mauvais , est quelque chose de si bas
„ & de si méprisable , que par cela mê-
„ me Dieu aura toujours un éloigne-
„ ment infini à se conduire de cette ma-
„ niere ; de plus aimer & estimer , haïr
„ & mépriser arbitrairement soit les per-
„ sonnes , soit les choses , sans avoir égard
„ aux qualités des personnes ou des cho-
„ ses est la plus grande extravagance ,
„ au lieu qu'au contraire aimer & esti-
„ mer ce qui est réellement estimable &
„ aimable en soi , & haïr & mépriser ce
„ qui est véritablement digne de mépris
„ & de haine , est quelque chose de si ju-
„ ste & de si convenable , que par cela
„ même Dieu sera toujours disposé à en
„ faire la regle & la mesure de ses ac-
„ tions. Récompenser & punir arbitraire-
„ ment sans faire de la convenance des
„ choses , & des qualités des sujets la
„ mesure de ses récompenses & de ses
„ &

142 *Parad. Met. sur le principe*
& comme il est aussi souveraine-

„ châtimens , est une honteuse injusti-
„ ce. D'un autre côté récompenser &
„ punir suivant des regles de raison ,
„ c'est-à-dire , selon que les créatures
„ sont par leurs vertus ou par leurs vi-
„ ces des objets propres d'amour ou de
„ haine est quelque chose de si juste ou
„ de si convenable , que par cela même
„ Dieu sera toujours disposé à en faire la
„ regle & la mesure de ses actions. Par
„ ce que je viens de dire il paroît que la
„ nature des choses prouve évidemment
„ & certainement , que Dieu est un
„ Etre sage & bon , qui se propose des
„ fins de bien-faisance dans l'usage qu'il
„ fait de ses propriétés naturelles , &
„ qui regle ses actions par des principes
„ de raison. . . Ce qui se réduit à ceci ;
„ que , comme se servir de ses connois-
„ sances & de son pouvoir pour faire du
„ bien & agir par des regles de raison ,
„ est quelque chose de véritablement ex-
„ cellent , un Etre tel que Dieu , dont
„ l'intelligence & la puissance n'ont
„ point de bornes , qui connoît parfai-
„ tement la différence morale des cho-
„ ses , & qui ne sauroit être séduit par
„ aucun intérêt , sera , par la nature
„ des choses , disposé à préférer une
„ conduite raisonnable & juste à une
„ conduite injuste & extravagante. “
Ibid.

ment

ment bon , les choses ne sauroient lui être indifférentes, lorsque le bonheur d'êtres intelligens & sensibles, dépend de la volonté, qu'il suivra dans la formation des choses. Quelle inconséquence n'y a-t-il donc point dans les raisonnemens des défenseurs de la *Liberté*, qui conçoivent Dieu sous l'idée d'un Etre souverainement sage & bon, & qui soutiennent en même-tems, que toutes les choses lui sont indifférentes avant l'instant où il choisit une d'entr'elles, & qu'il peut les vouloir & les faire toutes indistinctement, ce qu'ils regardent eux-mêmes en morale, comme la marque du caractère le plus méchant, & le plus injuste ?

Pour confirmer ce dernier argument, je rapporterai ici le témoignage du feu Evêque de *Sarum* : témoignage, qui doit avoir d'autant plus de poids en cette matiere, qu'il nous est administré par un des plus zélés partisans de la *Liberté*, (35.) &

(35.) *Exposition des trente neuf Articles de l'Eglise Anglicane* p. 26. 27,
qu'il

144 *Parad. Met. sur le principe*
qu'il lui a été arraché par la force de
la vérité. Il est effectivement obligé
de convenir, que „ la perfection
„ infinie de l'Etre Suprême, exclut
„ absolument en lui toute succession
„ d'idées; qu'ainsi l'essence de Dieu
„ est en elle-même une idée parfait-
„ te, dans laquelle il voit & veut
„ tout en un seul instant: que,
„ quoique ses actes passagers, com-
„ me la création, sa providence, &
„ les miracles, s'exécutent dans des
„ tems successifs, néantmoins ses
„ actes immuables, tels que sa scien-
„ ce & ses decrets, ne font qu'une
„ seule & même chose avec son es-
„ sence: qu'on ne sauroit se for-
„ mer une autre idée de l'Essence
„ Divine. “ Il avoue formellement;
que les plus grandes difficultés qui
s'élevent contre la Liberté de Dieu,
viennent de la considération de son
Essence & de ses Attributs. „ En ef-
„ fet (dit-il) en supposant libres &
„ non nécessaires les actes immua-
„ bles de Dieu, il n'est pas aisé de
„ s'imaginer, comment ces actes
„ ne font qu'une seule & même
„ chose avec l'Essence Divine, dont
assurément

assurément la nécessité d'existence est
,, inséparable : or , si une fois les
,, actes immuables de Dieu sont né-
,, cessaires , les actes passagers doi-
,, vent l'être aussi , comme étant des
,, effets certains des actes immua-
,, bles : ce qui produit nécessaire-
,, ment une fatalité générale , à la-
,, quelle toutes les choses sont subor-
,, données ; au moyen de quoi Dieu
,, lui-même n'est plus un Etre libre ,
,, & n'agit plus que par une suite
,, nécessaire de sa nature. Et cette
,, nécessité (ajoute-t-il) à laquelle
,, Dieu se trouve assujetti , n'entraî-
,, ne aucune absurdité , s'il en faut
,, croire quelques Auteurs. Selon
,, eux , Dieu est nécessairement ju-
,, ste , vrai , sage , & bon par une
,, nécessité intrinsèque & résultante
,, de la perfection infinie de sa na-
,, ture ; en conséquence voici com-
,, ment ils raisonnent : Puisque Dieu
,, agit en vertu de sa sagesse & de sa
,, bonté infinie , les choses n'ont
,, pû absolument être autres , que
,, ce qu'elles sont dans l'ordre ac-
,, tuel : car un Etre infiniment sage
,, & bon , ne sauroit changer de

N natu-

„ ture ni se déterminer indistincte-
 „ ment pour le mieux ou pour le
 „ pis. “ L'Evêque de *Sarum* conclut
 enfin de tout cela, que la solution
 des difficultés, que présente cette
 question, est au-dessus de ses for-
 ces; bref, il n'ose s'engager dans
 la discussion des divers expédiens
 proposés par quelques Théologiens
 pour concilier toutes choses.

(36.) D'un autre côté quelle est la
 raison, pour laquelle on regarde les
 Anges & les autres Etres célestes,
 comme plus parfaits que les hom-
 mes ? n'est-ce pas parce qu'ayant
 une connoissance plus intime de la
 nature des choses, ils sont nécessai-
 rement déterminés à porter un ju-
 gement sain par rapport à leur vé-
 rité ou à leur fausseté, & à faire en-
 tr'elles un juste choix relativement à
 leurs qualités bonnes ou mauvaises,
 au plaisir ou au *mésaise*, qu'elles peu-
 vent leur causer, & qu'ils sont, par
 conséquent, forcés à agir toujours
 bien conformément à leur choix

(36.) *Œuvres de Bramhall*, p. 656.
 695.

une fois fait , & à leur jugement une fois porté ? L'homme , pareillement ne seroit-il pas infiniment plus parfait , qu'il ne l'est dans son état actuel , si , ayant une connoissance intime de la nature des choses , il étoit nécessairement déterminé à acquiescer uniquement à la vérité , à faire seulement des choix capables de le rendre heureux , & à y conformer ensuite ses actions ?

Une chose d'ailleurs , dont on convient assez généralement , c'est que l'homme est d'autant plus parfait , qu'il est plus disposé à la conviction , & plus capable de se rendre à l'évidence. Or je demande , si une pareille disposition ne doit pas plutôt se trouver dans un Être déterminé nécessairement dans ses jugemens par la vérité apparente , & dans ses volitions par le bien apparent , que dans un homme , qui seroit indifférent pour toutes sortes de propositions malgré l'apparence de vérité , qu'elles lui offrieroient , & pour tous les objets malgré l'apparence de bonté qu'ils lui présenteroient. Un pareil Être ne pourroit être con-

N a vaincu

148 *Parad. Met. sur le principe*
vaincu par aucune raison , quelque forte qu'elle fût , & feroit le plus indocile & le plus intraitable de tous les animaux. Les axiomes les plus incontestables , les argumens les plus solides , les conseils les plus sensés , rien ne pourroit faire impression sur lui ; vous étaleriez en vain devant lui les grands principes , les plus beaux raisonnemens , en vain vous lui offririez le plaisir & la douleur : il resteroit toujours tranquille & ferme comme un roc. Son esprit , à son gré , rejetteroit ce qui paroîtroit vrai , & acquiesceroit à ce qui lui sembleroit absurde : sa volonté dédaigneroit les choses dont elle connoîtroit la bonté , pour l'attacher à d'autres , qu'elle sauroit être mauvaises. Il est donc clair , que cette indifférence à la vérité & à l'erreur , je veux dire , la liberté de rejeter la vérité en connoissance de cause , & cette indifférence au plaisir & à la douleur , je veux dire , la liberté de choisir celle-ci préférablement à celui-là , sont des obstacles réels à notre bonheur & à l'augmentation de nos connoissances.

ces. Au contraire , cette nécessité de détermination résultante de l'apparence de la vérité & de celle de la bonté des choses , doit contribuer à nous rendre plus heureux & à nous rapprocher davantage de la vérité : elle doit même être considérée comme la perfection de notre entendement & de notre organisation. Est-il une bizarrerie plus étrange , que de regarder , d'un côté , comme une perfection dans Dieu & dans les Anges (37.) cette détermination nécessaire résultante de la connoissance intime , qu'ils ont de la nature des choses , d'avouer pareillement , que les Pendules , les Montres , les Moulins , & autres agens artificiels privés d'intelligence sont d'autant plus parfaits , qu'ils sont déterminés plus nécessairement à bien aller en vertu des poids & des rouïages , & de considérer d'un

(37) » Personne ne peut dire , que
» Dieu soit saint librement , car il ne peut
» pas n'être pas saint , étant immuable
» comme il l'est. « V. le Clerc , *Bibliothèque choisie* , tom. 12. p.95,

150 *Parad. Met. sur le principe*
autre côté , comme une perfection dans l'homme un affranchissement total de toute cause , & de toute raison avec la liberté d'agir contre l'une & l'autre ? n'y auroit-il pas pour le moins autant de bon sens à soutenir , que la plus grande perfection d'une Horloge seroit de n'être point nécessairement déterminée à bien aller , & d'avoir des mouvemens , qui dépendissent uniquement du hasard.

A quelques erreurs , à quelques méprises , que nous exposent tous les jours la foiblesse & l'imperfection de nos organes & de notre entendement par rapport à la vérité & à la bonté apparentes des choses , il est pourtant certain , qu'une détermination nécessaire relativement aux opérations (38.) de notre en-

(38. Dans l'*Appendice* , qu'on trouve à la suite du *Traité de l'Existence & des Attributs de Dieu* par M. Clarke , on lit trois *Lettres* écrites par un *Savant de Cambridge* à ce Docteur avec ses *Réponses* sur la *Nécessité* & sur la *Liberté* des actions humaines. Il paroît , que les *Réponses* de M. Clarke ont satisfait le *Théologien de Cambridge* : pour moi
tendement

tendement & de notre volonté, & résultante du rapport des objets avec nous, ne fauroit nous rendre à beaucoup près ni aussi malheureux ni aussi ignorans, que le feroit infailliblement le pouvoir d'agir contre notre propre sentiment & notre

j'avoüe, à ma honte, qu'il me reste encore quelques difficultés dans l'esprit sur ces importantes questions malgré tous les argumens, dont le Docteur *Clarke* fait usage pour convaincre le Savant, auquel il a affaire, & qui lui avoit proposé contre la *Liberté* de l'homme des objections, à mon avis, insolubles. Avec tout le respect, que je dois à ce grand Métaphysicien, je ne puis croire, qu'il les ait bien résolues, en disant (car c'est à cela que se réduisent tous ses raisonnemens à ce sujet.) que *le dernier jugement de l'Entendement ne peut avoir d'influence sur le pouvoir de se mouvoir soi-même parce qu'il n'y a aucune ressemblance entre une action & une perception de l'esprit, &c.* Cela prouve tout au plus, que la cause n'est point l'effet, & que l'effet n'est point la cause, en un mot qu'une chose n'est point une autre : mais cela ne prouve nullement, que la cause ne doive pas précéder son effet, & encore moins, qu'elle ne doive pas le produire nécessairement.

propre

152 *Parad. Met. sur le principe*
propre connoissance; car , dans une
pareille position , ce qui nous pa-
roîtroit faux , pourroit aussi bien
servir à caractériser la vérité , que ce
qui nous sembleroit vrai , & ce qui
nous paroîtroit mauvais , pourroit
servir à caractériser le bien moral ou
physique , comme ce qui nous sem-
bleroit bon ; Propositions insoute-
nables , & dont on ne tardera pas à
reconnoître l'absurdité , dès qu'on
fera réflexion qu'il existe un Etre
parfaitement sage & bon , qui a
donné des sens & une raison à
l'homme pour se conduire.

Enfin une détermination nécessai-
re de notre jugement & de notre
volonté ; même par rapport aux
choses les plus indifférentes , doit
être regardée comme une perfec-
tion ; en effet , si , dans de pareils
cas , nous choisissons sans motif
& sans cause , il s'en suivroit de là ,
que tous nos choix seroient faits à
l'aventure , que jamais nous ne se-
rions portés nécessairement par la
plus grande évidence à embrasser la
vérité , ou par l'amour déterminant
du bien être à préférer le plaisir à la
peine ;

peine; (39.) ce qui néanmoins seroit une véritable perfection. Si l'on admet une fois, qu'une action quelconque se fait sans cause, il en résulte indispensablement, que les effets & les causes n'ont ensemble aucune connexité, &, par une conséquence aussi naturelle, qu'on ne sauroit imaginer aucun cas, où nous soyons déterminés nécessairement.

(39.) » . . . Et l'Être suprême, lui-même, est nécessaire dans toutes ses actions, à prendre le mot de *nécessaire* dans son sens propre & naturel. Car il est aussi contradictoire de supposer la toute-sagesse, s'il m'est permis de me servir de ce terme, agissant injustement & cruellement, c'est-à-dire, sans sagesse, que de supposer la toute-présence renfermée dans des bornes : puisque les perfections morales de la Divinité, lui sont aussi essentielles que les Physiques, & sont, par conséquent, également nécessaires. Mais si c'est là une perfection dans le Créateur, pourquoi seroit-ce une imperfection dans la créature? . . . V. *Ibid.* la seconde Lettre du *Savant de Cambridge* à M. *Clarke* & la Réponse de ce Docteur.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

*Argument tiré de la certitude de la
Préscience Divine.*

LA considération de la certitude de la Préscience Divine me fournit un quatrième argument pour prouver la nécessité des actions humaines. En effet cet attribut de l'Être Suprême suppose, que toutes les choses futures doivent certainement exister dans un tel tems, dans un tel ordre, dans de telles circonstances, & non autrement. Car si les choses futures étoient *contingentes* (40) ou incertaines, si elles dépen-

(40.) » Pour ce qui regarde (dit M.
» *Chub*, *ibid.*) le terme de *Contingent*,
» dont on se sert quelquefois dans la ma-
» tière que nous traitons : si on l'appli-
» que seulement à ces circonstances des
» actions humaines, qui arrivent non
» seulement sans, mais quelquefois con-
» tre la volonté & l'intention de l'A-
» gent, & qui ainsi sont parfaitement
» doivent

doient du *libre Arbitre* de l'homme , si elles pouvoient aussi-bien arriver ou ne pas arriver , leur existence certaine ne pourroit être l'objet de la *Préscience Divine* , puisque la connoissance de la certitude d'un événement incertain seroit contradictoire ; & Dieu , en ce cas , ne pourroit faire autre chose , que conjecturer , deviner l'existence de ces choses. Or , si la *Préscience Divine* suppose l'existence certaine de toutes les choses futures (41.) elle

„ accidentelles : je crois , qu'il n'y a
„ rien dans la nature , qui puisse être un
„ fondement de préscience à l'égard de
„ telles circonstances. Je vais plus loin
„ & suis persuadé , que la même vérité
„ a lieu par rapport à toutes les actions ,
„ qui sont produites par de pareilles cir-
„ constances : car s'il n'y a pas moyen
„ de prévoir les circonstances acciden-
„ telles des actions humaines , il ne fau-
„ roit aussi y avoir de moyen de prévoir
„ ces actions , qui sont étroitement &
„ inséparablement liées avec les circon-
„ stances , dont nous parlons , &c. “

(41.) Je ne vois pas , que les raisonnemens du Docteur *Clarke* à ce sujet détruisent le moins du monde cette démonstration. “ Il est évident , (dit-il) que
suppose

156 *Parad. Met. sur le principe*
suppose pareillement leur existence

5, la préscience divine ne sauroit toute
5, seule fournir de preuve suffisante pour
5, détruire la *Liberté*, à moins qu'on
5, n'appelle au secours les autres argu-
5, mens, dont on se sert pour prouver,
5, que la *Liberté* des actions humaines est
5, une chimere, une pure impossibilité.
5, Car la Préscience toute seule n'a aucu-
5, ne influence sur la manière de l'Exis-
5, tence des choses. Tout ce que les
5, plus grands ennemis de la *Liberté* ont
5, dit ou peuvent dire sur ce sujet, re-
5, vient à ceci : que la *préscience* emporte
5, la certitude & la certitude la nécessité.
5, Mais ni l'un ni l'autre n'est vrai, (c'est
5, ce qu'il s'agit de prouver.) La certi-
5, tude n'emporte pas la nécessité, (en-
5, tendons-nous, de grace, M. Clarke;
5, je conviens avec vous que ce n'est pas la
5, certitude, qui cause la nécessité ; mais
5, cela empêche-t-il, que la nécessité n'em-
5, porte, ne cause la certitude ? peut-on
5, enfin concevoir que la certitude de la
5, préscience des événemens puisse subsister
5, sans leur nécessité, c'est-à-dire, que l'ef-
5, fet puisse subsister sans sa cause ?) Et la
5, préscience ne renferme point d'autre
5, certitude, que celle qui se rencontre
5, roit également dans les choses, enco-
5, re qu'il n'y eût point de préscience,
5, (d'accord ; mais on ne vous dit point que
5, ce soit la certitude qui cause la nécessité :
nécessaire,

nécessaire. En effet Dieu ne sauroit

ainsi , qu'on prévoye les choses ou non ; elles n'en sont pas moins nécessaires ; mais ce n'est qu'en conséquence de leur *nécessité* qu'on peut parvenir à les prévoir.) ,, Je dis premièrement (ajoutez-
 ,, t-il) que la *certitude* de la préscience
 ,, n'est pas la cause de la *certitude* des
 ,, choses , [qui est-ce qui vous le dispute ?] mais qu'elle est fondée elle-même
 ,, sur la réalité des choses. Tout ce qui
 ,, existe aujourd'hui , existe certainement ;
 ,, & il étoit hier & de toute éternité aussi certainement vrai , qu'il existeroit
 ,, aujourd'hui , qu'il est maintenant certain qu'il existe. Cette certitude
 ,, d'évenemens est toujours la même , & la préscience n'y change rien ,
 ,, [mais qui vous dit , qu'elle y change quelque chose ?] . . . ,, La considération
 ,, de notre propre connoissance donnera
 ,, peut-être quelque jour à ce que je
 ,, dis sur la Préscience Divine. Nous savons
 ,, très-certainement , que certaines
 ,, choses existent (Le saurions-nous certainement ,
 ,, si elles n'existoient pas de même) & il n'est pas possible , que les
 ,, choses , dont nous savons ainsi l'existence , n'existent en effet. Il est
 ,, tant de la dernière évidence que notre connoissance ne contribue en rien à leur
 ,, existence , (il est tout aussi évident , que la certitude de leur existence con-
 ,, O prévoit

158 *Parad. Met. sur le principe*
prévoir leur existence certaine , que

tribue beaucoup à la certitude de notre connoissance ,) & qu'elle ne les rend ni plus certaines ni plus nécessaires (il est aussi très-clair , que cette certitude de leur existence rend notre connoissance plus certaine & plus nécessaire.) » Or » la Prescience de Dieu est la même chose , que la connoissance. « (Soit , je vous l'accorde) » Si vous la considérez » par rapport à sa connoissance & à sa » puissance , toutes choses lui sont également présentes. Il connoît très-parfaitement tout ce qui est , & il prévoit , il sçait tout ce qui fera , aussi parfaitement qu'il connoît ce qui est. (Eh pourquoi cela ?) Comme donc sa » connoissance n'influe en rien sur les » choses qui sont actuellement , sa Prés- » science aussi ne peut avoir aucune influence sur celles , qui sont à venir , (Tout cela est vrai , mais voici une chose , qui ne l'est pas moins : *Comme la certitude de ce qui est actuellement , influe nécessairement sur sa connoissance , la certitude de ce qui est à venir influe de même aussi sur la Préscience.)* » J'avoue qu'il » n'est pas possible d'expliquer comment » Dieu peut prévoir les choses futures , » à moins de supposer une chaîne de causes nécessaires , (vous avouez donc la dette , *M. Clarke !*) » nous pouvons cependant nous en faire quelque espèce
parce

parce que cette existence est l'effet

» d'idées générales. Il peut arriver qu'un
 » homme intelligent connoisse par avan-
 » ce ce qu'un autre homme , sur les ac-
 » tions duquel il n'a pourtant aucune in-
 » fluence , fera en certains cas. Un se-
 » cond , qui a plus de pénétration &
 » d'expérience , que le premier , peut
 » prévoir plus probablement encore ce
 » que fera , en certaines circonstances ;
 » une personne , dont les dispositions lui
 » sont parfaitement connues. Nous con-
 » cevons qu'un Ange peut pénétrer plus
 » avant encore dans les actions futures
 » de l'homme & avec un plus grand de-
 » gré de certitude , (mais que feroient
 tous ces différens degrés de pénétration
 & de sagacité , si les actions , qu'il s'a-
 git de prévoir , n'étoient point nécessai-
 res ? Dans un pareil cas , l'Ange seroit
 tout aussi avancé avec toutes ses lu-
 mieres , que l'Etre le plus borné. Il n'y
 auroit pas même d'exception en faveur
 de l'Etre suprême) , or cela étant ain-
 » si , il est très-raisonnable de concevoir ,
 » qu'à plus forte raison Dieu , dont la
 » nature est infiniment plus parfaite ,
 » peut par sa prévision avoir une con-
 » noissance beaucoup plus certaine
 (mais toujours fondée sur la nécessité de
 la chose prévue) des événemens *libres* ,
 [permettez-moi de vous dire que le mot
libres est ici de trop & implique contra-

160 *Parad. Met. sur le principe*
de sa volonté suprême, ou bien

tradiction.] qui font à venir, que n'est
„ celle, que les hommes ou les Anges
„ sont capables d'en avoir. Il nous est
„ impossible à la vérité d'expliquer dis-
„ tinctement, comment il prévoit cet or-
„ dre d'évenemens, [je n'ai pas de pei-
„ ne à le croire] supposé que ces deux cho-
„ ses [la *Préscience* & la *Liberté*] fussent
„ réellement incompatibles, & que l'une
„ des deux dût être anéantie. Qui ne
„ voit, que l'introduction d'un destin
„ absolu & universel, le tombeau &
„ l'extinction entière de la Religion &
„ de la Morale, feroit une brèche à la
„ gloire de Dieu, bien plus considéra-
„ ble, que ne seroit la négation de sa
„ Préscience, qui dans cette supposition
„ seroit impossible & contradictoire ?
„ En ce cas-là un homme, qui nieroit la
„ Préscience de Dieu, ne lui raviroit
„ pourtant pas sa toute-puissance, [mais
„ voilà un expédient, qui ne remédieroit
„ à rien, puisque ce n'est pas la *Préscience*,
„ qui cause la *nécessité* des Evenemens, &
„ qu'elle peut être anéantie, sans que sa
„ cause, je veux dire, la *nécessité* le soit :
„ car on n'a jamais dit que l'inverse de cet-
„ te proposition, *sublatâ causâ tollitur ef-*
„ *fectus*, pût avoir également lieu. . .] V.
le *Traité de l'Existence & des Attributs de*
Dieu, chap. 11. prop. 10. p. 228. &
sui. & les *nouveaux Essais* de M. Chub
ci-dessus cités.

parce

parce qu'elle dépend de causes relatives à la nature même de ces choses. S'il prévoit cette existence, parce qu'elle est l'effet de sa volonté suprême, son decret rend alors cette existence nécessaire : car il seroit absurde, qu'un Etre tout-puissant voulût une chose, qui ne dût pas nécessairement exister. Si au contraire, il prévoit cette existence, parce qu'elle dépend de ses propres causes, cette sorte d'existence n'en est pas pour cela moins nécessaire : car, puisque les causes & les effets ont ensemble un rapport nécessaire, & dépendant absolument les uns des autres, il ne seroit pas moins contradictoire, que des causes ne produisissent point leurs effets, (42.)

[42.] *Quicumque unquam effectus productus sit, productus est à causâ necessariâ. Nam quod productum est, causam habuit integram, hoc est, omnia ea, quibus suppositis, effectum non sequi, intelligi non possit : ea verò causa necessaria est.* V. *Hobbes. Philosoph. prim. cap. 9. & Leviathan, or the matter, forme, & Power of a common-wealth Ecclesiast. and civil.* (London 1651. 1. vol. in quarto] Part. 2. chap. 21. p. 107. & suiv.

182. *Parad. Met. sur le principe*
qu'il le seroit, qu'un événement ;
que Dieu voudroit , n'existât point
nécessairement.

On lit dans les œuvres Philoso-
phiques de *Cicéron* plusieurs passa-
ges , qui peuvent servir à prouver ce
que j'avance ici ; » Comment (dit-
il dans son *Traité de la Divination*)
» est-il possible de prévoir l'existen-
» ce future d'une chose , dont nous
» ignorons la cause , ou plutôt qui
» n'en a aucune. . . . Quelle est donc
» la manie de ceux qui attribuent
» certains événemens au hasard ou
» à la fortune ? . . . Fut-il jamais d'i-
» dée plus extravagante & plus dé-
» raisonnable ? Jamais on ne par-
» viendra à me (43.) persuader , que

(43.) *Qui potest provideri quicquam fu-
turum esse , quod neque causam habet ul-
lam , neque notam , cur futurum sit ? Quid
est igitur , quod casu fieri aut fortè fortunâ
putemus ? . . . Nihil enim est tam contra-
rium rationi & constantiæ , quàm fortuna ;
ut mihi ne in Deum cadere videatur , ut
sciat quid casu & fortuito futurum sit : si
enim scie , certè eveniet ; sen certè eveniet ,
nulla est fortuna. Est autem fortuna. Re-
mem igitur futurarum nulla est præsentia.*
De Divin. c. 2.

Dieu

» Dieu puisse prévoir des choses,
» qui doivent arriver par un pur ha-
» sard. En effet, s'il connoît ces
» choses, elles doivent nécessaire-
» ment exister un jour ; or, si leur
» existence est certaine, il n'y a
» donc plus de fortune : mais, se-
» lon vous, il y en a une, dont ces
» choses, que vous supposez for-
» tuites, ne sauroient être pré-
» vûes ni pressenties. « L'illustre Au-
» teur de la Réformation, (44.) Lu-
» ther s'exprime ainsi dans son *Traité*
contre le libre Arbitre : » La Prés cien-

[44.] *Concessâ igitur præscientiâ Dei & omnipotentiâ, sequitur naturaliter irrefragabili consequentiâ, nos per nosmetipsos non esse factos, nec vivere, nec agere quicquam, sed per illius, omnipotentiam. Cùm autem tales nos ille præscierit futuros, talesque nunc faciat, moveat & gubernet: quid potest fingi, quæso, quod in nobis liberum sit, aliter & aliter fieri, quàm ille præscierit aut nunc agat? Pugnât ergo ex diametro præscientia, & omnipotentia Dei cum nostro libero arbitrio. Aut enim Deus fallatur præsciendo, errabit & agendo . . . aut nos agemus & agemur secundùm ejus præscientiam & actionem.*

ce

154 *Parad. Met. sur le principe*
» ce & la Toute-puissance de Dieu
» une fois admises, il s'enfuit par
» une conséquence naturelle & ir-
» résistible, que nous ne nous som-
» mes point faits nous-mêmes, que
» nous n'agissons, qu'en vertu de
» sa toute-puissance. S'il est vrai,
» qu'il nous ait créés tels, que nous
» sommes, & qu'il nous meuve,
» nous determine tous les jours de
» telle maniere: je ne vois point,
» comment la *Liberté* pourroit avoir
» lieu en nous, ni comment nous
» pourrions faire des actions autres,
» que celles par lui prévûes, ou cel-
» les auxquelles il nous détermine
» actuellement. Il est donc clair, que
» la préscience & la toute-puissance
» de Dieu forment des obstacles in-
» vincibles à notre *Liberté*. » Car il
» faut nécessairement, que Dieu soit
» trompé dans sa Préscience, & que
» son action sur nous demeure
» sans effet, ou bien que ses mou-
» vemens & nos actions soient des
» suites nécessaires de sa préscience
» & de la détermination qu'il nous
» donne. “ Le savant Docteur *South*
ne

5, ne craint point (45.) de dire, que
», la préscience d'un événement em-
», porte la conséquence certaine &
», nécessaire, que cet événement
», doit exister, d'autant plus que la
», certitude de la préscience est uni-
», quement fondée sur la certitude
», de l'existence future de la chose
», prévue; en ce sens-là, la pro-
», messe & la volonté de Dieu don-
», nent une existence nécessaire à la
», chose par lui promise & arrêtée,
», c'est-à-dire, que sa volonté & son
», décret en déterminent nécessaire-
», ment l'existence: ainsi, (ajoute-
», t-il) il étoit aussi impossible que
», Jesus-Christ ne ressuscitât point,
», qu'il l'étoit que Dieu voulût &
», promît une chose qui ne dût point
», exister dans son tems. “

Il me seroit aisé de citer ici, pour fortifier mes raisonnemens, plusieurs passages tirés même des Écrits des plus grands Théologiens, (46.)

[45] Serm. vol. 3. p. 448.

[46.] V. entr'autres les *Sermons de Tillotson* vol. 6. p. 157. *Stillin-fleet* dans son livre de *la Satisfaction de Jesus-Christ*
&

166 *Parad. Met. sur le principe*
& des plus célèbres Philosophes ;
qui se sont hautement déclarés pour
la *Liberté*. En effet presque tous
sont forcés de convenir de l'impos-
sibilité, où ils sont eux-mêmes, de
concilier ensemble la *Préscience Di-*
vine (47.) & la *Liberté* de l'homme ;

p. 55. *Descartes*, première partie de ses
Principes, chap. 147. art. 41. les Lettres
de *Locke* p. 27. *Boursier*, de l'action de
Dieu sur les Créatures, *Traité dans le-*
quel on prouve la Prémotion Physique par
le raisonnement, &c. imp. à *Lille* 1713.
vol. 1. 2. &c.

[47.] ,, Il est certain, que, quelque
,, habiles que fussent les Astronomes, ils
,, ne pourroient pas prévoir les éclipses ;
,, si le Soleil ou la Lune pouvoient quel-
,, quefois se détourner de leurs cours in-
,, dépendamment de quelque cause que
,, ce soit & de toute regle. Donc Dieu
,, ne pourroit pas non plus prévoir les
,, Eclipses, & ce défaut de préscience
,, en Dieu ne viendrait non plus que
,, d'où viendrait le défaut de préscience
,, ce des Astronomes. Or le défaut de
,, préscience dans les Astronomes ne
,, viendrait pas de ce qu'ils ne seroient
,, pas les auteurs des mouvemens céles-
,, tes, puisque cela est indifférent à la
,, préscience, ni de ce qu'ils ne connoi-
,, troient pas assez bien les mouvemens,

or

or c'est là à quoi se réduit précisément la preuve que j'ai prétendu faire résulter de la considération de la Préséance Divine.

„ puisqu'on suppose qu'ils les connoi-
„ troient aussi bien , qu'il seroit possi-
„ ble ; mais le défaut de préseance en
„ eux viendroit uniquement de ce que
„ l'ordre établi dans les mouvemens cé-
„ lestes ne seroit pas nécessaire & inva-
„ riable : donc de cette même cause
„ viendroit en Dieu le défaut de pré-
„ seance : donc Dieu , bien qu'infini-
„ ment puissant & infiniment intelligent,
„ ne peut jamais prévoir ce qui ne dé-
„ pend pas d'un ordre nécessaire & in-
„ variable : Donc Dieu ne prévoit point
„ du tout les actions des causes , qu'on
„ appelle *libres*. D'où il suit qu'il n'y a
„ point de causes libres , ou que Dieu
„ ne prévoit point leurs actions. En ef-
„ fet il est aisé de concevoir , que Dieu
„ prévoit infailliblement tout ce qui re-
„ garde l'Ordre Physique de l'Univers ,
„ parce que cet Ordre est nécessaire &
„ sujet à des regles invariables qu'il a
„ établies . . . Il n'est point de la gloire
„ de Dieu ni de sa grandeur de prévoir
„ des choses qu'il auroit faites lui-même
„ de nature à ne pouvoir être prévûes. «
V. dans les nouvelles libertés de penser le
Traité de la Liberté par M. . . premiere
part. p. 115. & suivantes.

CHAPI-

C H A P I T R E VI.

Argument tiré de la nature des récompenses & des châtimens établis dans la société civile.

UN autre argument qui démontre invinciblement, que l'homme est un *Agent nécessaire*, se tire de l'essence des châtimens & des récompenses, dont on fait tous les jours usage dans la société pour son plus grand bien. Il est indubitable, que, si l'homme n'étoit point un *Agent nécessaire*, déterminé par le plaisir & par la douleur, les récompenses & les peines légales, qu'on peut regarder comme la base du *Système* de la société, ne porteroient sur aucun fondement. (48.)

En effet, si les hommes n'étoient pas nécessairement déterminés par le plaisir & par la douleur, ou, ce qui

[48.] *Solon rempublicam contineri dicebat duabus rebus, pœmio & pœnâ. Cic. Epist. 15. ad Brutum,*

revient

revient au même, si ces deux sentimens n'étoient point les causes déterminantes de leurs volontés, je ne vois pas de quelle utilité pourroit être l'établissement des récompenses pour les porter à observer les loix, ou l'institution des peines pour les empêcher d'enfreindre ces mêmes Loix. Dès qu'ils seroient les maîtres de choisir le mal comme mal, & de rejeter les sensations agréables reconnues une fois pour telles, toutes les récompenses & toutes les peines du monde seroient des motifs impuissans pour les engager à faire une certaine action ou pour les détourner d'une autre. Si, au contraire, il est vrai, que le plaisir & la douleur produisent un effet nécessaire sur la volonté de l'homme, & qu'il ne puisse se dispenser de choisir ce qui lui paroît bon, & de rejeter ce qui lui paroît mauvais, il s'ensuit de là, que l'établissement des peines & des récompenses est absolument nécessaire par rapport à l'homme, & que la vûe des unes & des autres ne peut manquer de faire impression sur tous

P. ceux

ceux , qui ne pourront s'empêcher de regarder les récompenses comme des plaisirs & les châtimens comme des peines ; & c'est là le seul cas , où les châtimens & les récompenses peuvent porter l'homme à observer les loix , & l'empêcher de les transgresser.

D'ailleurs , puisqu'actuellement même la société civile renferme dans son sein tant de voleurs , de meurtriers , & d'autres malfaïcteurs , qui , malgré toutes les peines & toutes les récompenses établies par les loix , prennent le parti d'enfreindre ces loix , comme celui , qui leur paroît le meilleur ou le moins mauvais , & se refusent d'y obéir , parce que cette obéissance leur paroît un plus grand malaise ou un moindre bien : où en seroit la société , à combien d'autres désordres ne seroit-elle point exposée , si les récompenses , & les châtimens considérés comme des plaisirs & des peines , n'avoient absolument aucun pouvoir pour déterminer la volonté des hommes , si , au lieu de cela , rien ne les empêchoit de préférer le châtimement considéré

fidéré même comme peine , ni de rejeter les récompenses envisagées même comme plaisir ? Il est évident que les hommes , dans cet état , n'auroient absolument aucun frein , & que leur association ne pourroit subsister long-tems.

CHAPITRE VII.

Argument tiré de la Nature de la Moralité.

ME voilà enfin arrivé à mon fixième & dernier Argument en faveur de la *nécessité*. Je soutiens donc ici , que , si l'homme n'étoit point un agent nécessaire & déterminé par le plaisir & par la douleur , il faudroit le regarder comme un Etre dépourvu de toute idée de moralité dans ses jugemens , & de toutes sortes sortes de motifs dans ses actions ; il ne seroit plus question de distinguer entre la *moralité* & l'*immoralité* des actions , entre la vertu & le vice : l'homme enfin perdrait la qualité d'être moral.

La *moralité* (49.) ou la vertu a

P 2

unique.

272 *Parad. Met. sur le principe*
uniquement rapport aux actions ;
qui, de leur nature, & tout con-
sidéré, sont satisfaisantes, agréa-
bles, ou convenables, au lieu que
l'*immoralité* ou le vice n'est relatif,
qu'à celles, qui, de leur nature, &
tout considéré, sont non-conve-
nables ou disgracieuses. Il est né-
cessaire qu'un homme soit affecté
par le plaisir ou par la douleur,
pour qu'il puisse reconnoître la *mo-
ralité* & la distinguer de l'*immorali-
té* ; il doit pareillement être affecté
de l'un ou de l'autre de ces sentimens
pour avoir quelque motif, qui le
détermine à pratiquer cette morali-
té ou cette vertu ; car, hormis le
plaisir & la douleur, il n'y a point
de motif qui puisse porter un hom-
me à faire une certaine action ou
l'en détourner. En un mot plus
l'homme a de capacité pour distin-
guer & pour reconnoître les actions,
qui peuvent lui apporter du plaisir ou
lui causer de la peine, plus il est en

(49.) V. Locke, *Essai sur l'Entende-
ment humain*, liv. 2. chap. 20. & Ser-
jeant, *solid. Philos. assert.* p. 215.

état

état de mettre de la moralité dans ses actions ; j'ose même avancer , qu'il n'auroit rien à desirer à cet égard , s'il étoit nécessairement déterminé par le plaisir & par la douleur en connoissance de cause. Mais , si l'homme est indifférent au plaisir & à la douleur , si le sentiment , qu'il a de l'un & de l'autre , n'est ni distinct , ni complet : quelle relge a-t-il donc pour reconnoître la *moralité* & pour la distinguer de l'*immoralité* ? quel motif peut-il avoir pour s'abstenir de celles-ci & pour pratiquer celles-là ? il s'ensuivroit de là , qu'il auroit une parfaite indifférence pour la *moralité* & l'*immoralité* , pour la vertu & le vice. L'homme , dans sa condition actuelle , est déjà assez sujet à se méprendre sur la *moralité* ou l'*immoralité* des actions , & à faire de faux jugemens & de mauvais choix par rapport aux qualités apparentes des objets ; il y a tout lieu de croire , que s'il avoit une indifférence réelle pour le plaisir & la douleur , il n'auroit absolument aucune regle pour se guider dans ses jugemens , dans ses volitions , &

274 *Parad. Met. sur le principe*
dans ses actions, qu'ainsi il ne fe-
roit jamais, que de mauvais choix,
de faux jugemens.

CHAPITRE VIII.

Reponse aux Objections.

QUOIQUE j'aye eu l'atten-
tion, en proposant mes Argumens,
d'aller au-devant de toutes les Obje-
ctions, qu'on a coutume de faire
contre le Sistême de la *Nécessité*, il
ne sera pas, je crois, hors de pro-
pos de répondre ici plus particulie-
rement aux principales.

PREMIERE OBJECTION.

„ Si les hommes (nous dit-on
d'abord) étoient des agens néces-
saires, s'ils étoient nécessairement
déterminés à enfreindre les Loix,
il seroit souverainement injuste
de les punir d'une faute, ou d'un
crime qu'ils n'auroient pu s'em-
pêcher de commettre. (50.)

(50.) *Peccata hominum & delicta non
excusanda neque condicenda sunt ipsis, var.*

RÉPONSE.

R É P O N S E.

A cela je répons, que l'unique but, qu'on se propose dans une société en établissant des peines, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, la commission de certains crimes, & que les peines produisent l'effet, qu'on a eu en vûe dans leur fonction de deux manieres : 1°. en réprimant & en retranchant de la société les membres corrompus : 2°. en intimidant les autres, & en les retenant dans leur devoir par la terreur des exemples. Que les châtimens en question ayent été établis dans l'une & l'autre de ces vûes, il est toujours évident, qu'on n'a jamais songé pour rendre ces punitions justes, à supposer la liberté des actions hu-

*luntatibusque eorum, sed necessitati cui-
dam & instantiæ, quæ oritur ex fato, om-
nium quæ sit rerum domina & arbitra, per
quam necesse sit fieri quidquid futurum est ;
& propterea nocentium pœnas legibus iniquè
institutas, si homines ad maleficia non
sponte veniunt, sed fato trahuntur. Aul.
gel. noct. attic. lib. 6, cap. 2. Edit. de
Leyde. 1644.*

maines.

176 *Parad. Met. sur le principe*
maines, & qu'au contraire les Législateurs ont cru pouvoir les établir sans blesser la justice, quoiqu'ils fussent, que l'homme étoit un agent nécessaire. (51.)

En premier lieu pourquoi retranche-t-on de la société comme des pestes publiques les meurtriers, par exemple, ou d'autres membres vicieux, si ce n'est parce qu'en ce

[51.] » Quant à la Morale, ce Systé-
» me rend la vertu un pur bonheur, &
» le vice un pur malheur : il détruit donc
» toute la vanité & toute la présom-
» ption, qu'on peut tirer de la vertu,
» & donne beaucoup de pitié pour les
» méchans sans inspirer de haine contre
» eux. Il n'ôte nullement l'espérance de
» les corriger, parce qu'à force d'ex-
» hortations & d'exemples, on peut
» mettre dans leur cerveau, les disposi-
» tions, qui les déterminent à la vertu,
» & c'est ce qui conserve les Loix, les
» peines, & les récompenses. Les crimi-
» nels sont des monstres, qu'il faut
» étouffer en les plaignant, leur suppli-
» ce en délivre la société, & épouvante
» ceux, qui seroient portés à leur res-
» sembler. V. dans *les nouvelles Libertés*
de penser le *Traité de la Liberté* par M...
part. 4. pag. 140.

cas

cas loïn de les considérer comme des agens libres , on les regarde comme indignes de rester dans la société, & qu'on les traite , ainsi qu'une branche pourrie , qu'on retranche du corps de l'arbre , ou comme un chien enragé , qu'on assomme au milieu de la rue. La peine , qu'on inflige alors à ces sortes de gens , est juste en ce qu'elle retranche de la société des membres dangereux. Par la même raison , les fols & les insensés , que tout le monde convient être des agens nécessaires sont , en plusieurs pays sujets à certaines peines légales ou abandonnés à la discrétion des particuliers ; il en est de même des personnes infectées de quelque maladie contagieuse , lesquelles ne sont assurément point des agens libres , & ne sont coupables d'aucun crime. N'arrive-t-il pas tous les jours , que l'on retranche (& avec raison) ces sortes de gens de la société ; & cela uniquement pour prévenir les funestes effets de la contagion ? En second lieu , à envisager l'infliction des peines sur la personne de quelques malfaïcteurs ,
comme

178 *Parad. Met. sur le principe*

comme un moyen d'intimider les autres membres de la société, & de les retenir dans leur devoir par la terreur des exemples, il y a tout lieu de croire, que les Législateurs, qui ont établi les peines dans cette dernière vûe, n'ont pû avoir égard à la *liberté* des actions humaines dans l'idée de rendre juste la sanction des peines. Pour que les châtimens soient justes, il suffit, que les hommes soient déterminés par leur volonté ou qu'ils aient eu la volonté de commettre le crime, qui les a mis dans le cas d'encourir ces châtimens. La Loi, conforme en cela à la Justice & à la droite Raison, considère uniquement la *volonté* de l'homme, sans porter ses vûes jusqu'aux autres (52.) causes, qui ont précédé

(52.) » Sur les mouvemens *volontaires* du corps, l'opinion commune est, » que l'on remue librement le pié, le » bras, & il est vrai, que ces mouvemens sont *volontaires*, mais il ne s'ensuit pas absolument de là, qu'ils soient » libres. Ce qu'on fait parce qu'on le » veut, est *volontaire*, mais il n'est point » libre, à moins qu'on ne pût s'empêcher l'action.

l'action. Supposons, par exemple,

» cher réellement ou effectivement de le
» vouloir. Quand je remue la main pour
» écrire, j'écris parce que je le veux,
» & si je ne le voulois pas, je n'écrirois
» pas ; cela est *volontaire*, & n'a nulle
» contrainte. Mais il y a dans mon cer-
» veau une disposition matérielle, qui
» me porte à vouloir écrire, en sorte que
» je ne puis pas réellement ne le pas
» vouloir ; cela est nécessaire & n'a nulle
» liberté ; ainsi ce qui est *volontaire* est
» en même-tems *nécessaire*, & ce qui est
» sans *liberté*, n'a pourtant pas de con-
» trainte . . . L'ame est déterminée né-
» cessairement par son cerveau à vouloir
» ce qu'elle veut, & sa volonté excite
» nécessairement dans son cerveau un
» mouvement par lequel elle l'exécute.
» Ainsi, si je n'avois point d'ame, je ne
» ferois point ce que je fais, & si je
» n'avois point un tel cerveau, je ne le
» voudrois point faire . . . Donc il n'est
» point absolument de la nature des mou-
» vemens *volontaires* d'être libres. En
» effet c'est l'ame de ce fol (dont il est
» ici question) qui remue son bras, par-
» ce qu'elle veut tuer, mais elle est né-
» cessairement portée à vouloir tuer en
» conséquence de telles dispositions de
» son cerveau. “ V. dans les *nouvelles*
Libertés de penser, le *Traité de la Liber-*
té par M. . . en 4. part. 3. part. pag. 137.
& suivantes.

que

180 *Parad. Met. sur le principe*
que la Loy défende , sous peine de
mort , de voler , & qu'il se trouve
un homme , qui , par la force de la
tentation , soit nécessité à com-
mettre un vol , & qu'en conséquen-
ce il soit puni de mort , le châti-
ment de cet homme , dans un pa-
reil cas , ne sert-il point à détourner
les autres de voler ? N'est-ce pas là
une cause , qui empêchera ces au-
tres de commettre le même crime ,
qui pourra les éloigner du mal , &
les engager à pratiquer la justice ?
au lieu que le supplice d'un crimi-
nel , qu'on ne regarderoit , que
comme un agent *involontaire* , d'un
homme , par exemple , qui en au-
roit tué un autre par mégarde dans
un accès de fièvre , ou dans d'autres
circonstances pareilles , le supplice
d'un tel homme , dis-je , ne pour-
roit , en aucune maniere , empêcher
d'autres de commettre un crime
semblable. En effet , on auroit aussi
peu de raison de regarder cet hom-
me comme un Etre intelligent , par
rapport à l'action , qu'il a faite , que
d'attribuer de l'intelligence à une
maison , qui écrase une personne ,
par

accident ; par conséquent , toutes les fois qu'un homme est déterminé par sa volonté à commettre un crime , & que sa punition peut servir à détourner les autres du même crime , les Loix ne lui font aucune injustice en le punissant d'avoir commis un crime , que la force de la tentation , jointe à de mauvaises habitudes , ou d'autres causes l'ont nécessité à commettre. (53.)

J'ajoute ici une Remarque à l'oc-

(53.) » . . . Enfin ce Système ne chan-
» ge rien à l'ordre du monde , sinon qu'il
» ôte aux honnêtes-gens un sujet de s'es-
» timer & de mépriser les autres , & qu'il
» les porte à souffrir des injures sans avoir
» d'indignation ni d'aigreur contre ceux ,
» dont ils les reçoivent. J'avoue néant-
» moins , que l'idée , que l'on a de pou-
» voir se retenir sur le vice , est une cho-
» se , qui aide souvent à nous retenir , &
» que la vérité , que nous venons de
» découvrir est dangereuse pour ceux qui
» ont de mauvaises inclinations. Mais ce
» n'est pas la seule matière , sur laquelle
» il semble que Dieu ait pris soin de ca-
» cher au commun des hommes les véri-
» tés , qui leur auroient pû nuire . . . «
Ibid. part. 4. pag. 150.

Q

casion

182 *Parad. Met. sur le principe*
caſion d'une Loi, qui a lieu parmi
nous. Perſonne n'ignore, que la ri-
gueur des Loix n'épargne pas les
biens des enfans de ceux, qui ſe
ſont rendus coupables de haute tra-
hiſon, & qu'elle leur fait porter la
peine du crime de leurs Peres ; ce-
pendant les diſpoſitions des Loix à
cet égard ont toujours été regardées
comme juſtes, parce qu'on les con-
ſidere comme des moyens capables
de retenir les Peres dans leur devoir
par la vûe du malheur, où leur re-
bellion plongeroit leurs enfans. On
ne ſauroit nier, que dans ce cas,
les Loix d'Angleterre, loin d'exi-
ger, que les perſonnes ſujettes à ces
châtimens, ſoient des agens li-
bres, ne les conſiderent ſeulement
pas comme des agens *volontaires*,
ni même comme coupables perſon-
nellement du crime, pour lequel
elles ſubiſſent ces châtimens.

II. OBJECTION.

» Il eſt inutile d'ordonner des
» peines & d'en infliger aux coupa-
» bles pour empêcher les autres de
commettre

„ commettre les mêmes crimes , si
„ toutes leurs actions sont les suites
„ d'une détermination nécessaire. “

(54.)

PREMIERE RÉPONSE.

J E soutiens en premier lieu ;
que les peines établies sont elles-
mêmes des causes qui déterminent
nécessairement plusieurs personnes
à se conformer aux Loix , & à ne
point commettre les crimes , aux-
quels ces peines ont été attachées ;
l'institution de ces peines est donc
utile par rapport à tous ceux , dont
les volontés sont propres à être né-

(54.) Ce raisonnement ne ressemble
pas mal à celui que feroit un horloger à
un homme , qui lui présenteroit une
montre pour la racommoder , & qui lui
diroit sérieusement : „ Toutes les pei-
„ nes , que je pourrois me donner , tout
„ le travail , que je pourrois faire pour
„ mettre votre montre en meilleur état ,
„ seroient inutiles , puisque son déran-
„ gement est la suite d'une détermination
„ nécessaire , &c. “

cessairement

184 *Parad. Met. sur le principe*
cessairement déterminées par là.
L'utilité des Loix pénales relative-
ment à ces sortes de caracteres , est
même égale à celle de la chaleur du
soleil pour meurir les fruits de la
terre , ou à celle de toutes les autres
causes pour produire leurs effets
respectifs. L'on seroit aussi-bien fon-
dé à soutenir , que la chaleur du so-
leil est inutile , quoiqu'elle contri-
bue nécessairement à faire meurir les
fruits de la terre , qu'on le seroit à
dire , que l'établissement des Loix
pénales ne peut être d'aucune utili-
té par rapport à ceux , pour lesquels
ces sortes de reglemens sont des es-
peces de freins , qui les empêchent
nécessairement de faire une mau-
vaise action. En général , les Loix
pénales dans le cas où elles punissent
les coupables de crimes, qu'ils n'ont
pas pû se dispenser de commettre ,
est avantageuse à la société , en ce
que , d'un côté , elles créent , pour
ainsi dire , de nouvelles causes né-
cessaires , qui influent sur les voli-
tions de tous ceux , qui ont besoin
de ce joug pour obéir aux Loix , &
en

en ce que de l'autre , elles retranchent de la société les membres corrompus & dangereux.

II. RÉPONSE.

JE dis , en second lieu , que les Loix pénales , loin d'être inutiles dans le cas , où les hommes seroient des agens nécessaires , ne fauroient au contraire atteindre le double but que la société se propose d'ordinaire en les établissant , qui est de punir les coupables , & de retenir les autres dans leur devoir , à moins que les hommes ne soient des agens nécessaires & déterminés invinciblement par le plaisir & par la douleur. En effet , si les hommes étoient libres ou indifférens au plaisir & à la peine , les châtimens ne pourroient jamais être des motifs nécessairement déterminans pour les porter à l'observance des Loix.

III. RÉPONSE.

JE maintiens en troisieme lieu , que nous avons tous les jours de-

Q 3.

vant

186 *Parad. Met. sur le principe*
 vant les yeux des exemples de l'utilité des peines infligées à des Etres intelligens & sensibles que l'on regarde généralement comme des agens nécessaires. Tous les jours il nous arrive de châtier des chiens, des chevaux & d'autres animaux avec succès, & de parvenir ainsi à les dépouiller de leurs mauvaises habitudes, & à les rappeler à leur bon naturel. Ce sont là des faits incontestables, & que nous offre l'Expérience journaliere. Il est vrai, que les défenseurs de la *Liberté* ont fait tous leurs efforts pour éviter les conséquences qu'on pourroit en tirer contre leur Système: ils ont, (55.) par exemple, appelé *analogiques*, les peines & les récompenses, que l'on employe à l'égard des Brutes: ils viennent vous dire très-sérieusement que *les coups & les alimens, qu'on donne aux Bêtes, ne sont que des ombres, des figures de récompenses & de châtimens.* Ce qui n'empêche cependant pas que les sup-

(55.) V. les *Œuvres de Bramhall*, p.
 685.

plices

plices infligés aux animaux ne soient même de quelque utilité relativement à leurs semblables. En effet, nous lisons dans *Rorarius* (56.) que certains Peuples d'Afrique font dans l'habitude d'attacher les Lions à des croix, afin d'épouvanter les autres & les éloigner des Villes; le même Auteur nous apprend, qu'en voyageant dans le pays de *Juliers*, il avoit observé, que la coutume des habitans étoit de pendre les loups, afin de mettre leurs troupeaux en sûreté. En Angleterre, les Gens de la campagne n'ont-ils pas toujours soin de pendre au milieu de leurs champs des Grôles & des Corneilles, pour préserver leurs grains des déprédations de ces animaux, de même que nous pendons les meurtriers pour détourner les autres du même crime, & pour assûrer le repos de la société civile? Mais qu'ai-je besoin de descendre jusqu'aux Brutes pour prouver l'utilité

(56.) *Rorarius*, lib. 2. pag. 109. V. le *Diét. crit.* de Bayle art. *Rorarius*.
Rem. C. D. E. F. G.

188 *Parad. Met. sur le principe*
des Loix pénales relativement à des
Etres nécessaires ? Les châtimens
ne sont pas même sans effet par rap-
port aux imbécilles & aux insensés :
ils servent à les contenir jusqu'à un
certain point : les châtimens enfin
ne sont-ils point un des moyens les
plus efficaces , dont se servent les
peres & les meres pour former l'es-
prit de leurs enfans & pour les re-
tenir dans le devoir ? Il est vrai,
qu'en général les peines font plus
d'impression sur les enfans , que sur
les personnes faites , & qu'elles ont
plus de pouvoir & plus d'influence
sur leurs mœurs & sur leurs ac-
tions , que sur celles des hommes
faits , dont on a plus de peine à
déraciner les mauvaises habitudes ;
autre raison , qui devoit bien con-
vertir nos adversaires & achever de
les convaincre de l'utilité des Loix
pénales par rapport à des Etres né-
cessaires.

III. OBJECTION.

„ Si les hommes sont des agens
„ nécessaires „ les raisonnemens „
les

» les représentations , les menaces ,
» les conseils , les avertissemens ,
» les réprimandes , les loüanges ,
» tout cela est donc superflu à leur
» égard. “

(57.) A cette objection voici ma réponse. J'ai toujours pensé, que les différens motifs , dont on vient de faire l'énumération , étoient des causes nécessaires, qui contribuoient à déterminer certaines personnes à faire ce que nous souhaitons d'elles , que , par conséquent , chacun d'eux avoit son utilité , puisqu'ils influoient tous sur la volonté des agens nécessaires , dont ils déterminoient nécessairement les actions , au lieu que ces mêmes motifs seroient tout-à-fait inutiles , si les hommes étoient libres , ou si leurs volontés ne pouvoient jamais en être affectées. Ainsi les Auteurs d'une pareille objection , tombent , sans y songer , dans une double absurdité , en soutenant d'un côté , qu'une cause , qui ne produit aucune action , & qui n'influe point

(57.) V. ci-dessus la Note 54.

sur

290 *Parad. Met. sur le principe*
sur la volonté, est utile, & , de
l'autre, qu'une cause, dont l'effet
est nécessaire, est inutile.

Quant aux loüanges, elles de-
mandent quelques réflexions parti-
culieres. De tout tems l'on a com-
blé d'éloges les hommes pour des
actions généralement reputées néces-
saires. Les Poètes Epiques, par
exemple, qui sont comme les Pané-
gyristes des grands hommes, se sont
fait une espece d'habitude, qui est
devenue une Loi, d'attribuer les
actions glorieuses & courageuses
de leurs Heros, à quelque Divi-
nité, qui les protege, & qui les
accompagne par-tout. (58.) Home-

(58) Entre plusieurs passages, que je
pourrois rapporter pour confirmer ce
que j'avance, je me bornerai à ceux-ci.
Hom. Odyss. liv. 1.

Minerve mit dans le cœur de Telemac-
que de la force & de la hardiesse.

Ibid. liv. 2.

Donec illa hunc habebit animus, quem
quidem nunc illi
In pectoribus posuerunt Dii.

16

re donne presque à chacun de ses Héros un Dieu ou une Déesse, qu'il charge du soin de le suivre dans les combats, & de l'aider dans le malheur. Virgile nous représente Enée dirigé dans toutes ses actions, par les conseils & par les inspirations de quelque Divinité (59.) Le Tasse a eu l'attention de ne point laisser ses Guerriers Chrétiens manquer de secours célestes.

Les Orateurs & les Historiens ont

Ibid. liv. 24.

Immortalis autem Deus aliquando quidem ante Ulysssem

Apparebat audaciam acuens, aliquando procos turbans

Currebat in domum.

Ibid. vers la fin du même livre.

Inspiravit robur magnum Pallas Minerva!

Multos & nostra Civitas & Gracia tulit singulares viros, quorum neminem nisi juvante Deo talem fuisse credendum est.

Quæ ratio Poetas maximèque Homerum impulit, ut Principibus Heroum Ulyssi, Diomedi, Agamemnoni, Achilli certos Deos discriminum & periculorum comites, adjungeret. Cic. de nat. Deor. n. 46.

(59.) V. les Livres 1. 2. 4. 9. &c. de l'*Enéide*,

souvent

192 *Parad. Met. sur le principe*
souvent loué des actions purement
nécessaires , & qu'ils annonçoient
même comme telles. Quand Cice-
ron (60.) faisoit entendre au Peuple

(60.) Sed hujus beneficii gratiam , Ju-
dices , fortuna Populi Romani , & ves-
tra felicitas & Dii immortales sibi deberi
putant. Nec verò quisquam aliter arbitrari
potest , nisi qui nullam vim esse ducit
Numenve Divinum , quem neque Im-
perii vestri magnitudo , neque sol ille ,
nec cœli signorumque motus , nec vi-
cissitudines rerum atque ordines movent,
neque id , quod maximum est , Majo-
rum nostrorum sapientia . . . Est , est
profectò illa vis ; neque in his corpori-
bus atque in hâc imbecillitate nostra inest
quiddam , quod vigeat & sentiat , &
non inest in hoc tanto naturæ , tam præ-
claro motu . . . ea vis , ea igitur ipsa ,
quâ sæpè incredibiles huic Urbi felicitates
atque opes attulit ; quæ illam perniciem
extinxit & sustulit : cui primùm
mentem injecit , ut vi irritare ferroque
lacefcere fortissimum virum auderet , vin-
ceretur ab eo , quem si vicisset , habitu-
rus esset impunitatem & licentiam sem-
piternam. Non est humano consilio , nec
mediocri quidem , Judices , Deorum
immortalium curâ , res illa perfecta ;
Religiones me hercule ipsæ aræque ,
cùm illam belluam ardere viderunt , com-
mosse se videntur , & jus in illo suum
Romain,

Romain, que les Dieux avoient inspiré à Milon le dessein & le courage de tuer Clodius, son intention n'étoit point de diminuer la gloire de son Client, mais au contraire de la rehausser encore davantage. (61.) Peut-on mieux faire l'éloge d'un homme, que de dire de lui, comme *Velleius Paterculus* a dit de *Caton*, qu'il étoit bon par nature, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher de l'être. En effet la seule bonté solide & véritable naît de nos

retinuisse, &c. *Cicer. Orat. pro A. Milone.*

(61.) Je pourrois citer ici plusieurs autres passages de différens Auteurs, mais je me contenterai de rapporter ceux-ci. *Stace, Thébaïd. liv. 10.*

Divæ Jovis solis juxtâ comes, unde per orbem

Rara dari, terrisque solet contingere virtus,

Seu Pater omnipotens tribuit, sive ipsæ capaces

Elegit penetrare viros.

Horace, Carm. sæcul.

Dii probos mores docili juventæ
Et senectuti placidæ quietem... date!

R dispo-

194 *Parad. Met. sur le principe*
dispositions naturelles ou acquises ;
cette sorte de bonté est la seule , sur
laquelle on puisse sûrement com-
pter , parce qu'elle ne sauroit ja-
mais se démentir , ou du moins fort
rarement. Au contraire une bonté
fondée sur des raisonnemens quel-
conques , n'est qu'une bonté pré-
caire. Il suffit , pour être entière-
ment persuadé de cette vérité , de
jetter les yeux sur la conduite ordi-
naire des Rhéteurs , qui font pro-
fession de déclamer contre le vice ;
tous ces Messieurs , malgré l'usage
continuel , qu'ils nous font de tous
les lieux communs tirés de l'excel-
lence de la vertu & de la difformité
du vice , malgré la connoissance ,
qu'ils peuvent avoir des recompen-
ses attachées à la première , & des
peines inféparables du dernier ; tous
ces Messieurs , dis-je , n'en ont pas
pour cela plus de bonté réelle , que
ceux , qui n'ont pas à beaucoup
près leur science. Enfin le Prover-
be , *Gaudeant benè nati* , *heureux ceux*
qui sont bien nés , doit nous appren-
dre , quel fonds il y a à faire sur des
Etres , qui ne sont point nécessaire-
ment

ment déterminés à pratiquer la vertu.

IV. OBJECTION.

„ Si tous les événemens font né-
cessaires, dit, on encore, le cours
de la vie de chaque homme doit
avoir un terme fixe & déterminé ;
si cela est, il faut donc aller jus-
qu'à dire, que le défaut de soins,
les violences, les maladies ne
sauroient l'abrégé ; que de même
les soins & les remèdes admini-
strés par la médecine ne peuvent
le prolonger, & , par une con-
séquence nécessaire, qu'il est inu-
tile de faire usage de tous ces se-
cours. “ (62.)

Je conviens avec nos Adversai-
res, que si le cours de notre vie a
un terme fixe & limité (ainsi que je
je l'ai toujours pensé,) nos jours
doivent nécessairement finir dans le
tems prescrit, & qu'aucun inci-
dent ne sauroit en abrégé ni en
prolonger la durée. Ce terme mar-

(62.) V. ci-dessus la *Note* 54.

196 *Parad. Met. sur le principe*
 qué ne peut être avancé ni reculé ;
 le défaut de soins, les violences,
 les maladies ne peuvent rien chan-
 ger à cet ordre immuable, non plus
 que les soins de nos amis ni les se-
 cours de la Médecine : mais quoi-
 qu'en général ou dans un certain
 sens ces choses ne puissent servir à
 prolonger ou bien à abréger notre
 vie, il est cependant certain, qu'en

* Il faut qualité de causes nécessaires, & fai-
 que je rap- sante partie de la chaîne des causes ;
 porte ici sante qui contribuent à donner à la vie
 une idée d'un homme une étendue plus ou
 singulière d'un homme une étendue plus ou
 de M. de moins considérable *, elles doivent
Maupertuis. Non indispensablement précéder cet ef-
 seule- ment (dit
 20 il) on peut prolonger ou retarder la vie de différentes
 20 sortes d'insectes, pendant qu'ils sont dans leur première
 20 œuf, en empêchant cet œuf d'éclorre : mais on peut
 20 encore la prolonger ou la retarder, lorsqu'ils sont sous
 20 la forme de Chrysalide, en les tenant seulement dans
 20 un lieu froid, c'est-à-dire, en diminuant ou suspendant
 20 l'activité du mouvement de leurs parties. Cette prolon-
 20 gation ou ce délai, qu'on peut causer à la vie de ces inse-
 20 ctes est même plus considérable, qu'on ne le penseroit :
 20 elle peut aller jusqu'à des années ; & sur une vie, dont la
 20 durée ordinaire n'est que de quelques jours, des années sont
 20 plus, que ne seroient pour nous plusieurs siècles. Si donc
 20 on trouvoit l'art de ralentir la végétation de nos corps,
 20 peut-être parviendrait-on à augmenter de beaucoup la du-
 20 rée de notre vie : ou si on pouvoit les tenir dans une sus-
 20 pension plus parfaite de leurs fonctions, peut-être parvien-
 20 droit-on à remettre différentes périodes de notre vie à des
 20 tems fort éloignés. " V. les Lettres de M. de Maupertuis 2.
 Edit. in 16, 1753. Let. 18. p. 163. & suiv. "

fet,

set, comme les autres causes précédent leurs effets respectifs ; d'où il suit, que de l'omission ou de l'emploi de ces moyens considérés comme causes nécessaires, dépend essentiellement le bon ou le mauvais succès, qu'on avoit lieu d'espérer ou d'appréhender de l'omission ou de l'emploi de tels ou tels moyens requis pour amener tel ou tel événement. Supposons, par exemple, que les inondations annuelles du Nil (63.) soient fixes & déterminées ; tout cela n'empêche pas, que tous les moyens requis pour causer ces inondations, ne doivent les précéder nécessairement. Car il se-

(63.) On a beaucoup parlé des débordemens du Nil. On peut voir ce qu'en pensoit *Héliodore*, qui vivoit sous l'Empire d'*Artadius* & d'*Honorius*, dans son *Histoire Æthiopique*, ou les *Amours de Théagene & de Chariclée*, liv. 2. pag. 112. Edit. de Lyon 1611. Ce Roman, composé en Grec par *Héliodore*, Evêque de *Tricca* en *Thessalie*, a été traduit en François par *Octavien de saint Gelais*, Evêque d'*Angoulême* & par *Amyot*, Evêque d'*Auxerre*.

R 3 roit

198 *Parad. Met. sur le principe*
roit absurde de dire, que les inondations annuelles du Nil, une fois supposées fixes & déterminées, pussent arriver, sans qu'il fût nécessaire, que les moyens requis pour les produire les précédassent. Il n'y auroit pas moins d'absurdité à conclure de ce que le cours de la vie humaine est déterminé, à en conclure, dis-je, quelque chose contre la *nécessité* des moyens & des causes, qui contribuent à donner à notre vie une étendue plus ou moins considérable.

V. OBJECTION.

» On demande, comment un
» homme pourroit agir contre sa
» propre conscience & sentir jamais
» des remords, s'il savoit que ses
» actions sont nécessaires, & si, en
» commettant un péché, il pensoit
» agir pour le mieux? «

A cela voici ma réponse. Notre conscience n'étant autre chose, que l'opinion que nous avons de nos propres actions, relative à quelque règle, il peut nous arriver au moment où nous faisons une mauvaise
action,

action , de savoir que nous agissons contre cette regle , & de nous porter à cette action , avec une répugnance , qui ne soit cependant pas suffisante pour nous en détourner. Mais , lorsque cette action est absolument consommée , nous pouvons non seulement juger , que nous avons violé cette regle , mais en avoir même des remords très-cuifans par la honte , à laquelle elle nous expose , ou par la vûe des châtimens , auxquels elle nous assujettit : sentiment , qui nous occupe alors d'autant plus fortement , que nous ne sommes plus distraits par l'apparence du plaisir , qui nous avoit d'abord seduits ; (64.) c'est alors ,

(64.) . . . , Comme ces choses sont
, très-différentes dans leur nature , l'u-
, ne devient nécessairement l'objet de
, notre approbation & de nos desirs , &
, l'autre celui de notre aversion : car ,
, quoique dans certaines occasions , le
, bien naturel puisse être rejeté , & le
, mal naturel choisi , cela ne leur arri-
, ve pas à cause d'eux-mêmes , mais
, par la relation , qu'ils ont avec quel-
, que bien ou quelque mal : c'est ainsi
que :

200 *Parad. Met. sur le principe*
que nous nous savons mauvais gré
d'avoir fait cette action, que nous
nous accablons de reproches se-
crets, & que, dans l'amertume de
notre repentir, nous voudrions
bien ne l'avoir pas faite, & cela
uniquement à cause des conséquen-
ces, qu'elle entraîne avec elle.

SIXIÈME ET DERNIÈRE OBJECTION.

„ MAIS (dit-on enfin) si tous les
„ événemens sont nécessaires, il
„ étoit donc aussi impossible, par
„ exemple, à Jules Cæsar de fuir
„ la mort, qui l'attendoit au mi-
„ lieu du Sénat, qu'il l'est en Arit-
„ métique, que deux fois deux fas-
„ sent six. Mais comment penser,
„ que l'un fût aussi impossible que
„ l'est l'autre, puisque rien ne nous

„ que nous rejettons la jouissance de
„ quelque bien, qui feroit perdre à
„ nous ou aux autres un bien plus con-
„ sidérable : il en est de même du choix,
„ que l'on fait de certains maux. “ *V.*
les-nouveaux Essais de M. Chub.

empêche

» empêche d'imaginer, que Jules
» Cæsar pouvoit finir ses jours en
» tout autre lieu du monde, com-
» me dans le Sénat; & qu'au con-
» traire il n'est pas possible de con-
» cevoir, que deux fois deux fas-
» sent six. «

Je suis le premier à reconnoître, que, si tous les événemens sont nécessaires, il étoit aussi impossible à Jules Cæsar d'éviter la mort, qui l'attendoit au milieu du Sénat, qu'il l'est en Arithmétique, que deux fois deux fassent six. J'ajoute même, qu'il n'est pas plus possible de concevoir, que Jules Cæsar pût finir ses jours ailleurs comme dans le Sénat, qu'il l'est de penser, que deux fois deux fassent six. En effet pour parvenir à concevoir, que Jules Cæsar pût mourir ailleurs, il faut nécessairement supposer d'autres circonstances, qui eussent précédé ce nouveau genre de mort, différentes de celles, qui ont réellement précédé son assassinat. Mais si l'on suppose une fois la mort précédée & accompagnée des mêmes circonstances, dont l'Histoire nous dit, que
son

202 *Parad. Met. sur le principe*
 son assassinat fût précédé & accom-
 pagné , il n'est pas du tout possible
 alors , pour peu qu'on ait l'esprit
 juste , de concevoir , que sa mort
 ait pû arriver dans un autre lieu ,
 de même qu'il est impossible que
 deux fois deux fassent six. Il est à
 propos d'observer ici , que suppo-
 ser les circonstances d'une action
 possible différentes de celles qui la
 précédent & qui l'accompagnent ,
 c'est avancer une contradiction ,
 une absurdité. En effet , comme
 toutes les actions possibles ont cha-

* Le rap-
 port des
 moyens à
 leur fin
 n'est pas
 plus arbi-
 traire , que
 celui des
 effets avec leur cause. . . . Il est impossible , que les mêmes
 moyens aient des rapports également directs , également
 naturels & nécessaires avec deux fins différentes. V. le *Traité*
de la Certitude morale , (chap 6.) qui est à la tête de l'*Es-*
sai Philosophique sur l'ame des Bêtes , par M. *Beullser* , 2. Edit.
 Amsterdam 1737.]

CHAPITRE

CHAPITRE IX.

Opinions des Savans sur la Liberté.

AP R È S avoir , à ce qu'il me semble , prouvé avec la dernière évidence la proposition , que j'ai avancée , & avoir répondu d'une manière satisfaisante , aux plus fortes objections , qu'il soit possible de me faire , il ne me reste plus qu'à rendre compte en peu de mots des opinions des Savans sur cette importante Question , & à confirmer ainsi la mienne par des Autorités vis-à-vis des personnes , qui ne se rendent qu'aux Autorités dans les matières de spéculation.

La *Liberté* , la *Nécessité* , le *hasard* ont été le sujet des Disputes des Philosophes de tous les âges : & la plupart d'entr'eux (65.) se sont hau-

(65.) V. L'Histoire critique de la Philosophie par M. *Deslandes* , tom. 1.
& 2.

204 *Parad. Met. sur le principe*
tement déclarés pour le Système de
la *Nécessité*, & ont nié formelle-
ment l'existence de la *Liberté* & cel-
le du *hasard*.

Les Questions concernant la *Li-
berté* & la *Nécessité* ont aussi donné
lieu à une infinité de débats entre
les Théologiens dans les différens
siècles de l'Eglise sous les noms de
franc Arbitre & de *Prédestination*.
(66.) Ceux d'entre ces derniers, qui
ont nié le *franc Arbitre*, & qui ont
soutenu la *Prédestination* ou la *Pré-
motion Physique*, en adoptant les rai-
sonnemens des anciens Philoso-
phes, les ont fortifiés (67.) par des

(66.) V. le *Dictionnaire Hist. & Crit.*
de Bayle art. *saint Augustin*, Remarque
E. & G. (tom. 1. 5. Edit.) art. *Bel-
larium*, Rem. G. art. *Pauliciens*, Rem.
K. AA. & l'art. *Rorarius*, Rem. F.

(67.) „ Quid enim tam iniquum esse
potest, tam barbarum, tam totius Re-
ligionis ignorans, tam Christianis
mentibus inimicum, quàm huic te
negare debere quidquid in quotidianâ
gratiâ consequeris, cui te ipse confi-
teris debere quod natus es? Ergo eris
in providendo præstantior, quàm po-
test in te esse, qui te ut esses effecit;
considérations

», & cùm te putes ei debere quod vivis ,
 », quomodo te non putas illi debere ,
 », quod quotidianam ejus consequendo
 », gratiam , taliter vivis. « *Innocent I.*
dans sa premiere Lettre sur l' Hérésie Péla-
gienne adressée au Concile de Carthage.
 C'est la 181. parmi celles de saint *Au-*
gustin.

» Secundò considerandum est , quòd
 », si sint multa agentia ordinata , semper
 », secundum agens agit in virtute primi
 », agentis. Nam primum agens movet se-
 », cundum ad agendum : & , secundum
 », hoc , omnia agunt in virtute ipsius
 », Dei , & ita ipse est causa omnium ac-
 », tionum agentium. « *Saint Thomas.*
 2. 2. q. 105. a. 5.

On peut consulter *saint Augustin* en
 différens endroits de ses Ouvrages , prin-
 cipalement , de *gest. pelag. c. 26. & 28.*
 & *l. 2. Operis imperf. contra Jul. n. 12. p.*
960. l. 3. n. 1. p. 1053. l. 3. n. 166. p.
1115. l. 4. n. 8. p. 1140. l. 5. n. 4. p.
1225.

» Cùm igitur *Esse* sit communis effec-
 », tus omnium agentium , nam omne
 », agens facit *esse actu* , oportet quod
 », hunc effectum producant in quantum
 », ordinantur sub primo agente , &
 », agunt in virtute ipsius . . . Præterea ,
 », quod est per essentiam tale , est pro-
 », pria causa ejus , quod est per partici-
 », points

5, pationem tale , sicut ignis est causa
 5, omnium ignitorum. *Deus* autem solus
 5, est *Ens* per essentiam : omnia autem
 5, alia sunt entia per participationem ;
 5, nam in solo Deo *Esse* est sua essentia.
 5, *Esse* igitur cujuslibet existentis est pro-
 5, prius effectus ejus , ita quod omne
 5, quod producit aliquid in *Esse* , hoc
 5, facit in quantum agit in virtute Dei.
 5, Hinc est quod dicitur *Sapientia* 1.
 5, Creavit Deus , ut *essent* omnia , &
 5, in pluribus *Scripturæ* locis dicitur ,
 5, quod Deus omnia facit. Et in *Libro de*
 5, *causis* (*Arist.*) dicitur , quod neque
 5, intelligentia dat *esse* , nisi in quantum
 5, est divina. Ex hoc apparet , quod
 5, Deus est causa omnibus operantibus
 5, ut operentur : omne enim operans ex
 5, aliquo modo causa *Essendi* , vel secun-
 5, dum *esse* substantiale vel accidentale :
 5, Nihil autem est causa *essendi* , nisi in
 5, quantum agit in virtute divinâ , ut os-
 5, tensum est. Omne igitur operans ope-
 5, ratur per virtutem Dei. « *Saint Tho-*
 5, *mas dans le Livre 8. contra gentes* , c. 66
 5, & 67.

» Superius ostensum est , quod Deus
 5, est causa omnis actionis , & operatur
 5, in omni agente. Est igitur causa mo-
 5, tum voluntatis. Item arguit *Aristot.*
 5, [in *lib. 7. chap. 14. Endemicæ Ethicæ*
 5, *cæ*] per hunc modum : *hujus* , quod
 5, Relâ.

Religion Chrétienne. Quant au ha-

5, aliquis intelligat , consilietur , & eli-
 2, gat ; oportet aliquid esse causam , quia
 3, omne novum oportet quod habeat ali-
 4, quam causam. Si autem est causa ejus
 5, aliud consilium , & alia voluntas præ-
 6, cedens , cum non sit procedere in in-
 7, finitum , oportet devenire ad aliquid
 8, primum : hujusmodi autem primum
 9, oportet esse aliquid quod est melius ra-
 10, tione : nihil autem est melius intellectu
 11, & ratione nisi Deus. Est igitur Deus
 12, primum principium nostrorum consi-
 13, liorum & voluntatum. « *Ibid. cap. 89.*
 14, » Deum esse hæc demonstratio inter
 15, omnes maximè videtur efficere , quod
 16, nihil in potestate sit quin aliud antece-
 17, dat , quod actu existat : alioqui ne ip-
 18, sa quidem potestas in actum suum edu-
 19, ceretur : cum illa aliud non sit quàm
 20, ad actum quædam facultas , nec possit
 21, suâ vi in actum exire. Non enim rationè
 22, consentaneum est aliud à seipso , ut ab
 23, agente , existere , præsertim cum
 24, agens omne eâ re prius habeatur quàm
 25, suâ vi efficit , falsumque sit idem seipso
 26, in unâ eâdemque ratione prius esse ac
 27, posterius. Sicque , si potestas in ac-
 28, tum educitur , necesse est actum quem-
 29, dam purum existere , quod hic nihil
 30, habere possit à quo in actum excitetur.
 31, Eiusmodi verò est *Ens* necessarium ,
 32, perpetuum . . . à quo actiones omnes

208 *Parad. Met. sur le principe sard*, au sort, & à la Fortune, il n'y a pas, je crois, de Théologien, qui ne les ait regardés comme des mots vuides de sens.

Plusieurs Eglises Chrétiennes ont même poussé, à cet égard, le zèle jusqu'au point de condamner la Doctrine du *libre Arbitre* comme hérétique; la réjection de ce point de Doctrine est même devenu un des Articles de foi de diverses Eglises (68.)

», manant, & cujus nutu potestas omnis in actum excitatur. « Passage tiré d'un Livre, attribué à *Aristote*, & qu'on trouve imprimé à la fin de ses Ouvrages, intitulé, *de secretiori parte divina Sapientia secundum Ægyptios*, l. 6. c. 3.

» Non est in potestate nostrâ cor nostrum, & cogitationes nostræ . . . quis . . . tam beatus, qui in corde suo semper ascendat? nullo perfecto modo. « *Saint Ambroise*, dans le Livre *de fugâ sæculi*. cap. 1.

(68.) Il ne faut pas croire, que les Peres du Concile de Trente soient fort éloignés de cette maniere de penser; pour s'en désabuser, on n'auroit qu'à bien peser ce passage du *Catéchisme de ce Concile*, in art. *Symboli Credo in Deum Patrem omnipotentem creatorem cæli & terræ*. » Nec verò ita Deum creatorem
Dans

Dans de pareilles circonstances,

5, atque effectorem omnium credere
 5, oportet, ut existimemus perfecto ab-
 5, solutoque opere, eo quæ ab ipso ef-
 5, fecta sunt, deinceps sine infinitâ ejus
 5, virtute constare potuisse. Nam quem-
 5, admodum cuncta ut essent, Creatoris
 5, summâ potestate, sapientiâ & boni-
 5, tate effectum est; ita etiâ, nisi con-
 5, ditis rebus perpetua ejus providentia
 5, adesset, atque eâdem vi, quâ ab initio
 5, constitutæ sunt, illas conservaret, sta-
 5, tim ad nihilum reciderent. Atque id
 5, Scriptura declarat, cum inquit: Quo-
 5, modo posset aliquid permanere, nisi tu
 5, voluisses, aut quod à te vocatum non esse
 5, conservaretur? Non solum autem Deus
 5, universa quæ sunt, providentiâ suâ
 5, tuetur atque administrat, verum etiam
 5, quæ moventur & agunt aliquid, intimâ
 5, virtute ad motum atque actionem ita im-
 5, pellit, ut quamvis secundarum causa-
 5, rum efficientiam non impediat, præ-
 5, veniat tamen, cum ejus occultissima
 5, vis ad singula pertineat, &, quem-
 5, admodum sapiens testatur, attingat à
 5, sine ad finem fortiter, & disponat omnia
 5, suaviter. Quare ab Apostolo dictum
 5, est cum apud Athenienses annuntiaret
 5, Deum, quem ignorantes colebant:
 5, Non longè est ab unoquoque nostrum, in
 5, ipso enim vivimus, & movemur & su-
 5, mus, &

210 *Parad. Met. sur le principe*
il est clair , que les Partisans de l'opinion , que je défends , ont pour eux l'Autorité d'un aussi grand nombre d'hommes savans & religieux , que les Partisans de l'Opinion contraire.

Mais aussi , comme je n'ignore pas , que l'on trouve , en général , fort peu de gens disposés à se laisser ébranler par l'autorité de ceux , qui font profession de soutenir des sentimens opposés aux leurs , quoique ce soit toujours l'autorité de quelque personne , qui les porte à embrasser une opinion , préférablement à une autre ; je consens volontiers à renoncer à tout l'avantage , que je pourrois tirer de l'autorité des Philosophes (69.) & des

(69.) » *Utrùm homo possit velle & facere bonum absque gratiâ . . . Ad secundum ergo dicendum , quòd homo est Dominus suorum actuum & volendi & nolendi , & propter deliberationem rationis , quæ potest flecti ad unam partem vel ad aliam : sed quòd deliberet vel non deliberet , etsi hujus etiam sit Dominus , oportet quòd hoc sit per deliberationem præcedentem ,*
Théolo-

Théologiens , dont les sentimens

„ & cùm hoc procedat in infinitum ;
 „ oportet , quod finaliter deveniatur ad
 „ hoc , quod libertas hominis moveatur
 „ ab aliquo exteriori principio , quod
 „ est suprâ mentem humanam , scilicet
 „ Deo. Ut etiam Philosophus probat in
 „ capitulo *de bonâ fortunâ* ; unde mens
 „ hominis , etiam sani , non ita habet
 „ Dominum sui actûs ; quin indigeat
 „ moveri à Deo , & multò magis libe-
 „ rum arbitrium hominis infirmi post
 „ peccatum , per quod impeditur à bo-
 „ no per corruptionem naturæ. » *St. Thomas , q. 109. art. 2.*

„ Ineffabili suavitate , charitate , amo-
 „ re justitiæ . . . isto modo etiam ipsa
 „ voluntas & ipsa operatio , non sola
 „ volendi & operandi naturalis possibi-
 „ litas adjuratur. « *St. Augustin de Spi-
 „ ritu & Littera , cap. 13. 14. Ac per
 „ hoc gratiam Dei , quâ charitas Dei
 „ diffunditur in cordibus nostris per Spi-
 „ ritum sanctum , qui datus est nobis ,
 „ sic confiteatur , qui vult veraciter
 „ confiteri , ut omninò nihil boni sine
 „ illâ , quod ad pietatem pertinet ve-
 „ ramque justitiam , fieri posse non
 „ dubitet. « *Ibid. c. 26.**

„ Cogitare autem & desiderare sunt
 „ actus mentis & voluntatis : quare fie-
 „ ri non potest , ut quis sine actu suo ,
 „ ad cogitandum & desiderandum exci-
 „ s'accor-

„ tetur. Quia tamen sunt repentini qui-
„ dam motus , & omnem deliberatio-
„ nem rationis præveniunt , idè non
„ sunt actus liberi arbitrii : qualia sunt
„ etiàm sæpè immunda desideria & for-
„ didæ cogitationes , quas Diabolus in-
„ terdùm nobis etiàm invitis immittit. «
Le Cardinal Bellarmin , lib. 6. de *grat. &*
lib. arb. c. 15.

„ Ut sæpius observat sanctus Augusti-
„ nus , necesse est quod major sit dele-
„ ctatio , quàm divinæ gratiæ motio vo-
„ luntati immittit , delectatione & vo-
„ luptate , quam cupiditas promittit ;
„ quod sit delectatio victrix , alterius
„ scilicet delectationis. « *Le P. Massou-
lié* , dans son livre de *Grat. Dissert.* 3.
q. 6. a. 2. & 5.

„ Prima [gratia] est , quâ fit ut ha-
„ beat homo justitiam , si velit , secun-
„ da ergò plus potest , quâ etiàm fit ut
„ velit. « *Saint Augustin* de *correp. &*
& grat. c. 11. p. 767. „ Sine quo per-
„ manere non possumus etiàm si vehi-
„ mus : acceperat posse si vellet , sed
„ non habuit velle quod posset. « *Ibid.*
pag. 768. „ Sine quo non possint perfe-
„ verare , si velint. „ *Ibid.* cap. 12. p.
771.

„ Voluntatem quamlibet bonam ino-
„ pem fuisse in solo desiderio remansu-
„ ram , nisi ille , qui bonam naturam ex
mien

mien; par cette raison, je me dis-

5, nihil sui capacem faceret, ex seipso
6, faceret implendo meliorem, prius fa-
7, ciens excitando avidiorem. “ *Saint*
Augustin de Civitate Dei, lib. 12. cap. 9.

8, Nam & hoc discutiendum, si boni
9, Angeli ipsi in se fecerunt voluntatem
10, bonam, utrum aliquâ eam, an nullâ
11, voluntate fecerunt. Si nullâ, utique
12, non fecerunt; si aliquâ, utrum malâ
13, an bonâ. Si malâ, quomodo esse po-
14, tuit mala voluntas bonæ voluntatis ef-
15, fectrix? Si bonâ, jam ergo habebant.
16, Et istam quis fecerat, nisi ille, quî
17, eos cum bonâ voluntate, id est, cum
18, amore casto, quo illi adhærerent,
19, creavit; simul eis & condens natu-
20, ram & largiens naturam. “ *Saint Au-*
gust. ibid.

21, Hunc autem, quisquis sanum sapit,
22, Filium Dei esse non ambigit, qui est
23, virtus & sapientia Patris: sapientia,
24, quæ cuncta disponit; virtus, quæ
25, omnia creavit; sapientia quæ illumi-
26, nat, virtus quæ adjutorium præstat,
27, sapientia quia immutabilis, virtus
28, quia insuperabilis. *Saint Fulgence, l.*
2. ad Trasim. cap. 2. & 3.

29, Dicam omni homini nascituro: Ni-
30, hil es per te... Dicam omni gene-
31, rationi superventuræ: Nullas vires
32, meas, nullam justitiam meam, sed
33, potentiam tuam & justitiam tuam. “
Pseaume 70.

214 *Parad. Met. sur le principe*
penserai d'entrer dans un plus grand

„ Hæc *Dominica Oratio* nobis ad cau-
5, sam gratiæ , quam defendimus , sola
„ sufficeret , quæ nil nobis reliquit ;
„ in quo tanquam in nostro gloriemur ;
„ si quidem & ut non discedamus à Deo ,
„ non ostendit dandum esse nisi à Deo ,
„ cùm poscendum ostendit à Deo , &c.
Saint Augustin , dans le livre de *dono*
 perfectionis c. 7.

„ His & talibus testimoniis divinatorum
6, eloquiorum , quæ omnia commemo-
„ rare nimis longum est , satis , quan-
„ tum existimo , manifestatur operari
„ Deum in cordibus hominum ad incli-
„ nandas eorum voluntates quocumque
„ voluerit , sive ad bona pro suâ miseri-
„ cordiâ , sive ad mala pro meritis eo-
„ rum , judicio utique suo aliquandò
„ aperto , aliquandò occulto , semper ta-
„ men justo. “ *Saint Augustin* , de *gra-*
 tiâ & libero Arbitrio.

„ Ceux , qui veulent que nous leur
7, rendions raison de ce qu'il a plu à
„ Dieu de créer le Ciel & la terre , veu-
„ lent savoir , quelle a été la cause de la
„ volonté de Dieu , au lieu que c'est la
„ volonté de Dieu , qui est la cause de
„ toutes choses. “ *Saint Augustin* , dans
son Livre 1. de la *Genèse contre les Mani-*
 chéens , chap. 2.

(Il est ici
question
de Robo-
am.)

„ Car que dit l'Écriture : Et le Roi
8, n'écoula pas le Peuple ; *quoniam*
détail

Détail à leur sujet : je me contente

» *erat conversio à Domino , ut statueret*
 » *verbum suum* , parce que ce fut le Sei-
 » gneur , qui donna le tour à cette affai-
 » re , pour vérifier la parole , qu'il avoit
 » dite par la bouche d'Abyas Silonite
 » touchant Jéroboam fils de Nabath ,
 » c'est - à - dire , que cela arriva telle-
 » ment par la volonté de l'homme , *ut*
 » *conversio esset à Domino* , que le tour ;
 » que prit cette affaire , vint du Sei-
 » gneur. « *St. Augustin , de gratiâ &*
libero arbitrio , c. 20.

» Le Seigneur des Armées a fait ser-
 » ment: Je jure , que ce que j'ai pensé ar-
 » rivera , & que ce que j'ai arrêté s'exé-
 » cutera ; Je perdrai les Assyriens dans
 » ma Terre . . . & Israel secouera le
 » joug , qu'ils lui avoient imposé . . .
 » c'est le dessein que j'ai formé sur toute
 » la terre . . . car c'est le Seigneur des
 » Armées , qui l'a ordonné ; qui pour-
 » ra s'y opposer ? il a étendu son bras ;
 » qui pourra le détourner. « *Isaïe , 14.*

» Voici ce que dit le Dieu des Ar-
 » mées . . . C'est moi qui ai créé la
 » Terre , les Hommes & les Bêtes , qui
 » sont sur la surface de la Terre par une
 » grande puissance & par mon bras fort ;
 » & j'ai donné la Terre à qui il m'a plu. «
Jerem. 27. » Je prendrai tous les Peu-
 » ples de l'Aquilon , je les enverrai
 » avec Nabuchodonosor , Roi de Baby-
 » raï

216 *Parad. Met. sur le principe*
rai de faire ici usage de l'autorité

» lone , mon Serviteur , & je les ferai
» venir contre cette Terre . . . & contre
» toutes les Nations , qui l'entourent ,
» je les ferai passer au fil de l'épée. «
Jerem. 25.

» Voici ce que dit le Seigneur à Cy-
» rus , qui est mon Christ , que j'ai
» pris par la main pour lui assujettir les
» Nations , pour mettre les Rois en
» fuite , pour ouvrir les portes , sans
» qu'aucune lui soit fermée. Je marche-
» rai devant vous , j'humilierai les
» Grands de la terre Je vous
» ai mis les armes à la main , & vous
» ne m'avez point connu. « *Isaie , 45.*
» Il n'y a point d'autre Dieu que lui . . .
» c'est lui qui forma la lumière , & qui
» forma les ténèbres , qui fait la paix ,
» & qui crée les maux. «

» Qui est-ce qui discerne ; car qu'a-
» vez-vous , que vous n'avez point re-
» çû ; & si vous l'avez reçu , pourquoi
» vous en glorifiez-vous , comme si
» vous ne l'aviez point reçu , « disent
les saintes Écritures.

» Lorsque Dieu a promis à Abraham
» dans sa postérité la foi des Nations . . .
» il a fait cette promesse ayant en vûe
» sa prédestination & non la puissance
» de notre volonté ; il a promis ce qu'il
» devoit faire lui-même & non ce que
» feroient les hommes. Car quoique les
de

de ceux , qui ont maintenu le Siftè-

„ hommes fassent le bien, qui appartient
 „ au culte de Dieu , c'est lui-même qui
 „ fait que les hommes font ce qui leur
 „ est commandé , & ce ne font pas les
 „ hommes , qui font , que Dieu fait ce
 „ qu'il a promis . . . *Il est tout-puissant*
 „ pour faire , ce qui marque , non ce
 „ que font les autres , mais ce qu'il fait
 „ lui-même. “ *Saint Aug. lib. de Præ-*
destin. cap. 10.

„ Nisi magnis precibus gratia in nos
 „ implorata descendat , nequicquam ter-
 „ renæ labis . . . vincere conamur erro-
 „ res , cum pares nos ad resistendum ,
 „ non liberum arbitrium , sed Dei solum
 „ facere possit auxilium . . . Necessè est
 „ enim , ut , quo auxilio vincimus , eo-
 „ dem rursus nos adjuvante vincamur. “
Le Pape Innocent I. dans sa Lettre au
Concile de Carthage.

La même Doctrine se rencontre dans
 les *Capitules* qu'on lit à la suite de la Let-
 tre du Pape *Célestin I.* dans les *Conciles*
de Palestine , de Carthage , & de Trente ,
Sess. 6. de Justificat. c. 13. où il est dit
 en parlant „ de pugnâ quæ superest cum
 „ carne , cum mundo , cum diabolo ,
 „ in quâ victores esse non possumus ,
 „ nisi cum Dei gratiâ obtemperent Apo-
 „ stolo , &c. “

„ Universâ suâ creaturâ utitur (Deus)
 „ ut ei placet. Placet autem secundum

T me

218 *Parad. Met. sur le principe*
 me de la *Liberté*. Au fonds, parmi
 ceux, qui pensent ainsi, il y en a
 fort peu, qui soient réellement con-
 traire à l'opinion, que je défends:
 après un examen sérieux & réfléchi,
 il est aisé de se convaincre, que la
 plûpart de ceux, qui soutiennent la
Liberté quant aux mots, la nient
 quant à la chose, lorsque l'on vient
 à fixer l'état de la question. En
 effet, qu'on se donne la peine de
 suivre les raisonnemens des Auteurs
 les plus subtils, qui ont écrit en fa-
 veur de la *Liberté*, ou d'argumen-
 ter avec ceux, qui prétendent,

2^o veram incommutabilem justitiam;
 2^o quod ipse sibi est. Omnia mutabilia,
 2^o cum ipse sit incommutabilis, mutans
 2^o pro meritis sive naturarum sive facto-
 2^o rum. “*Saint Augustin contra fauss. l. b.*
 26. c. 5.

L'on peut enfin consulter sur cette ma-
 tiere, 1. les *Entretiens sur la Métaphysi-
 que*, *Entretien 7*, & les suiv. par le P.
Malebranche: 2. l'*Abregé du Traité de la
 Nature & de la Grace*, qu'on trouve
 dans l'Écrit contre la *Prévention* pag.
 128. du 4. vol. du Recueil des Réponses
 du P. *Malebranche* à M. *Arnaud*. de l'E-
 dit. de Paris 1711. 3. le *Traité* même de

(70.)

(70.) que l'Expérience fournit une preuve évidente de la *Liberté*, & l'on reconnoitra bien-tôt, qu'ils sont obligés de convenir, que notre volonté se détermine en conséquence des jugemens de notre esprit, & que, toutes les fois que notre volonté a à choisir entre deux objets, dont l'un lui paroît meilleur que l'autre, elle ne sauroit donner la préférence au pire, c'est-à-dire, qu'elle ne sauroit choisir le

la *Nature & de la Grâce* tout entier de l'Edit. de l'année 1684. par le P. Malebranche: 4. les *Conversations Chrétiennes* par le même. p. 68. & suiv. de l'Edition de l'année 1712. 5. la *Recherche de la Vérité*, tom. 4. 10. *Eclairciss.* par le même: 6. le *Traité de Morale*, par le même, chap. 1. & suiv. 7. les *Réflexions sur la Prémotion Physique*, par le même, p. 2. & ailleurs: 8. le Livre de M. Arnaud int. *Réflexions Philosophiques & Théologiques*, tom. 2. ch. 3. 4. &c.

(70.) V. le Volume qui comprend toutes les pieces de la Dispute d'entre M. Bramhall Evêque de *Derry* & M. Hobbes, lequel parut pour la première fois imprimé à Londres en 1656. & qui porte pour titre, *Questions touchant la Liberté, la Nécessité & le Hasard, éclair-*

220 *Parad. Met. sur le principe*
mal comme mal : (71.) Or , en fai-
sant ce premier aveu , ils donnent
gain de cause à leurs Adversaires ,
qui prétendent uniquement , que
la volonté ou le choix de l'homme
est toujours déterminé par ce qui lui
semble le meilleur. Je me bornerai
à l'exemple de l'illustre Docteur
Clarke , dont l'autorité est seule
capable de balancer celle de tous les
autres Théologiens réunis ensem-
ble : ce qui me dispensera d'en citer
d'autres après lui. Cet Auteur (72.)

sies & débattues entre le Docteur Bram-
hall. . . & Thomas Hobbes de Malmes-
bury. Il y en a une Edition postérieure
de l'an 1684. dans un Ouvrage intit. *Hob-*
bes's Tripos , où l'on trouve son livre *de*
la Nature humaine , son traité du *Corps*
politique , & son *Traité de la Liberté &*
de la Nécessité.

(71.) » Nous voulons invinciblement
être heureux. Ainsi nous sommes mûs
physiquement & même invincible-
ment vers le bien en général , ou vers
le bien , qui renferme généralement
tous les biens. Je crois , que tous les
hommes admettent cette *Prémotion.*
V. le P. *Malebranche* , *Réflexions sur la*
Prémotion Physique , p. 2.

(72.) Dans son *Traité de l'Existence &*
avance ,

avance , que la volonté est déterminée par des motifs moraux , & appelle nécessité morale celle qui nous oblige à faire un choix en vertu de ces motifs. Voici comme il s'explique à ce sujet avec sa candeur & sa précision ordinaires. „ Si le pouvoir „ d'agir suit nécessairement le jugement de l'entendement , la nécessité , dont il s'agit , ne doit être „ considérée , que comme *motif moral* , *nécessité morale* . . . Un homme (par exemple) ajoute-t-il , qui „ n'est tourmenté d'aucune douleur „ corporelle , & dont l'esprit est „ en bonne assiette , juge qu'il n'est „ pas raisonnable , qu'il se blesse ou „ qu'il se tue lui-même : à moins „ que quelque tentation ou quelque violence extérieure ne vienne „ à la traverser , il n'est pas possible , qu'il agisse d'une manière „ opposée à ce jugement ; non pas

des Attributs de Dieu , &c. de la Traduction de M. Ricotier , chap. 11. prop. 10. p. 225. & suiv. & les Lettres d'un Savant de Cambridge à M. Clarke avec ses Réponses dans l'Appendice.

manque

222 *Parad. Met. sur le principe*

„ manque de pouvoir naturel , mais
„ parce que ce seroit une chose ab-
„ surde & mauvaise , & qu'il est
„ moralement impossible , qu'il
„ prenne ce parti. De là vient , que
„ les créatures raisonnables les plus
„ parfaites ne peuvent mal faire.
„ Elles ont toutes les facultés né-
„ cessaires pour faire l'action maté-
„ rielle , mais connoissant parfaite-
„ ment ce qui est le meilleur , &
„ n'ayant aucune tentation , qui
„ les porte au mal , il est morale-
„ ment impossible , qu'elles se dé-
„ terminent par choix à agir d'une
„ maniere déraisonnable & extra-
„ vagante. “

Or je demande , si ce n'est pas là reconnoître bien positivement l'espece de *nécessité* , que j'ai cherché à établir dans cet Ouvrage. En effet le Docteur *Clarke* assigne-t-il aux actions humaines des principes différens de ceux , que je leur ai moi-même assignés ? (73.) Ne don-

(73.) A-t-il répondu à ce raisonne-
„ ment du *Savant de Cambridge* ? „ Tou-
„ tes les fois , que , dans quelque cas
ne-t-il

ne-t'il pas autant d'empire , que

„ supposé , il implique contradiction ;
 „ qu'un Etre , un mode , ou une action
 „ ait été autrement qu'elle n'est ; cet
 „ Etre , ce mode ou cette action est ,
 „ absolument & proprement parlant ,
 „ nécessaire dans ce cas-là. J'applique
 „ ceci à notre Question , qui est de sa-
 „ voir , si les actions de l'homme sont
 „ proprement & à la rigueur , nécessai-
 „ res. Vous convenez , que dans cha-
 „ que acte de la volonté le dernier juge-
 „ ment de l'entendement est nécessaire ;
 „ par conséquent chaque action ou cha-
 „ que mouvement interne , quelle qu'en
 „ puisse être la cause ou le principe ,
 „ doit être aussi , ce me semble , né-
 „ cessaire. Car ou cette action suit né-
 „ cessairement le dernier jugement ou la
 „ volition de l'homme , ou bien elle
 „ ne le suit pas. Si elle le suit , elle est
 „ absolument nécessaire , à parler pro-
 „ prement & à la rigueur , & si l'on
 „ dit , qu'elle ne le fait pas , n'y a-t-il
 „ pas une contradiction formelle dans
 „ les termes ? N'est-ce pas supposer , que
 „ le même Etre se meut & ne se meut
 „ pas en même-tems ? Si donc l'idée de
 „ la *Liberté* est l'idée du *pouvoir de se*
 „ *mouvoir soi-même* , elle est si peu op-
 „ posée à la *Nécessité* , qu'elle peut être ,
 „ & qu'elle est même , je crois , né-
 „ cessaire : & ainsi la nécessité est com-
 moi 2

moi, à la *nécessité* sur nos volitions, lorsqu'il dit, qu'un homme, déterminé par des causes de cette nature, ne peut agir autrement, qu'il ne fait? lorsqu'il ajoute, qu'un homme, que les circonstances présentes portent à penser qu'il est contre la raison de se nuire à soi-même ou de se détruire, pourvû cependant, qu'aucune tentation ou violence extérieure ne vienne à la traverser, qu'un tel homme, dis-je, ne peut agir contre son jugement actuel? Quant à ce qu'il avance au sujet de ce pouvoir naturel ou physique d'agir contre son jugement actuel, & de se nuire à soi-même ou de se détruire, qu'il admet dans

„ patible avec une parfaite liberté,
 „ c'est-à-dire, avec le pouvoir de se
 „ mouvoir soi-même, & l'Être suprême
 „ lui-même est nécessaire dans toutes
 „ ses actions, à prendre le mot de
 „ nécessaire dans un sens propre & naturel.
 „ Je prends toujours ici le mot
 „ de *Nécessité* pour signifier une *Nécessité*
 „ interne, qui résulte de la nature
 „ même & de la constitution des Êtres
 „ raisonnables. « Ibid. 2. Lettre dans
 l'Ap.

cet

cet homme, je soutiens, que ce pouvoir, de quelque nature qu'il soit, loin d'être incompatible avec la *nécessité*, en est au contraire une suite infallible. En effet, si l'homme est nécessairement déterminé par certaines causes morales, & s'il ne peut alors agir autrement, qu'il ne fait, il en résulte, que les causes de sa détermination venant à changer totalement, il doit avoir le pouvoir d'agir d'une façon différente & même contraire. L'homme, en tant que déterminé par des causes nécessaires, ne peut choisir le mal comme mal, ni, par conséquent préférer la mort à la vie, au moment même, où il regarde la vie comme un bien & la mort comme un mal. Par la même raison il peut lui arriver de préférer la mort à la vie, toutes les fois que la vie lui paroît un mal & la mort (74.)

(74.) Tel a été le cas des *Decii*, lorsqu'ils se dévoïèrent au trépas pour sauver leur Patrie; de *Curtius*, lorsqu'il s'élança dans le sein de la terre entre ouverte, de *Caton*; lorsqu'il se donna

un

226 *Parad. Met. sur le principe*
un bien. C'est ainsi, que les causes
morales, (75.) relativement à leurs

lui-même la mort ; tel a été aussi celui
des Martyrs, qui ont cimenté de leur
sang la Religion Chrétienne, &c.

(75.) Il n'en faut pas davantage pour
refuter le bel argument, que *Clarke* pro-
pose en ces termes : » Je sai, que ceux,
qui combattent la *Liberté* repliquent . . .
qu'il n'y a point de différence entre la
» *Nécessité morale* & la *Nécessité physique*.
» Un homme, disent-ils, dont le corps
» & l'esprit sont en bon état est dans
» une impossibilité naturelle de se faire
» du mal à lui-même ou de se tuer . . .
» mais en parlant ainsi ils abandonnent
» l'argument pris de la nécessité où la
» volonté se trouve de suivre le dernier
» dictamen de l'Entendement, & ils
» reviennent à leur premier argument
» pris de l'impossibilité absolue qu'il y
» ait aucun premier principe de mouve-
» ment, &c. « (Qu'on lise ce qui pré-
cède & ce qui suit le texte, auquel cer-
te Note se rapporte, & l'on verra que
ce n'a jamais été là notre prétention.)
V. le *Traité de l'Existence & des Attributs*
de Dieu, &c. chap. 11. prop. 10. pag.
226. & suiv. Le Docteur *Samuel Clarke*,
Auteur de ce célèbre Ouvrage, sacrifia
sa fortune à son Système sur la Trinité.
Il conserva toujours dans le fonds du
cœur le même attachement à sa Doctri-
dité-

différences respectives, & à la diversité des faces, sous lesquelles elles se présentent à notre esprit, nous déterminent différemment, & supposent par conséquent en nous un pouvoir naturel de mettre autant de variété dans nos choix & dans

ne. La Cour le destinoit à l'Archevêché de Cantorbery : mais il perdit cette espérance par une raillerie du Docteur *Gibson*, Evêque de Londres, que la Reine (Anne) consulta sur ce choix : De toutes les qualités Archiépiscolales, (lui dit-il,) je n'en connois qu'une qui lui manque, c'est d'être Chrétien. Il vivoit en Philosophe, c'est-à-dire, dans une grande négligence pour sa personne & avec beaucoup de frugalité. Il ne changea pas même de conduite lorsqu'il eut la Cure de saint *James*, qui vaut 1200. liv. *Sterling* de rente. Il s'absentoit exprès de son Eglise toutes les fois qu'on y récitoit le Symbole de saint *Athanase* suivant l'ordre de la Liturgie. Il fut toujours un des plus zélés Partisans de la *liberté d'écrire & de penser*, & l'on reconnoît facilement au stile, que la plûpart des Ouvrages anonymes, qui parurent de son tems en faveur de la Presse, sont sortis de sa plume. V. le *pour & contre*, tom. 5. p. 64. pag. 93. & suivantes,

nos

220 *Parad. Met. sur le principe*
nos actions , qu'il y en a dans le
nombre infini de causes qui influent
sur nos volontés.

Pour peu qu'on ait de penchant
à se décider sur des Autorités , on
pourra aisément s'assurer par soi-
même du petit nombre de ceux ,
qui ont réellement soutenu la *Li-
berté* des actions humaines , & de la
foule prodigieuse de ceux , qui pré-
tendant prouver la *Liberté* , n'ont
fait que fournir de nouvelles preu-
ves de la *Nécessité* , telle que je la
conçois , & telle que j'ai tâché de
l'expliquer dans tout le cours de cet
Ouvrage.



CHAPITRE

CHAPITRE X.

Conclusion de l'Ouvrage ;

ou

*Précis du Système de l'Auteur sur la
Liberté.*

JE terminerai cette Dissertation par quelques observations, qui me paroissent indispensables, & qui serviront à prévenir toutes les objections fondées sur le sens équivoque du mot *Liberté*, semblable en cela à plusieurs autres termes usités dans les Disputes, dont les acceptations différentes donnent lieu tous les jours à des abus dangereux. Quoique j'aye soutenu, que la *Liberté*, exempte de toute *Nécessité*, étoit contraire à l'Expérience, c'est-à-dire, impossible, ou que, si elle étoit possible, elle seroit une imperfection dans l'homme, (76.)

(76.) *O desideranda necessitas ! donabit
eam veritas, ut sit certa securitas, sine
V qu'elle*

230 *Parad. Met. sur le principe*
qu'elle ne pouvoit s'accorder avec
les Perfections Divines, & qu'en-
fin elle renversoit toutes les Loix,
& détruisoit la moralité des actions;
je me crois cependant obligé de dé-
clarer ici en termes clairs & précis
mes véritables sentimens sur cette
importante Question. Mon des-
sein n'a jamais été de nier, que
l'homme n'eût une certaine *Liberté*
très réelle, mais bien différente de
celle, qu'on lui accorde d'ordinai-
re; je reconnois sincèrement, qu'il
a le pouvoir de faire ce qu'il veut ou ce
qui lui plaît: ainsi, soit qu'il veuille
ou parler ou se taire, s'asseoir ou se
tenir debout, courir ou se pro-
mener, aller d'un côté ou d'un au-
tre, marcher vite ou lentement,
quelque chose, qu'il veuille enfin,
sa volonté changeât-elle comme une
girouette, il jouit toujours de la
faculté de faire ce qu'il veut ou ce

*quæ non potest esse illa, cui non est aliquid
addendum., jam plena nostra felicitas,
dit saint Augustin dans son Livre intitulé
de l'ouvrage imparfait, livre six, num.
61. pag. 12. 81. 1282,*

qui

qui lui plaît , à moins qu'on ne le suppose arrêté par quelque obstacle extérieur , ou subjugué par quelque impulsion étrangere , ou accablé par la douleur , hors de lui-même , agité de mouvemens convulsifs , ou privé de l'usage de ses membres , ou bien qu'on ne suppose d'autres circonstances pareilles.

Le pouvoir qu'a l'homme relativement aux actions de son corps , il l'a également par rapport aux opérations de son esprit , (77.) il

(77.) » L'Agent intelligent , pour être
» libre , n'a donc point un pouvoir illi-
» mité. Ses idées sont ses limites , &
» comme il ne peut agir indépendam-
» ment de toute idée , son pouvoir se
» renferme dans la sphere de sa percep-
» tion. Il en suit toujours quelque'une ,
» & il ne sauroit suivre celles qu'il n'a
» pas. L'ame humaine n'est pas mai-
» tresse de se dépouiller de toute percep-
» tion , ni de séparer son action de toute
» lumiere , puisque l'action de l'ame
» doit avoir essentiellement un objet ,
» que lui offrent ses idées ; la lumiere
» des idées éclairant cette action , la di-
» rige & la renferme nécessairement
» dans de certaines limites « . . . , *Essai*
peut ,

232 *Parad. Met. sur le principe*
peut, selon qu'il le veut ou qu'il
lui plaît, penser à une chose ou à
une autre, continuer ou suspendre
ses Réflexions, délibérer, remet-
tre sa délibération à un autre tems
ou la reprendre : former des réso-
lutions ou bien différer à le faire :
changer enfin, à son gré, de senti-
mens & de volontés, à moins qu'on
ne le suppose surpris par quelque
accident, tel qu'une attaque d'apo-
plexie, une létargie, &c. ou qu'il

Philosop. sur l'ame des Bêtes, par M.
Boullier, tom. 2. part. 2. chap. 12. pag.
265. & suivantes. . . » Je n'ai point pré-
» tendu nier ici, qu'il n'y ait souvent
» dans notre ame plusieurs pensées invo-
» lontaires, qu'elle s'efforce inutilement
» d'écarter. Outre les idées, que les
» sens nous offrent, on fait quelle est
» quelquefois la tyrannie de l'imagina-
» tion. On fait, qu'il y a des pensées,
» que le hasard nous présente & que no-
» tre esprit reçoit à l'improviste par une
» espece d'enthousiasme ; il y a si peu
» de part qu'elles l'étonnent, & qu'il
» ne peut comprendre par quelle voie
» elles lui viennent. Voyez là-dessus
Wollaston, Religion of nature delineated,
sect. 5. p. 106. 107. » Mais cela, &c.
Ibid. chap. 16. not. 6. pag. 348. 349.

ne

ne survienne tout-à-coup quelque inconvénient ou quelque empêchement , auquel il ne puisse résister.

Ne devons-nous point regarder comme une grande perfection dans l'homme , le pouvoir également relatif à ses pensées & à ses actions , de faire ce qu'il veut ou ce qu'il lui plaît , joint à la faculté d'en faire usage dans tous les cas, où son cœur & son esprit peuvent se trouver intéressés ? Est-il possible de concevoir en lui un pouvoir plus étendu & plus avantageux, que celui, dont il est revêtu , & qui le met à portée de faire ce qu'il veut ou ce qu'il lui plaît ? Comment imaginer quelque autre sorte de puissance , de liberté , qui pût lui être d'une plus grande utilité ? Si le pouvoir , si la liberté , dont il jouit , s'étendoit à tout , il ne seroit plus homme , il seroit égal au Tout-puissant.

F I N.

L E T T R E
A P O L O G E T I Q U E
D E L ' A U T E U R
D E S
P A R A D O X E S
M E T A P H Y S I Q U E S ,

AU R. P. BERTHIER, Jesuite;

SUR un Article des Mémoires de Trévoux, mois d'Octobre 1755. II. Vol. pag. 2623 & suiv.

Non adeò segnes gestamus pectora Teucrî;
Virg. Æn. Lib. I.



M. DCC. LVI.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 230

LECTURE 1

MECHANICS

1.1

1.2

1.3



LETTRE
APOLOGETIQUE
DE L'AUTEUR
DES PARADOXES
METAPHYSIQUES,

AU R. P. BERTHIER, Jesuite.

*SUR un Article des Mémoires de
Trévoux, mois d'Octobre 1755.
II. Vol. p. 2623 & suiv.*

JE vous remercie, MON REVEREND
PERE, des mauvaises intentions que
vous avez la charité de me supposer, & des
conséquences dangereuses que vous préten-
dez absolument voir découler d'un Système,
dans lequel j'avois eu la simplicité de n'imaginer
aucun mal. Vous me rangez, sans autre for-
me de procès, dans la classe de ces incréduz

A ij

les dont vous ne cessez de faire par-tout des portraits si affreux.

J'aurois, après tout, fort mauvaise grace à me plaindre de vos épithètes énergiques, puisqu'elles ne font que m'assimiler à mille honnêtes gens que vous traitez de même, & qui valent cent fois mieux que moi. Mais à propos de tout ceci, ne pourrai-je jamais sçavoir bien précisément de quelle utilité peut être à la Religion ce plan si constamment suivi par les Apologistes : de répandre un vernis d'impiété sur tous les gens d'esprit & de mérite ? Ne craignez-vous pas, M. R. P. que, par une analogie assez juste & assez naturelle, on ne vous fasse aussi le même honneur ? Voilà pourtant où conduiroient les conséquences d'un pareil système, & comme vous pourriez fort bien vous-même en être la victime d'une manière assez plaisante, j'oserois même dire, assez glorieuse pour vous. Un autre inconvénient de la liberté que l'on se donne d'accuser ainsi d'incrédulité les plus grands génies, c'est de rendre un fort mauvais service à la Religion par un zèle outré & mal entendu, en donnant aux simples des soupçons sur sa vérité & sur son origine.

Pour revenir à ce qui m'est personnel, il

ne tient pas à vous, M. R. P. qu'on ne me regarde comme un homme sans principes, sans mœurs & sans foi, l'objet de l'anathême des Loix Civiles & Ecclésiastiques. Eh ! de grace, pourquoi ? Pour n'avoir pas eû aussi bonne vûe que vous, & pour n'avoir pas (1) apperçû dans les choses, ce que votre pénétration, je pourrois dire votre prévention, & même votre malignité vous font appercevoir. Je suis fâché, M. R. P. d'être obligé de vous parler sur ce ton ; mais il est enfin tems de vous faire connoître, à vous & aux autres Défenseurs des Vérités révélées, le tort essentiel que vous vous faites à vous-même & à l'excellente cause que vous soutenez, en vous acharnant, comme vous faites, à décrier les mœurs & la conduite de tous ceux qui paroissent s'éloigner tant soit peu de votre maniere de penser. Sérieuse-

(1) Il est exactement vrai que je n'y ai point entendu plus de finesse que l'Auteur (M. Thourneyser) de la Lettre d'un Philosophe, dans laquelle on prouve que l'Athéisme & le dérèglement des mœurs ne peuvent s'établir dans le Système de la Nécessité. A Genève, chez Ant. Pbilibert. 1751.

ment est-ce par des invectives & par des imputations odieuses que vous espérez parvenir à convertir les incrédules décidés , ou à ramener dans le droit chemin les gens de bonne foi qui s'en sont écartés ?

Quand même il seroit évident , ce que je suis bien éloigné de vous accorder , que je suis un impie , un incrédule , un *Matérialiste* enfin , l'honnêteté , l'humanité , la charité , la Religion , tout ne devoit-il pas plutôt vous engager à me *plaindre* , à faire tous vos efforts pour m'éclairer & pour m'instruire , qu'à me représenter sous des couleurs aussi noires , comme un homme capable de *décliner à mon gré le Tribunal de ma conscience , & d'en éluder les Arrêts sans pudeur* (p. 2630) , prêt en un mot à *sacrifier l'honneur de ce Tribunal domestique à celui d'un Système Philosophique* ? Eh ! de quel droit , M. R. P. vous érigez - vous en Juge de ma propre conscience ? Qui vous a dit que je n'étois point de bonne foi ? Apprenez - moi un peu par quelle raison vous vous obtenez ainsi à me faire passer pour un fourbe & pour un imposteur. Mais vous-même , M. R. P. qu'aurez-vous à répondre au nouveau *Traducteur de Collins* , auquel vous prêtez si gé-

nécessairement des intentions pires qu'à son Auteur, (1) s'il lui prenoit fantaisie de vous taxer aussi de mauvaise foi ? Où en seriez-vous, s'il vous reprochoit de ne *déployer les forces de votre esprit* (p. 2626) que par ostentation, & pour vous parer d'un zèle purement extérieur ? Rassurez-vous, M. R. P. malgré tout ce que vous en pouvez dire, j'ai de la grandeur d'ame, un bon *caractère*, tout autant que *Collins* ; ainsi n'appréhendez rien de semblable de ma part : je vous fais grâce de tous les commentaires méchants & de toutes les insinuations malignes ; & en vérité il faut convenir que vous me donnez à cet égard beau jeu : mais je veux bien ne pas profiter de tous mes avantages. Je me contente de vous avertir en bon ami, d'être à l'avenir moins prodigue d'imputations pareilles à celles dont vous chargez tous les jours tant d'honnêtes gens, qui peuvent fort bien ne l'être pas, moins pour ne pas penser comme vous. Mon but, en prenant la plume, n'a pas été de

(1) *Voici vos propres paroles : » Quoique l'Auteur de cet Ouvrage n'ait peut-être pas eu les mêmes intentions que son Traducteur, &c. a pag. 2625.*

vous dénigrer , je veux dire , d'usurper de représailles avec vous , mais uniquement de vous faire sentir que , tout incrédule que vous me supposez si gratuitement , je n'en ai pas moins des mœurs , de bons procédés & des sentimens ; jugez du degré de délicatesse & de sensibilité dont je me pique sur tous ces points , par la vivacité peut-être trop grande (dont la vôtre est l'unique cause) qui regne dans le commencement de cette Lettre.

Permettez-moi de vous le dire en passant , M. R. P. il ne paroît pas que vous ayez lû bien attentivement la première Traduction de l'Ouvrage de *Collins* Si vous vous en étiez donné la peine , vous auriez reconnu qu'outre mon *Avant-propos* , mes *Notes* & mes *Citations* , la nouvelle Traduction renfermoit quelque autre chose qui n'étoit pas dans la première , je veux dire la *Préface de Collins* & la *Lettre à Lucius*. Je fais cette remarque principalement par rapport à la *Préface de l'Auteur Anglois* (p. 1) , dans laquelle se trouvent des protestations très-forres & très-sinceres contre les *fausses Interprétations* & les *Commentaires malins* (p. 5. de l'*Avant-propos*) . protestations que j'ai eu soin de renouveler en mon propre nom , & auxquelles vous au-

riez dû avoir plus d'égard. Avouez ingénument la dette , M. R. P. tout ce mal-entendu ne vient-il pas de ce que vous n'avez eû connoissance de la premiere Traduction , que par l'espèce d'aveu qu'en fait de si bonne foi le *nouveau Traducteur* (1) ? Bonne foi dont vous auriez dû lui faire honneur , au lieu de chercher à en tirer avantage contre lui , comme vous faites , avec une adresse singuliere , dès les premieres lignes de votre Extrait. (2)

Croyez-moi , M. R. P. changez désormais de batteries contre les prétendus Esprits-forts que vous voudrez convaincre ou persuader ; autrement j'ai bien peur que vous ne réussissiez moins à prouver les vérités respectables que vous entreprendrez de défendre , qu'à faire soupçonner la pureté de vos intentions & la *bonté* de votre *caractere*.

Sera-t'on toujours forcé de faire ressouvenir les Défenseurs de la Religion , de l'esprit de charité qui en est la marque distinctive ?

(1) Pag. 7 de l'Avant-propos. V. le Titre même de l'Ouvrage.

(2) » C'est ici la seconde Traduction Française d'un Ouvrage qui n'en méritoit aucune. &c. p. 2623.

Que seroit devenu le Christianisme, M. R. P. si les saints Personnages qui l'annoncerent d'abord aux Juifs & aux Gentils, au lieu de prendre la voie de la douceur & de la persuasion, avoient eû recours aux invectives & à la violence pour gagner à l'Eglise naissante des hommes prévenus & entêtés d'autres opinions? Ils n'auroient fait par là qu'aliéner leurs esprits & endurcir leurs cœurs. Jugez après cela de l'effet que produit sur l'esprit des prétendus incrédules la conduite trop ordinaire de leurs Antagonistes.

Encore un mot sur cet article, M. R. P. & nous passerons ensuite à d'autres. Dites-moi, je vous prie, ce qu'il faut que je pense des procédés contradictoires & inconséquens des Apologistes de la Révélation à l'égard des Esprits-forts. Auroient-ils, par hasard, pris le parti si commode de *souffler le froid & le chaud*, sans tirer à conséquence? Les uns, comme M. le Franc [1] de Pompi-gnan Evêque du Puy, M. le François [2], le P. de Lignerac [3], le P. de la Breton-

[1] Dans ses Questions sur l'Incrédulité.

[2] Dans ses Preuves de la Religion Chrétienne.

[3] Dans ses Elémens de Métaphysique ti-

nie [1], & vous, M. R. P. les uns, dis-je; reprochent indistinctement aux Déistes, aux Athées, en un mot à tous les incrédules, le libertinage du cœur, la dépravation des mœurs, & rapportent à cette unique cause le dérèglement de leurs esprits & le délire de leur raison. D'autres, au nombre desquels on peut ranger l'Auteur du *Guardian*, ou *Mentor moderne* [2] prennent un ton tout différent avec les Esprits-forts, auxquels ils ne peuvent faire les mêmes reproches; peu s'en faut qu'ils ne leur sçachent mauvais gré de la régularité de leur conduite, & qu'ils ne les tournent même en ridicule, en les accusant d'hypocrisie, ou au moins d'inconséquence. Vous êtes, M. R. P. le premier à convenir de la bonté du caractère de Collins [p. 2626]: on peut même dire que vous le traitez avec distinction à cet égard; je veux dire que vous

rés de l'expérience, ou Lettres à un Matérialiste; &c.

[1] Dans les Sermons Polémiques qu'il prêche tous les ans à Paris, & dont on nous promet depuis long-tems l'Impression.

[2] V. le *Guardian*, ou *Mentor Moderne*, Traduction Française. Amsterdam 1739. T. 1. Discours 3. p. 15 & suiv.

A vj

lui accordez plus de bonne foi qu'à ses pareils, & qu'à son *nouveau Traducteur*, sur lequel vous jugez à propos de faire tomber tout le poids de votre *indignation*, quoiqu'au fonds il la méritât tout aussi peu que son Auteur, comme j'espère bien vous le démontrer dans la suite de cette Lettre. Au surplus, tant que l'influence réciproque de la manière de penser & de la façon d'agir des opinions & des mœurs sera aussi foible qu'elle l'est, tant qu'il sera aussi manifeste qu'il l'est & qu'il l'a toujours été [1], que les bon-

[1] J'ose à ce propos, *M. R. P.* vous renvoyer à Bayle, à cet homme dont vous ne cessez de décrier la Doctrine, & dont vous êtes obligé de respecter les mœurs : oui, c'est à sa personne que je vous renvoie & à ses Pensées diverses sur la Comète. § 176. Je pourrois encore vous citer l'exemple de Diagoras, d'Epicure, d'Evémere, des Saducéens, de Vanini, de Spinoza, & de tant d'autres fameux Esprits-forts, dont les mœurs ont été irréprochables ; vous répétez tous les jours que les sentimens & les ouvrages de tous ces gens-là sont pernicieux : mais le sont-ils, l'ont-ils jamais été autant que ceux de mille Théologiens perturbateurs du repos public ? Encore une fois *V.* les Pensées diverses sur la Comète. §. 174 & suiv.

nes & les mauvaises mœurs se trouvent également dans toutes les Sectes & dans tous les Parais , on ne fera jamais en droit d'en tirer avantage ni pour ni contre les uns ou les autres ; il faudra toujours , sous peine de passer pour homme de mauvaise foi , commencer , dans toutes les controverses & dans toutes les disputes de Religion , par écarter ces sortes de considérations absolument étrangères à l'état de la Question ; c'est ce que devroient faire tous les Défenseurs de la Révélation , & vous surtout , M. R. P. en qualité de Journaliste , & c'est ce que vous ne faites pas plus qu'eux. Après l'apologie de mon cœur , permettez-moi , M. R. P. de faire celle de mon esprit.

Je suis homme , par conséquent sujet à me tromper. En faisant usage des foibles lumières de ma raison , & par l'examen sincère que j'ai fait de tous les argumens allégués pour & contre la *Liberté* , je suis parvenu à ce point-ci , je veux dire à trouver plus fortes & plus convaincantes les raisons proposées contre la *Liberté* , que celles alléguées en sa faveur. Les observations que j'ai faites sur moi-même , m'ont donné le même résultat. Je me suis d'autant moins désité de ce Système , que je puis protester hautement n'y avoir jamais

rien découvert d'incompatible avec la [1] Législation soit divine, [2] soit humaine. J'ai toujours été à cet égard dans la même, bonne foi que mon Auteur : j'avoue franchement que j'y suis encore ; & c'est à vous seul, M. R. P. que vous devez vous en prendre. N'avois-je pas déclaré en termes formels dans mon *Avant-propos* que » le Système de la *Liberté exempte de toute nécessité* me paroïssoit » insoutenable, & qu'il me paroîtroit toujours tel, jusqu'à ce que quelque personne » plus habile que tous les Grands-hommes » que je venois de nommer [3], ou plus éloquente que le sentiment intime qui m'ap- » prend que je ne suis point libre, vint à » m'offrir des preuves plus décisives que les » leurs, & à résoudre plus heureusement » qu'on n'a fait jusqu'ici, les difficultés proposées par les Partisans de la *Nécessité* [4]. Est-ce ma faute, à moi, si vos raisonnemens :

[1] *V. la Préface de l'Auteur Anglois, p. 4 & 5, & l'Avant-propos du nouveau Traducteur, p. 5 & 6.*

[2] *V. la Lettre d'un Philosophe citée ci-dessus p. 12.*

[3] *Il s'agissoit entr'autres de Malbranche, de Locke & de Clarke.*

[4] *V. l'Avant-propos du nouveau Traducteur, p. 5 & 6.*

ne m'ont paru concluans ? Car enfin de quoi s'agissoit-il entre nous ? Uniquement de sçavoir lequel des deux sistêmes , de la *Nécessité Morale* [1], ou de la *Liberté*, étoit admissible ; j'avois proposé mes argumens en faveur de la *Nécessité Morale* : je les avois annoncés comme invincibles sur la foi de ma raison & de mon sentiment intime ; c'étoit donc à vous à me désabuser sur l'*invincibilité* de mes argumens : & malheureusement je ne sçais si c'est pour vous ou pour moi , vous n'avez réussi qu'à me confirmer dans mes idées. Il est inutile, je crois, de me mettre ici en frais pour vous réfuter en détail ; il est plus à propos, ce me semble, de vous renvoyer tout simplement aux *Paradoxes métaphysiques* même, où vous auriez dû trouver d'avance des réponses à toutes vos objections cent fois proposées, & autant de fois détruites. Voudriez-vous, M. R. P. que je me répétaffe ? En vérité vos Objections *ne méritent pas la peine* que je me donnerois de les résoudre une seconde fois ; je m'arrêterai ici à une seule, & parce que je la regarde comme la plus importante, & parce que cela suffira pour vous prouver

[1] V. la Préface de l'Auteur Anglois, p. III. & suiv. & le dernier Chapitre de l'Ouvrage, p. 229 & suiv.

combien peu vous êtes redoutable ; c'est celle qui concerne la Législation civile , relativement à la sanction des peines & des récompenses. Vous annoncez comme *ridicule* ce Paradoxe (p. 2625) : *Hors le Système de la Nécessité , toute Législation est absurde , & comme extravagant celui-ci , Dans le Système de la Liberté toute Législation ne peut être qu'une folie.* Sçavez-vous bien , M. R. P. que je ferois en droit de traiter avec le même mépris votre Affertion ? Mais je vous avertis que je n'ai point de goût pour la récrimination , & que vous pouvez en toute sûreté raisonner tout aussi singulièrement qu'il vous plaira , sans craindre le moindre du monde que je vous jette à la tête tous ces grands mots de *Sophismes ridicules* , de *Principes absurdes* , de *Paralogismes grossiers* , d'*Equivoques misérables* , [p. 2624] & mille autres douceurs dont vous me régalez si libéralement. Je pense qu'il vaut beaucoup mieux vous donner l'exemple de la modération , & vous démontrer de sang-froid que l'établissement des peines & des récompenses seroit souverainement inutile par rapport à un Etre doué de la *Liberté* , c'est-à-dire d'une faculté qui ne le rendroit comptable de ses jugemens & de ses actions qu'à son caprice & à sa fantaisie. Les peines , d'un côté ,

étaleroient en vain à ses yeux leur appareil effrayant ; quel effet produiroient-elles sur un Etre qu'elles ne pourroient subjuguier , & qui leur échapperoit , pour m'exprimer ainsi , à chaque instant , à la faveur de son *Libre-arbitre* ? Les récompenses , d'un autre côté , n'auroient gueres plus de privilège auprès de lui : au contraire , l'homme envisagé comme un *Agent nécessaire* & soumis à toutes sortes de déterminations , devient par là-même un Etre susceptible de Législation ; les châtimens & les récompenses agissent efficacement sur lui en qualité de *causes morales* & de *motifs déterminans*. Il n'est donc pas si *extravagant* que vous voudriez bien le faire croire , de dire que , *hors le Système de la Nécessité morale toute Législation est absurde* : je dis *Nécessité morale* , parce que je n'ai jamais prétendu prouver que cette espèce de *Nécessité* , ainsi que mon Auteur [1] ; je le répète ici , pour avoir occasion de vous faire remarquer que toutes vos objections ne portent que contre le Système de la *Nécessité absolue* , Système que nous n'avons jamais soutenu ni mon Auteur ni moi. Vous

[1] V. l'Avant-Propos du nouveau Traducteur , la Préface de l'Auteur Anglois , & le dernier Chap. de l'Ouvrage.

voilà donc , M. R. P. convaincu d'une *Equivoque pitoyable*.

Vous faites encore valoir beaucoup [p. 2633-36-37] les inconvéniens & les dangers résultans du Système de la *Nécessité* par rapport aux mœurs. Indépendamment de ce que je vous ai déjà répondu à ce sujet , je pourrois vous repliquer d'abord que je ne suis point du tout responsable des conséquences d'un Système que je regarde comme vrai , & que si réellement il en a de pernicieuses , le seul coupable est celui qui les fait appercevoir , & non celui qui expose de la meilleure foi du monde un Système dont il est persuadé. Que diriez-vous , par exemple , M. R. P. si j'aurois la cruauté de vous faire voir clairement que les inconvéniens & les dangers dont vous parlez , ne se rencontrent véritablement que dans votre Système ? Cette Proposition vous étonne ; il seroit pourtant fort aisé de vous démontrer que le Système de la *Liberté exempte de toute nécessité* ouvre la porte à tous les dérèglements , & soustrait l'homme à toutes sortes de jougs ; effectivement , le moyen de compter sur Etre qui ne suivroit aucune règle , parce qu'il ne seroit forcé d'en suivre aucune , & sur lequel l'évidence & le plaisir n'auroient pas plus de pouvoir que le mensonge & la douleur ?

D'ailleurs n'abuse-t-on pas tous les jours des meilleures choses, comme des plus mauvaises ? Les Systèmes vrais sont-ils plus à l'abri des abus qu'on en peut faire que les faux ? Les inconvéniens qui résultent d'une hypothèse, les abus auxquels elle est exposée, ne prouvent donc rien contre cette hypothèse, encore contre celui qui la soutient de bonne foi ; donc les argumens que vous prétendez tirer contre le Système de la *Nécessité*, de l'abus qu'on en peut faire, est *caduc*, & même nul. Peut-être en supposant des inconvéniens dans le Système de la *Liberté*, comme dans celui de la *Nécessité*, soutiendrez-vous qu'il s'en trouve plus dans celui-ci que dans l'autre, par conséquent, que ce dernier doit être préféré, comme étant sujet à moins d'abus ? Dans ce cas-là même tout se réduit à une affaire de calcul ; le malheur est que nous avons chacun le nôtre : il s'agit de sçavoir lequel des deux, le vôtre ou le mien, l'on doit suivre ; car enfin je ne vois pas pourquoi, dans tout ceci, mon témoignage seroit plus récusable que le vôtre : tout le mal qui pourroit m'en arriver, tout l'avantage que vous pourriez en tirer, seroit qu'on n'eût d'égard ni à l'un ni à l'autre, d'autant plus que nous serions tous les deux Juges dans notre propre cause. Quoi qu'il

en soit , il n'en reste pas moins certain que votre argument n'a aucune force dans le cas présent.

En lisant tous ces raisonnemens , je vous vois déjà prêt à me décider atteint d'une *mala-*
die incurable. Tout doucement , M. R. P. ne désespérez pas si vite de ma guérison. J'ai toujours cherché sincèrement la vérité ; j'ai cru avec la même bonne foi l'avoir trouvée : je puis m'être trompé & avoir été aveuglé au moment où je m'imaginois être bien clairvoyant. Mais enfin Dieu connoît la droiture de mes intentions ; sa main toute-puissante , au défaut de tout autre secours , peut m'ouvrir les yeux ; si je suis dans les ténèbres , je souhaite de tout mon cœur voir la lumière ; c'est à vous , M. R. P. à me plaindre , & à joindre vos vœux aux miens pour ma guérison , & non pas à en désespérer , parce que vous avez eû le malheur de l'entreprendre (p. 2628) sans succès. Ce que Dieu n'a pas jugé à propos d'opérer par votre ministère , je veux dire ma prétendue conversion , ne peut-il pas l'exécuter par celui du P. Gaultier [1] , de M. l'Evêque du Puy , de M. le

[1] Le P. Gaultier , Chanoine Régulier , Professeur de Mathématiques & d'Histoire des

François, du P. de la Bretonnie, & de tant d'autres Personnages respectables par leur attachement aux Dogmes révélés ; je dois tout espérer de leur zèle, de leurs lumieres, & surtout de la grace de Dieu, qui n'abandonne jamais les plus grands pécheurs : *Quàm mirabilia sunt opera tuæ, Domine !*

Au reste, quelque suspectes que puissent être mes opinions, cela m'empêche-t'il d'être aussi orthodoxe que ces *Docteurs* dont vous parlez à la fin de votre Extrait [p. 2637-38] ? Comme eux, ne puis-je pas m'être égaré en soutenant un *Système* difficile à concilier avec la *Liberté* ? Comme eux, ne puis-je pas aussi sauver mon orthodoxie en désavouant & en niant tout ce qu'on peut inférer de ma doctrine au préjudice de la *Liberté* ? *Ma Logique*

Cadets Gentils-hommes du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, a donné une preuve de son zèle pour la cause de Dieu dans une Lettre insérée dans le Mercure de France, mois de Juin 1753. I. Vol. p. 40 & suiv. en proposant une espèce de cartel à tous les Esprits-forts, qu'il invite à lui envoyer par écrit leurs difficultés, s'engageant à les résoudre d'une manière invincible. Le P. Gaultier est Auteur d'un Ouvrage bien estimable par son objet, int. Réfutation du Celse Moderne, ou Objections contre le Christianisme, avec les Réponses. A Paris, chez Savoye, 1 Vol. in-12.

ne fût-elle pas sûre, ma Foi peut n'en être pas moins saine ; je suis si bon Catholique, que je ne puis être tout au plus qu'un mauvais Philosophe. A propos de ces Docteurs, vous m'accusez d'avoir très-faussement allégué l'autorité de quelques-uns d'entr'eux ; mais vous ne le prouvez point : en attendant que vous le fassiez, permettez-moi de regarder cette Assertion sans preuve comme une pure calomnie.

Je finis, M. R. P. en vous demandant raison du mépris avec lequel vous osez traiter notre Siècle [1] ; j'aurois crû qu'il eût mérité de votre part plus de justice ; je vous avoue, pour moi, que je me glorifie & que je me félicite tous les jours d'être né dans un siècle aussi éclairé & aussi solide que celui qui a vû éclore l'*Histoire Naturelle*, l'*Encyclopedie*, & l'*Esprit des Loix*. Toutes vos déclamations, tous vos lieux communs ne m'empêcheront pas de le regarder comme le siècle où les Sciences exactes ont été le plus cultivées & le plus approfondies, où les Arts utiles ont été

[1] » Dans un siècle plus éclairé & plus solide (dites vous vers le commencement de votre Extrait) cet amas de principes absurdes, de Paralogismes grossiers, &c. exciteroit le mépris des Sçavans & l'indignation des Métaphysiciens. p. 2624 & suiv.

le plus en honneur , & ont fait les plus grands progrès , où les droits de l'humanité ont été le mieux connus & le plus respectés , où enfin les Vérités révélées ont été le mieux développées & le mieux défendues. Cette dernière considération auroit dû toute seule vous réconcilier avec ce Siècle , dont vous faites un tableau si infidèle & si révoltant. Tous les honnêtes gens , M. R. P. ne sont pas , à beaucoup près , de votre avis ; & je connois en Italie un Philosophe , tout aussi bon Citoyen que vous , & tout aussi occupé du bien public , qui tient un langage bien différent du vôtre. Ce Philosophe est M. *Intieri* [1] , Auteur d'une Dissertation sur la parfaite conservation des Grains ; dans l'Avant-Propos de ce petit Ouvrage ce sçavant Physicien nous dit , que » s'il » a quelque regret de se voir bien tôt séparé » de nous [2] , ce regret est adouci surtout » par la joie inexprimable qu'il ressent en » voyant qu'il laisse le genre humain dans un

[1] Il demeure actuellement à Naples , où sa Dissertation a été imprimée sous ce titre , *Della perfetta conservazione del grano* , Discorso di Bartolomæo Intieri 1754. Il en est parlé dans le *Journal Etranger* , mois d'Octob. 1755.

[2] Il est parvenu à l'âge de 90 ans , & jouit d'une santé parfaite.

» bien meilleur état qu'il ne l'avoit trouvé :
 » les vertus des Princes [ajoute - t'il] les
 » mœurs des Peuples , la gloire des Lettres ,
 » & celle des Arts , l'Agriculture , le Com-
 » merce se sont tellement accrus & perfec-
 » tionnés durant le court espace de ma vie ,
 » qu'un sentiment intérieur me fait espérer ,
 » que dans peu de tems toutes choses arrive-
 » ront à un point , où non-seulement l'Hif-
 » toire ne nous apprend point qu'elles soient
 » jamais arrivées , mais où peut-être nous ne
 » sçaurions nous imaginer qu'elles viendront
 » un jour. «

Mais je ne m'apperçois pas que ma Lettre
 devient insensiblement un Livre , & qu'il est
 tems de me dire très-parfaitement ,

MON REVEREND PERE ,

Votre très-humble & très-
 obéissant Serviteur ,
 PHILAETHES.

A . . . ce 1 Decemb. 1755.

eur état qu'il ne
des Princes [a
les, l.





